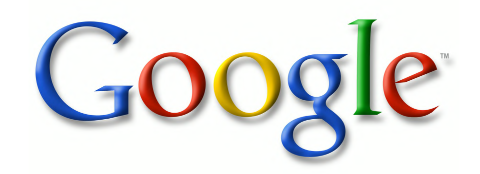


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

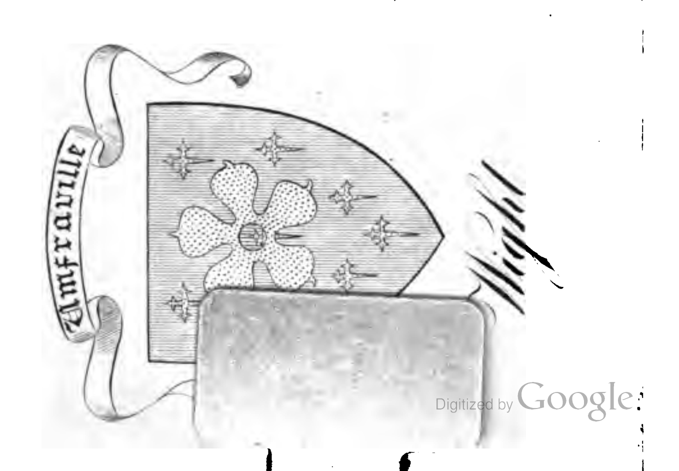
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`


Digitized by Google

E. 3.



J. Sanford Saltus.



Digitized by Google

A
23

Library

of the

University of Wisconsin

Digitized by Google



La princesse Amélie de Bourbon.

Digitized by Google

LA PRINCESSE

AMÉLIE DE BOURBON

PETITE-FILLE DE MARIE-ANTOINETTE

MADAME ROYALE

SŒUR DE CHARLES XI

SEUL ROI LÉGITIME DE FRANCE

NOTICE HISTORIQUE

précédée d'une lettre de la princesse à l'auteur et suivie de lettres inédites

PAR

Blanche de MONCIEL

PRIX : 50 CENTIMES

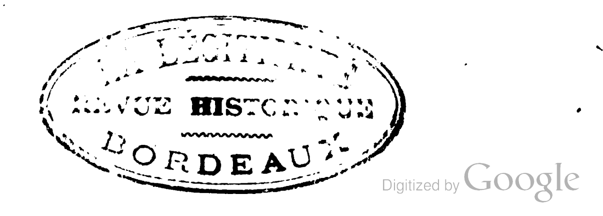
TOURS

IMPRIMERIE ROUILLÉ-LADEVÈZE

6, RUE CHAUDE, 6

1885

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR



Digitized by Google

Digitized by Google

A
23

592578

LETTRE
DE
LA PRINCESSE A L'AUTEUR

Le Logis, 3 janvier 1885.

Ma bien-aimée et jeune Amie,

Votre lettre du jour de l'an m'a bien émue. Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'affectueux. Moi aussi, je forme des vœux bien sincères pour votre bonheur. Puissiez-vous recueillir les plus douces satisfactions, en poursuivant la noble tâche (1) *que vous vous êtes imposée, celle de faire briller la vérité aux yeux du cher peuple de France, si malheureux et si déshérité dans le plus beau royaume du monde. Vous l'édifierez et vous le consolerez, en lui racontant nos malheurs. Les épreuves que nous avons subies et qui auraient dû nous anéantir mille fois, prouvent la toute-puissance de la divine Providence, qui nous relève aujourd'hui, où tout menace de sombrer. La dure école par laquelle nous avons passé, a rendu nos cœurs compatissants et nous n'aspirons plus qu'à une seule chose, faire des heureux.....*

Amélie de BOURBON.

(1) C'est facile à comprendre, l'auteur avait dit qu'il écrivait sur la cause, sans préciser davantage quel sujet il avait l'intention de traiter.

Digitized by Google

Digitized by Google

AUX FEMMES FRANÇAISES

C'est à vous, pieuses femmes de France, qu'est dédiée cette courte notice historique sur *Son Altesse Royale madame la princesse Amélie de Bourbon,* vous dont la patrie est si fière encore et qui avez conservé intact le trésor de la foi et du vrai patriotisme, vous qui déplorez si amèrement les maux qui nous accablent et qui demandez si ardemment au Ciel la grâce de les voir finir.

La France ne connaît pas assez la princesse qui l'aime tant. Il est temps de lui en dire un mot. Elle répondra à tant d'amour par un amour inébranlable.

Digitized by Google

C'est un cœur chrétien qui aime. C'est donc notre amie véritable. C'est une amie qui veut réellement le bonheur de la France, parce qu'elle veut avant tout que les Français aiment sincèrement le Dieu de leurs pères.

Il y a quelque chose qui résume et domine toute la vie de *la fille de France*, c'est l'amour de Dieu, l'amour de son père et l'amour de la France. L'amour de Dieu : elle l'aime franchement, parce qu'elle met sa confiance dans le sacré Cœur de Jésus et qu'elle est parfaitement soumise à la doctrine infaillible du pape, chef de l'Église catholique. Amour de son père : elle aime l'infortuné Louis XVII de l'amour filial élevé à sa plus grand hauteur et à sa plus noble perfection. Amour de la France : elle aime sa patrie comme une héroïne inspirée par le Ciel lui-même. Et ce n'est qu'un seul et même amour ; c'est un dévouement sublime qui ne s'est jamais démenti, le dévouement le plus pur, le plus généreux, le plus actif, le plus incessant.

Digitized by Google

Évidemment cette noble fille de rois a une mission providentielle à remplir à l'égard de notre malheureuse patrie. Elle se sent au cœur le devoir d'amener la France à reconnaître son infortuné père : toute sa vie à elle-même est une preuve convaincante, s'il en fut jamais, de la vérité de l'histoire de Louis XVII, et tous ses efforts tendent au même but. Combien elle est heureuse aujourd'hui de montrer aux Français leur vrai roi légitime dans la personne de son auguste frère *Son Altesse Royale monseigneur le prince Louis-Charles!* De quelle pieuse et intelligente tendresse elle entoure ses chers neveux, qui sont à ses yeux l'espoir de la monarchie chrétienne! Combien elle aime à se dire « la mère française des enfants de France ! » Ah! pourquoi tant de sollicitude? C'est uniquement parce qu'elle a l'ardent désir de « faire des heureux ». « Je veux être, disait-elle encore ces jours derniers, je veux être la dévouée mère de tous les bons Français. »

Digitized by Google

Suivons toutes ce noble et beau modèle. C'est une vraie chrétienne. Aidons-la à sauver la France, en lui rendant la foi et la religion. Aidons-la à faire connaître aux Français Charles XI, le seul roi légitime de France, le roi du sacré Cœur. Surtout prions en union avec elle pour obtenir de Dieu qu'il ait enfin pitié de nous, et nous envoie, après tant de misères et tant de honte, un peu de calme et de bonheur.

BLANCHE DE MONCIEL.

En la fête de sainte Amélie, le 5 janvier 1885

Digitized by Google

I

Sa naissance et ses premières années

> « Elle parut dans le monde pour vivre comme un lis entre les épines, et elle ne fleurit au milieu des amertumes de la vie, que pour que son exemple répandit au loin le suave et vivifiant parfum de la patience et de la résignation. »

Il y a soixante et quelques années, vivait à Spandau, sous un nom d'emprunt, un homme extraordinaire, dont la vie excita souvent la curiosité. Jamais il ne parlait de son passé ; certaines dates étaient pour lui l'objet d'un culte douloureux : chaque année, le 21 janvier, le 16 octobre se passaient pour lui dans le jeûne et les larmes. « C'est un vœu qu'il accomplit, » disait-on. Qu'avait donc de commun l'anniversaire des plus grands crimes de la France avec l'horloger allemand ? Son vrai nom était un mystère ; son extérieur indiquait une noble origine ; mais c'était tout. Qui était-il ? D'où venait-il ? Nul ne le savait, excepté toutefois ses persécuteurs, ses ennemis politiques.

Mais ce n'est pas de Louis XVII, le roi méconnu, le roi exilé, que nous voulons entretenir nos lecteurs, c'est de *Son Altesse Royale madame la princesse Jeanne-*

Digitized by Google

Amélie de Bourbon, fille aînée de Louis XVII et petite-fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Nous allons entreprendre de faire connaître un peu cette grande âme et de donner un résumé de ses douleurs. Nous essayerons de dire, en quelques pages, ce qu'elle est et quelle est sa mission. Pour traiter convenablement un si beau sujet, il faudrait ce que nous n'avons pas, un grand talent. Cependant, quand elle est si belle par elle-même, la vérité a-t-elle besoin d'être embellie ? Non, assurément. C'est ce qui nous décide à entreprendre ce petit ouvrage malgré notre incapacité.

On raconte que, quelques heures après la naissance de Jeanne d'Arc, un voyageur, à qui le père de la Pucelle donnait l'hospitalité, déposa un glaive sur le berceau de l'enfant, qui fit un mouvement pour le saisir et sourit. Dès les premiers instants de sa vie, elle essayait de prendre une arme, elle entrait pour ainsi dire dans sa mission.

Quand vint au monde madame la princesse Amélie de Bourbon, le 31 août 1819, à Spandau, elle fut accueillie par son infortuné père comme un ange consolateur. Elle aussi commençait déjà sa mission.

Son père la nomma Jeanne-Amélie ; Amélie fut dans le fait son premier nom, le nom qu'elle porta toujours. Mais ceci demande quelques lignes d'explication. Quand Louis XVI entreprit le voyage de Varennes, qui devait se terminer d'une façon si tragique, le Dauphin, déguisé en petite fille, portait le nom d'Aglaé, Madame Royale se nommait Amélie. C'est en souvenir de sa sœur, de sa sœur qui le méconnaissait, de sa sœur qui refusait de le voir, de l'entendre, de sa sœur

Digitized by Google

qui jouissait de sa fortune et le laissait gagner péniblement son pain, que Louis XVII donna ce nom à son premier enfant. Amélie veut dire « douce, aimable, aimée »; jamais peut-être nom à signification ne fut mieux porté. En effet, partout on l'aima, dès qu'on la connut.

Jeanne, qui veut dire « remplie de grâces », fut son second nom; Jeanne, le nom de la vierge de Domrémy, avec qui elle a beaucoup de traits de ressemblance. Elle est la Jeanne d'Arc de notre siècle, la gardienne du drapeau blanc. C'est elle qui la première se rendit au vœu de Notre-Seigneur, en introduisant le sacré Cœur de Jésus dans les armes de France. Mais n'anticipons pas.

Voyez-la, tout enfant encore et déjà sérieuse, aller et venir dans ce pauvre atelier, où le petit-fils de saint Louis, l'héritier de la plus belle monarchie du monde, travaille de ses mains pour gagner sa vie. Quelle obéissance! Quelle amabilité! Quelle vénération pour son père! Tout ce que l'amour filial peut inspirer, elle le ressent pour ce père si bon, dont elle est l'idole. Sa jeune intelligence comprend déjà quelle immense infortune est son partage, et elle s'efforce de lui plaire en tout pour faire compensation à ses peines. Sans connaître encore toutes les souffrances du martyr, elle pleure avec lui, elle s'attache à lui d'une façon toute particulière, elle en fait le centre de ses affections. Bonne, dévouée, aimante pour sa famille, elle voue un culte à son malheureux père. Elle est sa joie, sa consolation. Elle est sa compagne assidue; dédaignant les puérils jeux de l'enfance, c'est près de lui qu'elle

Digitized by Google

prend ses récréations. Ce sont ses récits qui la charment, ses enseignements qui la captivent. C'est près de lui qu'elle apprend ses leçons ; c'est lui qui est son premier professeur. Les sentiments de foi, de piété, de confiance en Dieu, de charité, d'oubli des injures qu'on admire en elle, elle les puise près de lui. Les vertus du père passent dans l'âme de la fille ; elle acquiert ses connaissances peu à peu et comme à son insu. L'union est complète entre eux, et, plus tard, c'est cette enfant, mûrie par le malheur, qui sera sa confidente et sa seule confidente à l'âge de douze ans.

Sa grâce naïve, sa ressemblance avec Marie-Antoinette et aussi avec la duchesse d'Angoulême, charment et attristent à la fois le malheureux exilé. Il est heureux de voir revivre les traits d'une mère qu'il adorait, d'une sœur qu'il aime malgré tous ses torts, et il ne peut s'empêcher de faire un triste retour sur les événements passés. La mort atroce de ses parents, les persécutions qu'il a subies, se retracent à sa mémoire ; ses peines, ses craintes pour l'avenir se réveillent plus vives, à la vue de ce délicieux visage qu'il ne peut considérer sans émotion et qu'il regarde sans cesse. Alors il pleure et, fidèle écho de son cœur, sa fille pleure avec lui.

Plus tard, il lui rendit ce témoignage : « Amélie, tu es la seule personne qui ne m'ait jamais fait de peine. » Ne faire jamais de peine à ses parents, même pendant les premières années de sa vie, être exempt de la légèreté de l'enfance, n'est-ce pas le propre d'une âme prédestinée à de grandes choses ?

Digitized by Google

II

Son éducation

« L'éducation, appliquée à l'âme vulgaire, est un vernis bien vite usé ; mais appliquée à une âme supérieure, c'est un gracieux feuillage accompagnant harmonieusement une belle fleur. » (X***.)

Ma fille Amélie, dit le Prince (1), passait une partie du jour avec moi, j'avais pu me procurer un piano, et je lui enseignais les premiers éléments de la musique, je lui donnais aussi quelques notions de la langue française. La plupart du temps, debout à mes côtés, ou assise sur mes genoux, pendant que je travaillais, cette chère enfant me charmait par son babil, apprenait à réciter ses leçons, ou écoutait quelques anecdotes de mes pénibles voyages que je lui racontais en conformant mon langage à la portée de son âge. Je me plaisais à suivre le développement de son intelligence, m'étudiant surtout à former de bonne heure sa raison, pour la fortifier contre l'avenir nébuleux, gros d'orages, dont je prévoyais que son existence serait assaillie. Je lui inspirais encore un grand amour pour Dieu et une soumission entière à sa sainte volonté. Ces sentiments avaient soutenu mon courage au plus fort de mes angoisses, je ne pouvais donc trop les inculquer à mes enfants, auxquels ma destinée pré-

(1) *Intrigues dévoilées*, 2ᵉ volume, page 418.

Digitized by Google

sageait une carrière de douleurs. Combien mon esprit était assiégé de sombres pensées, lorsque j'envisageais le sort futur de ces rejetons de rois, manquant souvent du nécessaire, et moi, né le maître du palais qu'habitait Charles X, ne pouvant pas toujours satisfaire à tous leurs besoins !

Quant aux enfants du prince, dit M. le docteur de Carro (1), ils n'auraient pas pu être mieux élevés, s'ils eussent appartenu à une famille régnante.

Les gouvernantes de la fille aînée de Louis XVII furent Mlle Eglantine Pégot, fille du général de ce nom, et Mme de Générès, la nièce de Mme de Rambaud. Elle eut pour professeurs les premiers professeurs de Dresde, car c'est à Dresde surtout que se fit son éducation.

Admirablement douée, sérieuse, réfléchie, attentive à tous les enseignements, la princesse Amélie acquit de bonne heure une instruction solide et variée. Les principes de la foi catholique lui furent d'abord inculqués par Louis XVII lui même, autant par conviction personnelle que pour habituer sa fille à chercher sa consolation en Dieu, comme le Prince le dit lui-même. Cette jeune âme s'ouvrit avec délices à l'étude de la religion, et les vertus chrétiennes furent bientôt pratiquées par elle dans une large mesure.

Il y a un jour dans la vie qui porte en germe la vie entière, et j'ajouterai l'éternité elle-même : c'est le jour de la première communion. Aussi vais-je transcrire ici tout entière la belle lettre que la Princesse adressait à son père à ce jour certainement le plus heureux de son existence.

(1) *Mes relations avec Louis XVII*, manuscrit, page 45.

Digitized by Google

Dresde, 17 mai 1835.

Mon cher père,

J'ai reçu ta lettre datée du 9 mai. J'ai été très heureuse d'y lire les expressions si affectueuses de ton bon confesseur. Je me suis empressée de me rendre aussi vite que possible chez le Père Dietrich, pour la lui communiquer. Il m'a reçue, ainsi que Édouard, avec beaucoup de bonté; et comme nous n'avions pas encore fait notre première communion, il nous a fait aussitôt passer un examen ; puis, nous ayant trouvés assez instruits, il a fixé notre communion au lendemain. En conséquence, mon bon père, c'est aujourd'hui 17 mai, que nous nous sommes confessés et que nous avons été admis à la table du Seigneur. C'est donc par les décrets des voies extraordinaires du Dieu tout-puissant que mon plus grand désir a été accompli. Mon père, c'est dans ce saint jour que ta fille s'est engagée devant Dieu et devant tous les saints à devenir de plus en plus parfaite, à être austèrement vertueuse, pieuse et bonne. Ah! que le Père céleste exauce mon ardente prière! Qu'il me donne la force et le courage d'être toujours fidèle à mes bonnes résolutions, afin que je reste agréable à ses yeux, que je sois la joie de mes parents, et surtout la digne fille de mon noble père!

Nous t'embrassons de tout notre cœur. Adieu, mon cher père. Je suis à jamais ta fille bien obéissante.

AMÉLIE.

La langue française fut enseignée à la Princesse dès l'enfance. La France, la patrie de son père, sa patrie à elle-même, fut bientôt aussi son pays de prédilection. A l'exemple de l'infortuné Prince, le bonheur de son ingrate nation devint bientôt son désir le plus ardent. Et, de longues années après, quand elle vint pour la première fois à Paris, ce qui lui fit le plus de plaisir peut-être,

Digitized by Google

ce fut d'entendre parler français, uniquement français. Française de fait, de cœur et de sentiments, elle se sentait enfin dans sa patrie.

Ses professeurs, les personnes qui prirent soin de son éducation, n'eurent qu'à se louer et de son intelligence si prompte et si sûre, et de son application soutenue. Aussi fit-elle de rapides progrès. Elle aimait beaucoup les beaux-arts en général, et spécialement la peinture et la musique. Toute jeune encore elle savait quatre langues, le français, l'allemand, l'anglais et l'italien ; elle a appris le hollandais. Aucune des sciences qu'étudient ordinairement les femmes de haut rang, ne lui était étrangère. Dans beaucoup de ces sciences elle excellait. L'astronomie l'intéressait au plus haut point. La musique, qui lui semblait la voix des anges, la ravissait. Elle était douée d'une voix admirable, sonore, étendue, délicieuse; elle la cultiva avec soin. Mais jamais elle ne chanta par vanité. Elle aimait au contraire à ne pas être entendue : faire plaisir à son père et à sa mère, était toute son ambition.

Quoique éloigné de sa famille, son noble père veillait sur sa fille, sur son trésor, avec un soin jaloux. Écoutons ce qu'il lui écrivait à cette époque de sa vie, où le démon tend ses pièges et où tant d'âmes font de si tristes naufrages.

J'ai reçu, ma chère fille, ta lettre du 1er février (1837), et je trouve dans tout ce que tu m'écris l'oubli de ma rose de fantaisie (1). On te flatte, on te trouve belle : C'est à merveille ! Aussi, voudrais-tu être admirée à Carlsbad ! O Amélie ! fuis

(1) Voir à la fin la lettre du prince.

Digitized by Google

les flatteurs, et n'oublie jamais qu'ils sont plus à redouter que l'ennemi le plus acharné...

Tous ces sages conseils étaient religieusement suivis et portaient leurs fruits dans cette âme privilégiée.

Nous transcrivons ici un portrait tracé d'elle, à cette époque de sa vie, et qui est encore plein d'actualité.

La jeune et belle Amélie, dont la beauté est le moindre avantage, est aimable, douce et bonne. Vous trouverez en elle tout ce que la vertu a de plus touchant, la gaieté de plus enchanteur, la grâce de plus séduisant; vous reconnaîtrez en elle tout ce que la sensibilité a de plus exquis et de plus tendre, l'esprit de plus solide, la raison de plus élevé. Allez juger de cette incomparable ressemblance, qui nous rend les traits de Marie-Antoinette. Allez la voir, et vous avouerez qu'avec ses dix-sept ans, elle n'a rien à apprendre pour soutenir la dignité princière; modèle de noblesse et de majesté, vous la verrez prête à recevoir dans les salons de Versailles tous les rois de l'Europe (1).

(1) M. Morel de Saint-Didier, dans son ouvrage : *le Dernier fils de France.*

———


Digitized by Google

III

Ses qualités

« Au milieu de tant d'idoles brisées et de fragments tombés en poussière, quel bonheur de trouver encore quelque chose de grand, de pur, d'intact, de lui donner son dévouement et de tourner là ce grand besoin du cœur qui souffre aux temps où nous sommes : le respect ! » (L'abbé PERREYVE.

Comment exprimer l'impression que produit cet ensemble de vertus et de qualités, ce charme, cette douceur qui caractérisent la princesse Amélie ? Il faut la voir, il faut l'entendre ; alors les paroles semblent bien froides pour peindre ce qui s'adresse surtout au cœur. Tout en elle émeut, attire : ses vertus, ses peines, son caractère, sa piété, son amabilité. Quand on l'a vue, on ne peut l'oublier, et on désire la revoir.

Elle est de moyenne grandeur. Elle a un maintien gracieux et noble, une démarche digne, un port de reine. Son visage respire la bonté, la loyauté, la franchise. Elle a les yeux bleus, très doux, le nez aquilin, de jolis cheveux cendrés disposés avec goût. Ses lèvres vermeilles sont ornées la plupart du temps d'un sourire délicieux, expressif. Sa ressemblance avec Marie-Antoinette est parfaite, et tous ceux qui ont connu la Reine ont re-

Digitized by Google

trouvé en sa petite-fille tous ses traits. Dirons-nous qu'elle est jolie? Non : car elle est plutôt belle. « La beauté morale se reflétant sur de beaux traits, » voilà en deux mots le portrait de Son Altesse Royale madame la princesse Amélie.

Elle est affable, indulgente ; on l'aborde sans crainte ; elle a des mots gracieux pour tous. Elle est reconnaissante même pour les plus petites choses. Une attention la touche, un rien lui montrant qu'on a pensé à elle, lui fait plaisir. Et à cette amabilité toute séduisante, elle joint les plus hautes vertus. Elle a en outre ce grand attrait que donne le malheur : elle a souffert si cruellement !

Après une vie de peines et de douleurs, comme l'a été la sienne, elle croit encore au bien ; après les déceptions sans nombre qui ont été son partage, elle espère encore. Elle est si bonne, qu'elle ne peut supposer le mal : sa belle âme s'y refuse. Et quand le mal est trop manifeste, elle excuse les méchants. Pour les ennemis de son père, a-t-elle de la haine ? non ; du mépris ? non ; elle a de la pitié, de l'indulgence. Elle prie pour eux..... Ah ! quelle leçon pour nous !

Elle est aimée de tous ceux qui l'ont vue. Elle attire, elle séduit ; on ne peut se soustraire à son doux empire, à cet empire qu'elle exerce sans vanité, sans avoir l'air même de s'en douter.

Elle n'aime pas la louange. Parle-t-on d'elle, de ce qu'elle est, de ce qu'elle a fait : elle impose silence. A l'entendre, elle n'est qu'un bien faible instrument dans la main de Dieu. Ses vertus, ses qualités, que tout le monde admire, elle seule les ignore. Et le plus petit

Digitized by Google

bien qu'elle découvre en quelqu'un, elle l'admire, comme s'il n'y en avait pas bien plus en elle.

D'une complaisance extrême, elle dit et raconte tout ce qu'on veut entendre de sa bouche, malgré la peine que lui causent certains de ces récits.

Elle s'exprime avec goût, simplement, *grandement*, si j'ose parler ainsi. Elle dépeint à grands traits; mais chaque mot porte et fait image. Elle tient son auditoire suspendu à ses lèvres. Elle a cessé de parler, qu'on l'écoute encore. Elle a des mots heureux, des à-propos charmants. On croit voir ce qu'elle raconte, on croit entendre ceux dont elle redit les paroles. S'émeut-elle ? Un souvenir douloureux amène-t-il des larmes dans ses yeux ? Son émotion gagne ceux qui l'entourent. Parle-t-elle de ce qui est beau, de ce qui est grand ? Son enthousiasme se communique, l'enthousiasme du beau, la passion du bien : les seuls qu'elle connaisse.

Son jugement est très sûr : elle examine froidement, elle étudie à la fois les choses et les personnes.

Son esprit est sérieux dans toute l'acception du mot, et avec cela elle a l'enjouement le plus aimable, une gaieté douce et bienveillante. La médisance ne la fait pas sourire : elle sait ce que peut une parole pour le bien comme pour le mal.

Son âme est loyale et franche. Jamais le mensonge n'a souillé ses lèvres. Écoutons-la :

Ne doutez jamais, dit-elle, jamais de la parfaite pureté, de la véracité, de la probité de mon bien-aimé père, quoi qu'on puisse dire de cette incomparable victime. Soyez persuadés que, si, au lieu des saintes convictions que j'ai à ce sujet, la moindre incertitude était venue me troubler, moi, sa fille, je

Digitized by Google

n'aurais point poursuivi sa défense. Dieu m'a fait la grâce de me donner une âme loyale, et jamais le mensonge n'a souillé mes lèvres, pas plus que celles de mon vénéré père, qui m'a enseigné la crainte de Dieu et m'a donné l'exemple de toutes es vertus... Ah ! le roi mon père en est témoin, je tiens mille fois plus à son honneur qu'à son nom royal.

Pour qui sait combien elle a aimé son père, ce langage semble plus généreux, plus admirable encore. Ainsi « si la moindre incertitude était venue la troubler, » elle aurait, par amour de la vérité, abandonné la défense de ce père qu'elle a tant aimé.

Digitized by Google

IV

Confiance que Louis XVII avait en elle

« Amélie, je te confie ta mère, tes frères et tes sœurs. »
(Louis XVII.)

Nous avons dit quelle union de sentiments existait entre Louis XVII et sa fille aînée, quelle tendre affection ils avaient l'un pour l'autre. Quand, au mois de juillet 1832, cédant au sentiment de son devoir, le prince quitta sa famille et se rendit en France, c'est à la princesse Amélie qu'il confia le but de son voyage. La duchesse de Normandie, son épouse, étant souffrante alors, il craignait de l'impressionner trop vivement. Aussi il lui dit simplement que ses affaires l'appelaient en Saxe et qu'il y passerait quelques semaines ; mais voici ce qu'il dit à la Princesse :

Je vais rentrer dans ma patrie ; mon absence sera longue et peut-être ne vous reverrai-je pas avant deux ans. Je reviendrai alors vous chercher et vous serez heureux. C'est un secret que tu dois garder, comme s'il était enseveli dans la tombe, et tu n'en diras rien à personne, pas même à ta mère, quoi

Digitized by Google

qu'il arrive : ma vie en dépend. Sois la consolation de cette bonne mère et son soutien dans ses peines. Assiste-la suivant tes forces, et autant que ton âge peut te le permettre. Sois bonne et brave : Dieu t'inspirera ce que tu dois faire. Mets ta confiance en lui, il n'abandonne jamais ceux qui l'aiment. Amélie, je te confie ta mère, tes frères et tes sœurs.

La princesse Amélie voulait l'accompagner. De son côté, ce tendre père eût été heureux de l'avoir près de lui dans son long voyage ; c'eût été pour lui une douce consolation de présenter aux Français la petite-fille du Roi-Martyr, dont la ressemblance avec l'infortunée reine Marie-Antoinette eût été d'un si grand poids auprès des royalistes ; mais, devant faire la route à pied et ne voulant pas priver son épouse des soins et de l'affection de sa fille, il partit seul.

A ce moment toujours si douloureux de la séparation, la Princesse, courageuse au-dessus de son âge, faisant à son père les plus tendres adieux, lui renouvela sa promesse de discrétion et lui jura d'accomplir religieusement ses recommandations.

Pauvre enfant ! à douze ans, dans quelle situation difficile se trouve-t-elle ! Elle est inquiète sur le sort de son père, elle ignore complètement comment se fait son voyage, elle ne sait pas s'il peut entrer en France. N'est-il pas en prison ? Ne lui fait-on pas subir des tortures, comme on l'a fait tant de fois ? Et elle ne peut confier la peine de son âme à personne, pas même à sa mère !

Sa promesse fut fidèlement gardée, et, malgré son jeune âge, nous la voyons à cette époque déjà *femme*, Au milieu des souffrances et des privations de l'au-

Digitized by Google

guste famille, elle est toujours l'ange consolateur du foyer. Elle travaille jour et nuit pour gagner le pain de sa mère et de ses frères et sœurs. Elle est le soutien et l'appui de cette mère désolée. Initiée si jeune à toutes les douleurs de son auguste père, elle peut dire en toute vérité qu'elle n'a pas eu d'enfance et que la souffrance fut son pain quoditien.

Plus tard, quand Louis XVII, chassé de France comme un criminel, passa en Angleterre, c'est la princesse Amélie qui vint le rejoindre la première, avant même les autres membres de la famille, et qui posséda toute sa confiance jusqu'à ses derniers moments.

Digitized by Google

V

Son dévouement à sa famille

« Mulierem fortem quis inveniet. »
(S^tes Écritures.)

Ce dévouement si complet, cet oubli d'elle-même, qu'elle pratiqua si bien, furent l'œuvre de toute sa vie. Après le départ de son père pour la France, en 1832, c'est son travail qui fait vivre l'infortunée famille. Elle a douze ans, et elle gagne presque autant que sa mère. Jour et nuit, courbée sur son ouvrage, à la faible lueur d'une lampe, elle travaille avec agilité, l'aiguille court entre ses doigts. Ses rares moments de repos sont toujours abrégés. Ce mot si dur : « Il faut travailler, travailler encore pour ne pas mourir de faim, » retentissent sans cesse à son oreille. Ses inquiétudes au sujet de son père augmentent chaque jour et s'ajoutent à ses peines. Pendant de longs mois, le travail de la duchesse de Normandie et de la princesse Amélie, la fille de France, fut la seule ressource de la famille royale. Cet argent, fruit de bien des veilles et arrosé de tant de

Digitized by Google

larmes, seul fit vivre les royaux proscrits jusqu'en 1834, époque à laquelle Louis XVII put enfin leur faire passer quelques secours. A partir de ce moment, leur situation fut meilleure, mais de nouveau, en Angleterre, la misère entra sous leur toit, puis en Hollande, après la mort du Prince.

A la mort de son père, quand l'auguste Princesse était abîmée dans sa douleur, il lui sembla encore entendre la voix de son bien-aimé père lui dire : « Amélie, je te confie ta mère, tes frères et tes sœurs. » Toujours fidèle à cette parole de son père, nous la voyons le remplacer, en quelque sorte. C'est-elle encore qui gagne le pain de la famille. A Crossen, elle travailla de ses mains; à Bréda, elle donna des leçons. Son instruction, ses talents, elle les prodigua. Elle donna son temps, sa vie pour sa famille. Combien il dut lui être pénible, à elle la noble descendante de tant de rois, de professer, de dépenser pour ainsi dire en menue monnaie les richesses de sa belle intelligence! Cette voix admirable que Louis XVII aimait tant à entendre, elle sut bien l'utiliser. Ce talent musical si développé, les sciences exactes, les langues, tout fut enseigné par elle. On lui confia des jeunes filles de la classe élevée; elle soigna non seulement leur instruction, mais aussi leur cœur, et nous aimons à penser que quelques-unes de ses vertus se communiquèrent à ses élèves.

Dès son enfance, elle s'occupa avec sollicitude de ses frères et de ses sœurs, qui tous avaient pour elle une affection mêlée de respect et de vénération. Aujourd'hui encore, leur sœur aînée est également de leur part l'objet d'un tendre respect et d'une grande

Digitized by Google

admiration. Elle remplit près de ses neveux le rôle d'une seconde mère. Il y a quelques années, elle amenait en France le second des fils de son frère, le prince Edmond ; un peu plus tard l'aîné; et il y a un an à peine la mère et le troisième enfant vinrent aussi vivre près d'elle. Ces petits princes sont l'objet de ses soins. « Ils sont doublement nos enfants, » écrivait-elle après la mort de leur père (novembre 1883). Elle surveille leur instruction ; elle veut, avec la grâce de Dieu, en faire de bons chrétiens et de bons Français. Elle réussira, nous en sommes certain ; et ces jeunes princes si bien doués et déjà si pieux, seront l'honneur et la couronne de leur auguste tante et de leur « bon oncle », leur subrogé-tuteur, qui les aime comme un père et qui ne peut ni les regarder, ni même penser à eux, sans pleurer au souvenir de leur illustre origine et de leur grande infortune.

Digitized by Google

VI

Ses peines

« Dieu éprouve ceux qu'il aime. »

Si la vie de Louis XVII fut un martyre continuel, celle de sa fille aînée fut aussi bien douloureuse. Oh! qui dira combien elle a souffert! Combien elle a pleuré! Dieu seul, qui compte les larmes versées devant lui par ses enfants pour en former leur couronne, Dieu seul le sait. Ce que nous savons, ce que nous pouvons dire, c'est sa résignation, c'est sa foi, c'est son courage, c'est sa confiance en Dieu.

Une dame, qui comme elle fut bien éprouvée, lui écrivait : « Les grandes âmes sont formées à leur mission sous le marteau de la croix. » Comme cette parole semble vraie à qui connaît madame la princesse Amélie! Oui, c'est sous le marteau de la croix, sous l'étreinte de la douleur, qu'elle endura sous tant de formes, que son âme d'ailleurs si grande, si noble, se trempa. Le feu de l'épreuve, la tribulation, ce sceau de

Digitized by Google

Dieu, la rendirent ce qu'elle est, et l'on peut dire d'elle, dans un sens, comme de la Mère du Sauveur : « Elle se tint debout au pied de la Croix. » Ce n'est pas trop dire : ce fut là son attitude, toujours affligée, jamais abattue, brisée, mais courageuse.

Elle fit bien jeune l'apprentissage de la souffrance. Dès son enfance, confidente de son père, elle ressentit ses douleurs passées avec toute l'ardeur de son cœur. Sa jeunesse presque entièrement écoulée en prison pour cause politique, les tortures morales et physiques qu'il avait subies, ses craintes, ses déceptions, elle sut tout, et elle en souffrit cruellement.

Plusieurs fois elle vit accuser son père injustement. Elle vit la porte d'une prison se dresser entre elle et lui, elle entendit d'iniques sentences, elle vit la calomnie s'attacher à ses pas, elle vit le poison le priver de ses défenseurs et de ses amis, elle vit des mains criminelles s'armer pour le tuer, et surtout elle le vit mourir et mourir empoisonné. Après quarante années, ce souvenir est encore bien poignant, et si vous l'entendez dire un mot de ces scènes déchirantes, une tristesse si amère se peint sur son noble visage et tout en elle révèle une si profonde douleur, que les cœurs les plus durs ne peuvent manquer d'être émus et de dire : « Voyez, comme elle l'aimait ! »

Plus que toute autre, elle souffrit des malheurs sans nombre qui ont été le partage de la famille royale. Elle eût voulu voir sa mère, ses frères, ses sœurs heureux enfin, l'honneur de son père solennellement reconnu, la France chrétienne et florissante. Toujours elle espérait et toujours de nouveaux obstacles se faisaient

Digitized by Google

sentir. Cette vie de déceptions était peu faite pour une âme avide du beau, du bien et de la vérité, comme l'est la sienne. Un dévouement, dont on avait protesté maintes fois et qui lui paraissait sincère, venait-il à faillir : cette désertion lui semblait d'autant plus affreuse que son âme est plus loyale. Pleine de foi, de confiance, elle eût voulu voir le bien partout, et elle devait convenir que, à peu d'exceptions près, franchise et désintéressement ne sont que de vains mots.

Digitized by Google

VII

La chrétienne fervente

« Domine, Deus virtutum, converte nos et ostende faciem tuam, et salvi erimus. » (LÉON XIII.)

La fille aînée de Louis XVII, baptisée à Spandau à sa naissance, fit sa première communion à Dresde comme nous l'avons vu et fut confirmée dans la même ville par l'aumônier de la cour, monseigneur Dietrich, qui s'était chargé de son instruction religieuse. La grâce trouva une âme bien disposée à l'épanouissement de toutes les vertus.

Pleine de foi, de confiance, de charité, la princesse Amélie est chrétienne comme on l'était aux premiers siècles de l'Église.

Cette foi qu'on ne trouve plus guère, hélas! maintenant, cette foi que rien ne rebute, à laquelle rien ne semble impossible, cette foi qui transporte les montagnes et va jusqu'au martyre, la fille de France la possède entière, complète. « Dieu sauvera la France, » dit-elle. Quand? Comment ? elle l'ignore. Elle sait seu-

Digitized by Google

lement que Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit: « Demandez et vous recevrez. » De toutes parts le salut de la France est demandé, donc il sera accordé.

Méconnue de beaucoup, sans aucun espoir humain, elle veut cependant espérer. Toutes les tentatives de son infortuné père pour se faire reconnaître ont échoué, ses efforts à elle ont été souvent infructueux : n'importe, elle espère encore et elle veut être assurée par un signe sensible qu'elle n'espère pas en vain.

Le 25 août 1879, elle écrit à Sa Sainteté le pape Léon XIII : « J'ose espérer que Votre Sainteté exaucera « la prière de la petite-fille du Roi-Martyr et voudra « bien lui envoyer sa bénédiction comme gage de salut « et de suprême espérance. » Quelques jours après, le 1er septembre, le Pape lui adresse, avec la bénédiction demandée, ce verset du Psaume LXXIX : *Domine, Deus virtutum, converte nos; ostende faciem tuam, et salvi erimus.*

Cette bénédiction n'est-elle pas l'aurore du salut ? « O Dieu, convertissez-nous, et nous serons sauvés ! » La conversion de la France commence, elle sera suivie certainement du salut. Prions, prions avec ferveur pour en hâter l'heureux moment.

L'amour de Dieu et du prochain, voilà encore l'une des vertus caractéristiques de Madame Royale. Elle adore, elle bénit la main de Dieu, qui tant de fois l'a éprouvée cruellement. Elle comprend cet amour du Créateur pour sa créature, cet admirable amour qui frappe parce qu'il aime. Elle désire la gloire de Dieu, elle désire son règne sur le monde.

La vengeance qu'elle veut tirer de ses ennemis, des

Digitized by Google

ennemis de son père, c'est de les voir heureux et chrétiens. Au moment où le juge prononçait, en 1874, l'arrêt inique, elle faisait cette prière, fidèle écho de celle du Roi-Martyr :

O mon Dieu, si dans votre justice vous avez résolu de nous abandonner sans retour, qu'il soit fait selon votre volonté ; mais au moins que la France soit épargnée, et que l'iniquité de cette sentence ne retombe pas sur la tête de ses enfants.

Au milieu de nos plus grandes angoisses, j'ai souvent béni le Dieu tout-puissant de ne pas nous avoir mis à la place de nos adversaires. Nous éprouvons l'incommensurable douceur de pouvoir pardonner le mal qu'ils nous font.

Le pardon, l'oubli des injures, voilà le dernier terme de la charité chrétienne.

Notre - Seigneur, se manifestant à la bienheureuse Marguerite-Marie, lui exprima le désir de voir son sacré Cœur gravé dans les armes de France pour les rendre victorieuses. Louis XIV, sollicité de le faire, refuse ; plus tard, Louis XVIII refuse également. Le comte de Chambord, pressé d'accomplir le vœu de Notre-Seigneur, répond qu'il ne s'y sent pas poussé. C'était aux petits-fils du Roi-Martyr qu'il appartenait de renouveler la consécration que Louis XVI fit de la France, dans la prison du Temple, et de mettre la divine Image dans les armes de France.

En 1879, le changement du blason royal est solennellement accompli et le sacré Cœur rayonne maintenant au milieu des fleurs de lis tant de fois séculaires. L'instigatrice de cette pieuse manifestation de foi chrétienne, c'est encore madame la princesse Amélie.

Digitized by Google

Elle a compris que le salut ne peut venir que de Dieu, et elle donne à la France et au monde entier un témoignage éclatant de sa confiance dans les divines promesses de Notre-Seigneur.

Nous souhaitons à ceux qui nous lisent, le bonheur de voir la pieuse princesse, ne fût-ce qu'une heure, et nous les défions de ne pas se sentir émus, transportés par la foi et les vertus de cette vaillante chrétienne, de cette digne petite-fille du Roi-Martyr.

Digitized by Google

VIII

Ses démarches pour venger le nom de son père

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. » (*Sermon sur la montagne.*)

Ou celui qui a été connu sous le nom de Charles-Guillaume Nauendorff, était Louis XVII, comme il l'a toujours affirmé et comme l'ont témoigné tant de vaillants hommes de cœur; ou il ne l'était pas. S'il n'était pas Louis XVII, il était un menteur. Dans cette dure alternative, qui n'embarrasse nullement les gens de bonne foi, il était de la plus haute importance de faire reconnaître juridiquement le nom de ce pauvre martyr, c'était une dette sacrée due à sa mémoire. Sa fille aînée, après la mort de son infortuné père, s'emploie de toutes ses forces, de tout son cœur, à obtenir une reconnaissance d'identité. Son espoir est en Dieu seul: son moyen d'action, c'est la droiture. Dans ce monde pervers, dans ce siècle dépravé, que l'on fait peu de chemin la plupart du temps avec ces deux seules armes ! Elle l'éprouva souvent, Dieu le permettant, dans sa sagesse insondable, pour

Digitized by Google

tremper sa vertu et nous châtier nous-mêmes. Mais rien n'arrêta son courage : ce qu'elle fit de démarches, pour arriver à un résultat tant désiré, est incalculable. Voyages, recherches, travaux, elle n'épargne rien ; mais à mesure qu'elle avance dans cette voie, le but semble la fuir.

C'est grâce à elle qu'en 1851 et 1874 eurent lieu les fameux procès, qui firent tant de bruit en France et à l'étranger. Hélas ! déception ! On écarta malicieusement et injustement les revendications de la famille royale ; on paraît oublier qu'elle a pour elle le droit et la vérité. Ses adversaires ne daignent même pas paraître à la barre, et un jugement inique est rendu. Cet arrêt injuste à tant de titres, qui enlevait à la princesse tout espoir humain, est accueilli par elle avec une immense douleur, mais avec résignation. Elle se montre douce au malheur même, et de ses lèvres s'échappe cette sublime prière, qu'il est bon de répéter : « Mon Dieu, que l'iniquité de cet arrêt ne retombe pas sur la France ! »

Depuis 1845 jusqu'à nos jours, elle a renouvelé sans cesse ses tentatives. Elle a vu des personnes qui ont connu son père et dont le témoignage peut être invoqué. Elle a recherché des pièces, des documents. Elle a préparé des appels à l'opinion. Elle a encouragé les défenseurs de la royale cause. Toujours à l'œuvre, toujours prête à combattre, rien ne lui a coûté, rien ne lui a semblé difficile : l'amour filial lui donnait des ailes. Sa persévérance ne se lasse pas, et, après quarante années de déceptions et de dénis de justice, nous la voyons aussi ferme dans son espérance.

Digitized by Google

La reconnaissance du nom de son auguste père est, avec le bonheur de la France, le but de sa vie et le désir de tous ses instants.

C'est dans cette intention, et ce n'est pas un minc succès, qu'il y a deux ans et quelques mois elle parvint, après des efforts inouïs et grâce à des circonstances vraiment providentielles, à fonder le journal *la Légitimité*, qui est l'organe de la survivance. Ce journal traite la question de Louis XVII au point de vue historique et fait un bien immense. Ses rédacteurs, hommes remarquables par leur talent et par leur science, savent attirer de leur côté tous les esprits sérieux par la sûreté de leur doctrine et par leur attachement inviolable à la chaire de Pierre. L'opinion s'émeut : aujourd'hui, toutes les preuves, qui étaient éparses jusqu'ici, sont réunies en faisceaux lumineux, et il n'y a plus moyen de douter.

Digitized by Google

IX

Son mariage

« Puisque je ne pouvais faire le bonheur de la France entière, je voulus au moins essayer de faire le bonheur d'un Français. »
(La princesse AMÉLIE, 30 mai 1884.

De tout temps la fille de Louis XVII inspira le respect et l'admiration. Vivement sollicitée de se marier, toujours elle avait refusé. Elle appartenait à sa famille : elle ne vivait que pour elle, elle ne respirait que pour défendre l'honneur de son père.

Après le procès de 1874, désolée mais non découragée par l'inique arrêt qui le termina, elle pensa servir plus efficacement la cause, en venant se fixer en France. Ce fut aussi vers cette époque qu'elle agréa la demande d'un des premiers défenseurs de son père, que le prince aimait beaucoup, qu'il appelait « son petit général », un compagnon d'études du prince Édouard, un ami qui comptait quarante ans de dévouement à cette royale infortune, un homme de foi, de caractère, d'énergie et de cœur, un noble descendant d'une de ces bonnes familles du Poitou, chez lesquelles la fidélité au Roi

Digitized by Google

marchait toujours de front avec la fidélité à Dieu. « Ne pouvant, dit alors la Princesse, faire le bonheur de la France entière, je voulus au moins essayer de faire le bonheur d'un Français. » M. Abel de Laprade, qui, malgré la distance et mille circonstances qu'il serait trop long d'énumérer, avait conservé bien vivant son souvenir, eut l'insigne honneur d'épouser cette fille de roi le 15 juillet 1876. A Bréda (Hollande), sa résidence, elle était connue, c'est dire qu'elle était aimée. Tous les rangs de la société la regrettaient; on le lui disait, on la fêtait. Des quantités de fleurs lui étaient envoyées. Tous la pleuraient. On enviait le bonheur de son mari. En témoignage du vif intérêt que l'on portait à la Princesse et de l'affection aussi vive que respectueuse que l'on avait pour elle, une députation nombreuse et attendrie fut envoyée à M. de Laprade, pour le supplier, le conjurer de rendre la Princesse heureuse. Cette touchante démarche, qui émut profondément l'excellent mari sans le surprendre, et, j'ajouterai, sans qu'elle lui soit nécessaire, dit assez combien on eût voulu voir enfin le bonheur sourire à la fille de l'infortuné roi de France. Inutile de dire que son acte de mariage est fait au nom de Bourbon, comme l'acte de décès de son père. Elle aimait la Hollande, seul pays, avec l'Angleterre, où son père fût reconnu, où l'infortunée famille fût entourée des égards qui lui sont dus à tant de titres; elle aimait cette nation hospitalière, et seule la France pouvait l'attirer davantage.

Il lui fut très pénible de quitter sa bonne et excellente mère, Mme la duchesse de Normandie, qui vit encore et est âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle ne la quitta

Digitized by Google

qu'après lui avoir donné les plus précieux gages de son amour filial. Cette femme au noble cœur, en devenant épouse, n'oublia point ses devoirs de fille, et l'éloignement n'a rien diminué de la tendre affection qu'elle a pour sa mère.

La famille Martin de Laprade possède, depuis bientôt un siècle, dans le Poitou, une charmante châtellenie, appelée le Logis, située dans la commune de Mazerolles, près Lussac-les-Châteaux, au département de la Vienne. C'est là le port où aborda enfin la princesse Amélie, après de longues années d'une vie sans cesse ballottée de la misère à la richesse, puis à une extrême pauvreté, puis encore à une position meilleure, comme un vaisseau qui suit le flot d'une mer en furie, et monte et s'abaisse à son gré.

Près de cette solitaire et délicieuse habitation, qu'elle appelle en souriant « mon petit Trianon », coule silencieusement un ruisseau. « Qu'il soit pour moi le Léthé ! Qu'il soit un fleuve d'oubli ! » dit-elle dans son poétique langage, en le regardant avec mélancolie. Hélas ! ce souhait pourtant si légitime n'est pas entièrement réalisé : malgré l'affection et le dévouement qui l'entourent et qui lui sont prodigués à toute heure dans sa maison, les peines intimes qui ont pénétré son âme, ses peines sont trop grandes, pour qu'elle les oublie jamais. Cependant, un jour va venir, n'en doutons pas, où ses larmes se changeront en joie.

Mme la princesse Amélie, personnifiant en France la royauté légitime, le Logis est souvent visité par des amis dévoués, les uns dont la fidélité est depuis longtemps éprouvée, les autres, nouveaux venus, mais tous



unis dans leur attachement inébranlable au ROI TRÈS CHRÉTIEN CHARLES XI et à son auguste sœur. Tous proclament à l'envi les vertus de la petite-fille du Roi-Martyr. Voyez-les au retour d'un de ces heureux voyages au « vrai parterre des Lis » : Quel enthousiasme ! Quelle ardeur pour le bien ! Quelle foi ! Quelle confiance ! Ah ! c'est qu'un reflet de la grande âme de « l'ange de la survivance » a rejailli sur la leur.

Digitized by Google

X

L'ange de la cause royale

« In hoc signo vinces. »

Jadis Jeanne d'Arc s'en vient à Chinon trouver, après une défaite, le roi Charles VII, pauvre et délaissé, et lui annonce la victoire de la part de Dieu. Elle se met à la tête des armées, et son courage relève le courage des guerriers. Sa bannière est blanche, semée de fleurs de lis d'or ; au centre sont écrits ces mots : *Jesus*, *Maria*. C'est là son arme. Et elle répand la terreur dans les camps ennemis. Forte de la force de Dieu même, qui combat pour elle, elle remporte victoires sur victoires. Elle conduit le Roi, comme par la main, au milieu de dangers inouïs et de difficultés sans nombre, et enfin elle le fait sacrer à Reims.

De nos jours, si le nombre des défenseurs de la royauté légitime représentée par Charles XI, quoique considérable, n'est pas encore ce qu'il devrait être, ils ont du moins, dans la personne de madame la prin-

Digitized by Google

cesse Amélie, Jeanne d'Arc et son drapeau, et c'est tout. Elle aussi, comme la vierge de Domrémy, combat pour son roi légitime de la part de Dieu. Elle a le bouclier de la foi, elle est animée d'un courage invincible, et ses victoires sont nombreuses. Quelqu'un vient-il à elle, indécis, tremblant: avec patience, avec charité, elle lui dit ce qu'il veut savoir; elle lui prouve l'identité de son infortuné père avec Louis XVII. Elle laisse inconsciemment entrevoir sa belle âme; elle fait connaître et aimer son auguste frère, le roi Charles XI. Elle triomphe des préventions, des entêtements les plus enracinés, et, si le visiteur est loyal, il sort convaincu et dévoué.

A ce propos, je ne puis mieux faire que de rapporter ici le passage d'une lettre que lui écrivait dernièrement un des amis de la cause, qui laisse entrevoir, en peu de mots, toutes les qualités de son esprit et de son cœur. M. le comte de X*** écrivait à la date du 21 janvier dernier :

Nous avons prié avec ferveur ce matin à l'intention de votre infortunée famille. Au service habituel du Roi-Martyr, on voyait une nombreuse assistance.

Permettez-moi, je vous prie, auguste Princesse, de me souvenir que l'année dernière, à pareil jour, j'eus l'immense bonheur de connaître la fille de nos rois.

Sous le péristyle de la Madeleine, au milieu des curieux à la physionomie indifférente, je vous avais remarquée triste, éplorée, semblable à l'ange de la douleur et portant seule, pour ainsi dire, le souvenir et le poids d'un régicide qui aurait dû nous écraser tous.

Quelques heures plus tard, dans le salon de Mme E***, la vérité qui sortait de votre bouche, le rayonnement qui émanait de votre personne entière, lorsque vous racontiez les

Digitized by Google

faits merveilleux dont vous avez été à la fois témoin et victime, accusaient à mes yeux votre royale origine.

J'eus alors l'honneur (date inoubliable) de vous présenter mes hommages les plus respectueux et les plus dévoués, et ils furent accueillis, j'ose vous le rappeler, avec cette grâce exquise que seule vous possédez.

En souvenir de cet anniversaire, veuillez, auguste Princesse, me permettre de les déposer encore à vos pieds comme le plus fidèle de vos sujets.

Suivant le vœu de Notre-Seigneur et d'accord avec le roi son frère, elle a fait graver, au milieu des armes de France, le sacré Cœur de Jésus. Le nom de Jésus était sur la bannière de Jeanne d'Arc un signe de victoire ; un drapeau portant le sacré Cœur de Jésus, accompagné des mots : *In hoc signo vinces*, n'est-il pas bien plus encore un drapeau deux fois béni et destiné certainement à présider aux futures gloires de la France redevenue chrétienne ? Le nouveau *Labarum*, voilà la bannière de madame la princesse Amélie ; et qu'elle est bien entre ses mains ! Il nous semble la voir si belle, si digne, si rayonnante de foi et de courage, présenter à la France, désolée et meurtrie, ce signe vainqueur, et lui montrer le salut, lui montrer le sauveur : le sacré Cœur de Jésus, prenant pour lieutenant Sa Majesté le roi très chrétien Charles XI.

Digitized by Google

XI

Son rôle auprès de Charles XI

« Le lis de France a refleuri et il a refleuri dans sa main. »
(L'abbé X***.)

Dans tous les temps, nous avons vu des femmes, illustres par leur naissance comme par leurs vertus, contribuer puissamment au bonheur des peuples, ramener à Dieu les souverains et jeter autour d'elle le double rayonnement du patriotisme et de la foi. Sans remonter aux premiers siècles du christianisme, et laissant de côté sainte Hélène, sainte Marguerite et plusieurs autres, n'avons-nous pas, en France et à différents degrés, et sainte Clotilde, et Blanche de Castille? La mission de ces saintes femmes, mission toute de paix, toute de douceur, mais en même temps mission immense dans ses résultats, s'est personnifiée de nos jours en madame la princesse Amélie.

Il y a quelques années, le petit-fils du Roi-Martyr, Charles XI, vivait dans une obscurité relative. Il ne fallait rien moins que le devoir pour le déterminer à

4

Digitized by Google

se présenter à la France, dans le but de rétablir l'ordre social, et, de la triste nation que nous avons, refaire la France de Charlemagne et de saint Louis. Son auguste sœur, connaissant mieux que lui encore, s'il est possible, les malheurs de notre patrie, et ce qu'il faut pour la sauver, hâta bien certainement ce moment si désiré et si désirable. Ses prières si ferventes, si ardentes, ses sages conseils et ses pieux exemples ont contribué singulièrement, non pas à faire du Roi un Roi chrétien, il l'était déjà, mais à lui faire secouer toute lenteur, tout atermoiement, pour une action aussi prompte qu'énergique. Confiant dans l'expérience de sa sœur aînée, docile à la voix de Dieu qui parlait par sa bouche, nous avons vu Charles XI adresser à la France ce beau manifeste du 18 décembre 1883, où entre autres choses, nous lisons cette parole mémorable : « Je veux que Dieu règne en maître ; j'aspire à être le « bras de fer qui réalisera ce programme. »

Ceux qui ont dit que la France est perdue, en tant que nation chrétienne, que la fille aînée de l'Église n'en a plus que le nom, n'ont pas entendu Charles XI nous donner sa parole de Roi que tous ses efforts tendront à établir une monarchie chrétienne et paternelle ; ils n'ont pas vu l'enthousiasme des vrais chrétiens à ces promesses si consolantes ; ils n'ont pas vu l'espoir renaître dans tous les cœurs devant le nouveau blason de France. Une légende raconte que le blazon d'azur, aux trois fleurs de lis, fut apporté du ciel à sainte Clotilde par un ange. De sainte Clotilde date la royauté chrétienne : de son Altesse Royale madame la princesse Amélie de Bourbon, plaçant le sacré Cœur de

Digitized by Google

Jésus au milieu des fleurs de lis, datera la régénération de la France chrétienne.

Le 14 mars 1884, notre Roi très chrétien renouvelait solennellement à Montmartre la consécration déjà faite de la France au sacré Cœur. « Je consacre, dit-il, à l'exemple de mon aïeul Louis XVI, ma personne, ma famille et mon royaume au sacré Cœur de Jésus. » Cette cérémonie touchante, accomplie aux yeux de tous sur le Mont des Martyrs, dans ce temple élevé par l'univers entier, est le complément, le sceau du manifeste du 18 décembre.

L'admission du sacré Cœur dans les armes de France eut des opposants. Les demi-chrétiens la trouvaient inutile, d'autres même nuisible. « D'un parti politique le Prince fait un parti catholique : ce n'est pas le moment, disait-on. Qu'il soit pieux, autant qu'il le voudra, c'est bien ; mais cette manifestation est inopportune, elle éloignera de sa personne les hommes du jour. Quand il aura tiré la France de l'abîme, il se posera, s'il le veut, comme Roi Très Chrétien ; mais à quoi bon afficher dès maintenant de la dévotion? etc. etc. » A toutes ces réflexions plus ou moins directement présentées, Charles XI oppose la plus admirable fermeté. A l'exemple de la princesse Amélie, il a mis toute sa confiance en Dieu, il est inébranlable dans ses sentiments, et ce qu'il a accompli par conviction religieuse, rien ne peut le déterminer à ne pas en témoigner hautement.

Dans tous les actes du Roi, nous voyons la bienfaisante influence de la Princesse, influence de chrétienne et d'ange gardien. Et nous nous plaisons à constater

Digitized by Google

et à redire que si, près de son frère, ses efforts sont couronnés du plus beau succès, près des vrais catholiques, son patriotisme religieux a trouvé un fidèle écho.

Digitized by Google

XII

Ses espérances

« Le triomphe de la justice, le bonheur de la France seront ma plus grande gloire. »
(La princesse Amélie, 26 octobre 1884.)

« Une immense espérance a traversé la terre,
« Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux. »

Le 18 décembre 1883, le prince Louis-Charles de Bourbon, fils aîné de Louis XVII, adressait à la nation française le manifeste suivant, expression énergique de ses convictions catholiques et de ses sentiments paternels pour la France et particulièrement pour le peuple.

Français,

La mort de mon cousin, M. le comte de Chambord, déchire tous les voiles, et, en brisant sans retour des espérances mal fondées, vous rappelle nécessairement le souvenir de l'orphelin du Temple, Louis XVII, mon infortuné père.

Plus d'hésitation. Choisissez :

Ou les princes d'Orléans, c'est-à-dire la violation de la loi salique, ce *palladium* antique de la patrie française ; les d'Orléans, c'est-à-dire l'incarnation vivante de la Révolution ;

Ou bien le petits-fils du Roi-Martyr.

Digitized by Google

Seul, le petit-fils de Louis XVI réunit tous les titres à votre amour. Son aïeul et son père sont morts en priant pour la France. Lui-même a souffert beaucoup et souffre encore.

Vous connaissez la tradition presque séculaire qui a toujours affirmé la délivrance de l'orphelin du Temple, répudié par sa famille et par les gouvernements, qui furent les mystérieux instruments et de la justice éternelle et de ses vues de miséricorde infinie sur nous tous : *la Providence réservant le sang du Roi-Martyr pour mettre fin aux discordes.*

FRANÇAIS,

Le fils aîné de Louis XVII, ému de vos désastres inouïs dans l'histoire, vous tend une main pour vous relever ou pour périr glorieusement ensemble ; de l'autre il lève le drapeau blanc, marqué du signe de la victoire, le *sacré Cœur du Christ*, qui aime encore les Francs, et vous offre de le conduire avec vous sur le chemin de l'honneur et de la gloire.

Légitimistes fidèles, hommes religieux de tous les partis, accablés par l'inquiétude, la douleur, le désespoir. je viens vous dire :

Non, rien n'est perdu !

J'offre mon dévouement à l'Église. L'indépendance du souverain Pontife m'est chère et je suis résolu de l'affermir sur des bases inébranlables. Je veux que Dieu règne en maître, J'aspire à être le bras de fer qui réalisera ce programme.

Je veux une monarchie chrétienne, paternelle et forte.

J'aurai pour les classes souffrantes les entrailles de Henri IV mon aïeul.

Je veux l'égalité absolue devant la loi ; pour tous également, l'admission aux emplois et aux honneurs ; la suppression des abus ; la diminution notable des impôts.

Je protégerai l'agriculture, source de toutes richesses, de bien-être et de moralité.

Je m'occuperai avec sollicitude du sort de tous les ouvriers.

Tel est mon programme à l'intérieur.

A l'extérieur, je n'aurai d'autre mobile que la gloire de notre

Digitized by Google

patrie, et, pour agir, pas d'autres moyens que l'honnêteté et la force mise au service du droit.

Je ramènerai enfin la religion, la paix et l'honneur, sacrifiés pendant près d'un siecle, par suite de la méconnaissance du dernier roi légitime de France, mon infortuné père.

Je suis le droit et le pilote nécessaire.

CHARLES.

Téteringen, le 18 décembre 1883.

Le 16 décembre 1884, octave de l'Immaculée-Conception, après avoir assisté le jour même de la fête, à la grande procession des cinq mille catholiques lyonnais à Notre-Dame de Fourvières, Charles XI signa, à Paray-le-Monial, son second manifeste, plus explicite et plus énergique encore que le premier. L'original avait été déposé sur la châsse de la bienheureuse, pendant que, au maître-autel qui la recouvre, la sainte messe se disait pour le salut de la France et le roi du sacré Cœur.

N'est-ce pas là l'effet des prières de la princesse Amélie? Il ne faut pas l'oublier, Son Altesse Royale était allée à Paray-le-Monial le 14 juillet dernier, et elle avait demandé au sacré Cœur et demandé avec instance de toucher le cœur du roi, de l'éclairer, et d'en faire le Roi Très Chrétien.

Ce nouveau manifeste est lui-même une victoire. Il est impossible d'être plus catholique et plus français. Charles XI, en se prononçant catégoriquement contre la franc-maçonnerie et contre le libéralisme, et en adhérant pleinement à toute la doctrine du Saint-Siège, se

Digitized by Google

déclare le vrai défenseur de l'Église et le sergent du Christ.

Lisons plutôt et remercions Dieu.

Français,

En présence des nouveaux attentats de la Révolution, j'ai le devoir de vous signaler les maux qui nous menacent, et les moyens de les éviter.

Depuis un an je parcours toutes vos provinces, cherchant à me rendre compte par moi-même de vos souffrances et de vos besoins.

Ce qui compromet notre avenir national, ce n'est ni la crise commerciale, ni l'abandon de l'agriculture, ni la ruine de l'industrie. Ces souffrances matérielles, fort graves sans doute, ne sont que l'effet passager d'une politique aussi criminelle qu'insensée.

La prospérité revient toujours avec un gouvernement qui sait trouver dans la foi catholique la lumière qui éclaire ses décisions et la force qui les exécute.

Un roi qui aime son Dieu et son peuple est toujours invincible.

Une nation qui aime son Dieu et son roi est presque toujours prospère.

Mais ce qui me fait redouter le péril qui s'annonce, c'est le mépris de l'autorité et l'affaissement des caractères.

Habituées à ne voir au pouvoir que des aventuriers sans honneur ni probité, les générations nouvelles ont perdu ce respect profond qu'avaient nos pères pour ceux à qui Dieu a confié la lourde charge de gouverner les peuples.

Trompées par les illusions d'un libéralisme hypocrite, elles ont oublié que la grande politique s'inspire toujours des enseignements infaillibles du vicaire de Jésus-Christ.

Énervées par les fausses doctrines, elles parlent de conciliation, quand il faudrait prendre l'épée et monter à cheval.

Français,

Prenez garde. Inspirée quelquefois par la sagesse, la conci-

Digitized by Google

liation n'est souvent qu'un sentiment de lâcheté ou l'aveu d'une incurable faiblesse.

Sous prétexte de prudence et de conciliation on a tout laissé faire.

Les associations religieuses ont été dissoutes.

L'enseignement chrétien anéanti.

La liberté du père de famille outragée et méconnue

L'indépendance de l'Église sacrifiée aux haines de la démagogie.

La morale et la religion tournées en ridicule par des publications obscènes et des caricatures indignes.

Le budget des cultes sans cesse diminué vient de subir, ces jours-ci, une nouvelle atteinte qui compromet les intérêts chrétiens.

Enfin, les absurdités du parlementarisme inquiètent le patriotisme et jettent la confusion dans les esprits.

Encore un pas dans cette voie, et c'en est fait du salut de la France

FRANÇAIS,

En adhérant pleinement aux enseignements infaillibles de la papauté, la France retrouvera ses grandeurs passées et rentrera dans sa vocation de fille aînée de l'Église.

Je montre la voie à tous en déclarant que le *Syllabus*, la Bulle *Humanum genus* et les autres actes pontificaux indiquent ce que les peuples doivent croire et ce que les rois doivent pratiquer.

Obéir à l'Église et lutter contre la Révolution : voilà le salut.

Pour faire exécuter ce programme il faut une autorité légitime, n'ayant aucune attache avec la Révolutiou et ne relevant que de son Dieu et de son droit.

Fils aîné de Louis XVII, petit-fils du Roi-Martyr et gardien d'un dépôt sacré, je ne saurais pactiser avec la Révolution, ni abdiquer aucun droit.

Par ma naissance je suis votre roi.

Si je viens à mourir en travaillant à votre régénération ou en combattant à votre tête, mes héritiers légitimes seront

Digitized by Google

les enfants de mon frère Charles-Edmond, décédé le 29 octobre 1883.

Mon frère Adelbert et ses fils ne viennent qu'après eux.

Je veille sur l'éducation de mon successeur. Il sera le digne fils de saint Louis ; je vous en donne ma parole d'honnête homme et de chrétien.

Cette nombreuse descendance de Louis XVI, consacrée au sacré Cœur de Jésus, assure l'avenir de la monarchie.

Cet avenir est à nous, parce que nous voulons être à Dieu.

CHARLES.

Paray-le-Monial, 16 décembre 1884.

Ces sentiments si chrétiens, si patriotiques, il n'est pas besoin de le dire, sont aussi ceux de la princesse Amélie. L'exécution du programe de son frère, si bien exprimé dans ses deux manifestes, voilà ce qu'elle espère, parce que ce sera le bonheur de la France. Le jour où le peuple français, enfin éclairé, reconnaîtra que la méconnaissance de Louis XVII est un crime, dont il porte le poids depuis près d'un siècle, et où il comprendra combien le petit-fils du Roi-Martyr, son roi légitime, l'aime et veut sa prospérité, ce jour-là sera celui de la réalisation des espérances terrestres de la princesse.

Ce jour-là arrivera-t-il bientôt? Dieu seul le sait. Un roi chrétien est le plus beau présent que Dieu puisse faire à un peuple. Ne méprisons pas ce nouveau gage d'amour que le Ciel nous envoie dans sa bonté. Groupons-nous près de lui, près de son admirable sœur. Donnons à la cause royale un vrai dévouement un dévouement de sacrifice et d'action : nous n'aurons

Digitized by Google

peut-être jamais une semblable occasion. Surtout, prions pour hâter le salut de notre malheureuse patrie, salut qui ne peut nous venir que par le retour à la foi, et répétons : « *Vive le Christ, qui aime encore les Francs! Vive le roi Très Chrétien Charles XI! Vive la nouvelle Jeanne d'Arc, madame la princesse Amélie!* »

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES (1)

Lettre de Louis XVII

A sa fille aînée la princesse Amélie

(Traduction de l'allemand)

Londres, le 22 février 1837.

Ma chère et bien-aimée Amélie,

Il est bien difficile à l'homme, hélas ! de demeurer constamment dans la voie de la vérité et de la vertu, surtout lorsqu'il se sent un peu libre des peines ordinaires de la vie ! Rappelle-toi, ma bonne enfant, mes réflexions dernières au sujet d'une rose solitaire et cachée dans un jardin, au milieu des épines ; elle n'y voulait plus rester, parce que, disait-elle, je suis faite pour être admirée. — Il est vrai, répondirent les

(1) Ce ne fut pas sans de sérieuses difficulés et sans de pieux artifices, que l'auteur et des amis sont parvenus à obtenir la copie de ces différentes pièces dans quelques visites au Logis. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de concilier la modestie de l'héroïne avec l'impatience de ses amis, qui tiennent à la voir connue de tous, autant par intérêt pour la cause royale que pour rendre hommage aux mérites et aux vertus de la princesse, qui pour elle-même, on le comprend, veut s'effacer devant la personne auguste du roi, son frère.

Digitized by Google

épines, tu ne goûteras pas ici les délices de cette vie ; mais aussi des mains profanes ne te dépouilleront pas de tes jolies feuilles : nous te protégerons et tu vivras parmi nous jusqu'à la fin de ta vie. — Au mépris de ce sage conseil, la rose, dédaignant son abri tutélaire, exposa imprudemment sa charmante tête aux rayons brûlants d'un soleil de feu, et, dès le même jour, elle se vit privée de sa brillante parure. Comment, en effet, n'aurait-elle pas été flétrie à cette chaleur inaccoutumée ? Quelques voyageurs, et c'est ici le comble de son malheur, pour se garantir des ardeurs du soleil, vinrent prendre un moment de repos à l'ombre du rosier. La pauvre rose fut cueillie. Qu'est-elle devenue, ma chère Amélie, qu'est-elle devenue ?...

J'ai reçu, ma chère fille, ta lettre du 1er février et je trouve dans tout ce que tu m'écris l'oubli de ma rose de fantaisie. On te flatte, on te trouve belle : c'est à merveille ! Aussi voudrais-tu être admirée à Carlsbad ! O Amélie, fuis les flatteurs et n'oublie jamais qu'ils sont plus à redouter que l'ennemi le plus acharné. Tu t'es laissé persuader par Mme la comtesse de Choiseul et par le bon docteur (1) de ma sœur Mme la duchesse d'Angoulême, d'aller à Carlsbad avec ta bonne mère. Ce conseil me semble perfide, et ton père a trop d'expérience, acquise par ses infortunes, pour se permettre de voir un lieu, où se rassemblent tous les serpents, dans l'intention de faire tout le mal possible. Peut-être ne comprends-tu pas, mon enfant ; mais sache que Carlsbad appartient à l'Autriche, sache que ce cabinet a promis à ta tante dénaturée de faire tout, auprès du gouvernement de Louis-Philippe, pour empêcher mon procès. Pourrais-tu bien alors avoir la pensée d'y voir ton père, qu'on voudrait tant faire disparaître dans un de ces nobles cachots autrichiens ? Cette idée, j'en suis sûr, ma bonne Amélie, ne vient pas de toi. Ton père, crois-le, est plus clairvoyant que ses adversaires ne pensent. Dis-moi franchement, d'où vient l'ordre du gouvernement de Saxe de quitter Dresde ? Cet ordre ne serait-il point

(1) M. le chevalier de Carro, célèbre médecin des eaux de Carlsbad.

Digitized by Google

en harmonie avec la proposition d'aller à Carlsbad ? Vraiment Mme la comtesse et le bon docteur sont ou bien simples, ou bien coupables ! La combinaison des renards qui les font agir peut-être à leur insu, pour jouer un rôle infâme, est trop grossière : la poule et ses poussins n'en seront pas dupes. Personne m'écris-tu, ne m'y connaît. Eh bien ! sache que le moindre de mes pas dans cette immense Londres n'est point ignoré ; les mercenaires de mes bourreaux politiques sont suffisamment payés pour suivre toutes mes traces... Dans tous les cas, vous n'irez point à Carlsbad.

Comment va la musique ? les langues italienne et anglaise ? sous la protection des épines, tu avais fait bien des progrès, ma bonne Amélie, et j'étais content de toi. Depuis que tu es occupée d'autre chose, tu ne me parles plus de tout cela. Serai-je content, lorsque je te reverrai, peut-être plus tôt que tu ne penses ?

Ecris-moi une longue lettre bien détaillée sur tout ce qui s'est passé depuis l'arrivée du bon curé Appert. N'est-il pas vrai qu'il est bon ? Mais il est aussi sincère que bon, et il m'écrira exactement tes progrès, si tu en fais.

Tôt ou tard tu verras la France. Les Français, crois-moi, ma chère Amélie, n'aiment point les jeunes filles ignorantes.

Tu ne le seras point, chère enfant, et j'espère ne pas me tromper. La plus belle lampe sans lumière ne saurait jamais uire.

Ton père affectionné.

LOUIS-CHARLES,

duc de Normandie.

Digitized by Google

La princesse Amélie au prince, à Paris

Dresde, le 1er octobre 1835.

Mon cher et bien-aimé père,

Comme tu le désires, je réponds tout de suite à ta lettre du 24 septembre et t'informe que nous avons parfaitement reçu la lettre de change de mille francs. Nous venons de trouver un appartement convenable et fort agréable. Il consiste en trois grandes chambres, donnant sur la façade de la maison, une autre chambre donnant sur la cour et trois petites chambres à coucher. Voici comment nous en avons fait la division : d'abord une chambre pour notre bonne mère, avec un cabinet ; y attenant notre chambre d'étude ; puis vient le salon, où se trouve le piano. A la suite, il y a une grande chambre à coucher pour Charles et Edmond, auprès desquels Louise à son lit Puis se trouve une chambre à coucher pour Edouard. La chambre qui est sur la cour, est destinée à la gouvernante, auprès de laquelle couchera Antoinette. Les leçons des petits enfants seront données dans cette chambre. Cet appartement est situé dans la rue principale de la nouvelle ville ; tu te souviens sans doute du grand et beau boulevard. C'est dans une maison *très comme il faut*. Le prix du loyer est de 34 écus par mois. Il y a une très belle cuisine avec tous les ustensiles nécessaires.

Eh bien ! mon bon père, si tu veux que je ne néglige pas l'ami *Pianus* et Mme *Guitare*, ainsi que mes autres études, envoie promptement quelqu'un qui se charge de l'instruction d'Antoinette, car il est absolument impossible de la laisser sans surveillance, premièrement parce qu'elle a beaucoup de talent, et secondement parce qu'elle est l'étourderie même. Je suis obligée de lui consacrer toute ma journée ; il ne me reste par conséquent que très peu de temps. Ainsi donc, mon cher père, envoie quelqu'un afin que je puisse utiliser mon temps, parce que le Père Céleste m'a rendu la santé pour rattraper tout ce qu'il m'a fallu négliger pendant ma maladie. Mes

Digitized by Google

efforts, mon cher père, ne tendent pas à devenir un oison, mais à devenir la digne fille de mon si bon et si noble père. Encore pendant huit mois nous serons séparés de toi ; mais, pour adoucir cette petite éternité, envoie-moi ton cher portrait en médaillon. Je le porterai toujours, et alors je me figurerai être avec toi. Ne me refuse pas cette demande, car il m'est impossible de t'exprimer combien tu m'es cher, mon bien-aimé père.

Je termine ma lettre en te faisant la prière de ne pas me laisser trop attendre tes chères nouvelles. Ta confiance dans le Dieu tout-puissant et ton langage consolateur nous élèvent et sont notre existence. Nous sommes tous bien portants et dispos : la plus jeune de tes filles, la petite Thérèse, est un cher et bel ange ; tu la verras avec joie. Nous t'embrassons tous cordialement, avec la confiance et l'espérance que chaque minute qui s'écoule nous rapproche de notre réunion.

Pour toujours ta fille obéissante,

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Paris

Dresde, le 13 mars 1836.

Mon bien-aimé père,

C'est avec une joie immense que nous avons reçu hier la caisse attendue depuis si longtemps, qui contient l'objet précieux que je désirais si ardemment (1). C'est de tout mon

(1) C'était le portrait du prince.

Digitized by Google

cœur et de toute mon âme que je te remercie de ta tendre affection, qui est la force de ma vie. O mon noble père, je voudrais que mon âme pût devenir semblable à la tienne par la noblesse et l'élévation des sentiments, afin d'être une fille digne de toi. Mon unique héritage, comme tu le dis bien, mon bon père, c'est la vertu, la vertu que je regarde comme le plus beau fleuron de ma couronne, et le plus précieux gage de l'avenir qui me sourit. Jamais, avec la protection de l'Éternel, des mains profanes n'en terniront l'éclat.

Dans ton cher portrait, tes yeux s'élèvent vers le ciel, et dans ton regard brille l'image de la pureté et de l'innocence. C'est là ce rayon lumineux qui éclaire mon âme, et qui illumine le sombre sentier de ma vie. Ton noble exemple me guidera, puisque forcément ta main paternelle est si loin de moi.

Je suis très reconnaissante aux amis des charmants cadeaux qu'ils m'adressent. La lettre du bon M. de Saint-Didier m'a été bien agréable. Le charmant nécessaire de Mlle Juéry est tout à fait de mon goût; il m'a causé une très agréable surprise.

Les enfants ont reçu avec le plus grand enthousiasme le chien et l'agneau, mais Antoinette s'est encore réjouie plus que les autres, parce que le beau cœur en sucre était pour elle seule : elle en est bien fière. Il faut que j'ajoute que l'élégante bonbonnière et la corbeille en porcelaine sont d'un goût exquis. Je trouve le *Journal des Jeunes personnes* très intéressant, et j'espère en recevoir la suite. En un mot, cher et bon père, il faut que je te dise que le jour où j'ai reçu ces ravissants objets, j'étais plus heureuse qu'une reine, car depuis longtemps je n'avais rien reçu de Paris.

Il me semble qu'on nous laissera encore séjourner à Dresde, quoique tout récemment on ait mandé notre bonne mère devant l'officier civil, qui lui a demandé tout ce qu'elle sait sur toi; on en a même dressé un procès-verbal, qu'il lui a fallu signer.

Notre chère amie de Générès fait son possible pour que mon frère Édouard soit reçu aux *Cadets* de Dresde (école militaire), et c'est grâce au précieux appui de la princesse

Digitized by Google

Louise, femme du prince Max, prince royal de Saxe, qui nous veut du bien en secret, qu'elle réussira dans son projet. La publication de tes brochures, dont le langage est si énergique, fait un bon effet, et je crois que c'est justement pour cette raison que les misérables journaux s'efforcent de te représenter sous un jour infâme.

J'espère, mon très cher père, recevoir bientôt de tes lettres : pour aujourd'hui, je clos ici mes communications.

Je t'embrasse de tout mon cœur, mon bien-aimé père, et je te recommande dans mes prières à la protection du Ciel.

Ta fille,

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Paris

Dresde, 25 avril 1836.

Mon cher père,

Je ne t'ai pas encore dit que nous avons reçu la petite caisse contenant les jolis cadeaux, dont le meilleur étaient les 250 écus en or. Notre bonne mère s'est beaucoup réjouie à la vue du précieux livre, dont elle ne comprend pas malheureusement le contenu. Tu ne doutes pas, mon cher père, que le magnifique nécessaire en or ne m'ait causé une surprise bien inattendue et une grande joie. Les nouveaux amis que tu as envoyés, sont arrivés le 6 avril, et dans ce peu de temps, nous avons tous appris à aimer notre nouvelle amie Églantine. Depuis longtemps je désirais avoir une nouvelle amie qui m'ai-

Digitized by Google

mât et qui fût aussi bien élevée et aussi instruite qu'elle, et je me sens extrêmement heureuse de l'avoir. M. de Laprade et notre amie de Générès sont partis pour la Prusse le 17 de ce mois. Nous attendons leur retour dans peu de jours. Les lettres, que ton dernier envoi contenait pour eux deux, leur ont été envoyées à Berlin, poste restante; les autres ont été soigneusement mises de côté. Mme de Générès avait chargé Mlle Églantine de lui faire parvenir, de la manière mentionnée ci-dessus, celles que tu lui adresserais. Nous voyons que M. de Laprade est ton ami fidèle et dévoué; son amour pour toi se manifeste avec une sorte d'enthousiasme, que Mlle Églantine semble partager de toute son âme. On me dit que tu as beaucoup d'amis. Cela me fait du bien, mon cher père, de te savoir entouré d'hommes fidèles et affectionnés, qui certainement te font quelquefois oublier ta pénible destinée. Le 6 mai, nous nous rendrons donc dans notre habitation d'été; notre adresse est alors : Falkenschlag, n° 599, au premier. Je me réjouis d'avance, mon bon père, des plaisirs qui m'attendent dans mon parterre fleuri et dans la riante campagne. Là, les Muses, Minerve et la ravissante Flore m'offriront leurs trésors, pour m'adoucir les heures de la séparation qui m'éloignent encore de toi.

Tu te souviendras, mon bon père, que je t'ai déjà écrit que mon professeur de piano, M. Eisert, ne peut pas me donner des leçons de composition, parce que le temps lui manque; mais, pendant cet été, où la plupart de ses élèves quittent la ville, il lui sera possible de m'en donner deux par semaine. Je te remercie beaucoup de la belle pièce de musique, et je l'étudierai avec Mlle Églantine, parce qu'Ernestine ne jouera pas avec moi.

Mme de Générès et M. de Laprade ont l'intention de visiter Brandebourg et Spandau. Je leur ai donné une lettre pour notre ami Pezold (frère du commissaire de justice). Ils en désiraient une aussi pour Brandebourg, mais je n'y connaissais que M. Reichenow : j'ai écrit à sa fille aînée, Augusta, et j'ai ajouté à ma lettre deux pièces d'or, une pour elle et une

Digitized by Google

pour sa sœur Ida, et je les ai priées de les accepter en souvenir de moi.

Notre chère petite Antoinette a été très malade pendant quinze jours ; elle est maintenant convalescente. Nous nous portons tous bien, et nous en espérons autant de toi.

Je t'embrasse, mon cher père, dans l'espérance de te revoir bientôt. Oh ! comme je voudrais que ce fût bientôt ! Que de choses n'aurions-nous pas à nous dire ! Adieu, mon bon père, que la bénédiction du Ciel t'accompagne partout. Il y a beaucoup de bonnes âmes qui prient pour toi.

Ta fille obéissante,

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Paris

Dresde, 29 avril 1836.

Mon cher père,

Sans m'y attendre, j'ai reçu la joyeuse nouvelle que tu as l'intention de m'appeler auprès de toi en France (1). Déjà de-

(1) A cette époque, le prince voulait, en effet, faire venir la princesse Amélie en France. Mgr de Montblanc, archevêque de Tours, M. l'abbé Fustier, son vicaire général et Mme de Lignac, supérieure des Ursulines de Tours, tous amis convaincus et heureux de servir leur roi, s'étaient entendus avec le prince pour faire venir sa fille aînée dans la ville de saint Martin et achever sa brillante éducation dans la maison des Ursulines, dont la renommée était déjà grande alors. On s'arrêta devant les dangers qu'il y aurait eu à courir de la part des ennemis politiques de la famille royale.

Digitized by Google

puis longtemps c'était mon plus ardent désir, et jusqu'ici j'en ai vainement attendu l'heureux accomplissement, et je crains bien encore d'être déçue dans mes espérances. Ma bonne mère s'afflige à l'idée de se séparer de moi ; mais elle me laisse libre de faire ce qui me plaira. Moi aussi, j'éprouve du chagrin de quitter les miens, et pourtant je me sens beaucoup plus fortement attirée vers toi, mon cher père.

Donne-moi, je te prie, le plus tôt possible, une décision, afin de me délivrer de mon incertitude. Je me sens assez forte, avec le secours de Dieu, pour entreprendre le voyage. La pensée de te voir bientôt me donne une force infinie et me fera facilement vaincre tous les obstacles. L'état de ma santé s'est considérablement amélioré. Il ne me manque plus que de reprendre des forces et de recouvrer la fraîcheur de ma jeunesse, qui revient si difficilement. Cet état de continuelle souffrance ne rend pas heureux : puis, je me sens si seule ! Tu es si loin de moi ! je ne peux pas m'accoutumer à ton absence. Quand je me compare à d'autres heureuses jeunes filles, qui vont conduites par la main protectrice de leur bien-aimé père, je me trouve alors comme abandonnée dans ma solitude ; et, parce que je le suis en effet, je me laisse aller à toute ma tristesse, tristesse que je ne voudrais pas cependant faire partager à ma bonne mère, afin que ton sort ne lui apparaisse pas encore plus cruel. Son plus ardent désir a toujours été de voir sous ta direction mon frère Édouard, qui a besoin d'une éducation sévère et ininterrompue, d'où dépendra certainement la carrière de toute sa vie. C'est une bien grande charge pour une mère de faire l'éducation d'un fils ; elle n'est pas capable de diriger les forces exubérantes d'une jeunesse si robuste. Elle voit avec chagrin qu'on a de la peine à le maintenir. C'est pourquoi, mon cher père, tu ferais bien de décider du sort de mon frère Édouard, qui nous tient tant à cœur et d'enlever ainsi à notre bonne mère son plus pesant fardeau. De son côté, Édouard désire beaucoup être élevé en France. Dans le cas où cela ne se pourrait pas, il demande une destination arrêtée. C'est à toi, mon bon père, à donner ta décision selon ta sagesse ; tu sais mieux que personne ce qu'il y a à faire.

Digitized by Google

Notre chère petite Antoinette va mieux de jour en jour. J'espère la quitter entièrement rétablie. Les autres enfants sont la santé même et jouissent de la vie.

Notre amie de Générès n'est pas encore revenue de Berlin avec M. de Laprade. Elle nous a écrit le 26 qu'il lui fallait encore y rester quelques jours ; mais ils ne disent rien de leurs démarches.

Maintenant, mon cher père, ne change rien à ta décision de me faire venir, car il me serait bien pénible de renoncer à un espoir qui renferme tout mon bonheur. Oh! que le temps me semble encore long avant de me précipiter dans tes bras, pour te dire à toi-même combien je t'aime et combien tu m'es cher ! Réponds-moi tout de suite, je t'en prie. Je meurs d'impatience et de joie de connaître le jour fixé pour mon voyage. Sois sans inquiétude : je t'arriverai saine et sauve. Pour moi, je me confie sans crainte à notre chère amie et à notre compagnon de voyage (M. Xavier de Laprade et Mme de Générès).

Dans l'espérance, mon chère père, de t'embrasser bientôt en réalité, je prie le Père Céleste de réaliser notre désir réciproque.

Ta fille heureuse qui t'aime,

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Paris.

Dresde, 30 mai 1836.

Mon cher père,

Dans ta dernière lettre, tu réveilles de nouveau en moi le joyeux espoir d'être bientôt réunie à toi ; mais que de difficultés et de lenteurs pour arriver jusqu'à la réalisation ! Ah !


Digitized by Google

si tu pouvais venir toi-même nous chercher ! Les tiens n'auraient plus rien à souhaiter. Mais, jusqu'ici, telle n'a pas été la volonté du Tout-Puissant dans sa sagesse. Il faut nous incliner avec confiance sous sa main protectrice, qui nous guide si merveilleusement.

Nous occupons notre charmante résidence d'été depuis le 6 mai. Elle est près de la ville et dans la direction de la vallée de Plauen. Peut-être connais-tu le ravissant vallon de ce nom. Figure-toi une jolie maison toute blanche, avec des persiennes vertes. Devant la façade se trouve un fort beau parterre de roses et de jacinthes. Au fond il y a un vaste jardin C'est sur une pelouse entourée d'une haie de rosiers, que les enfants prennent leurs joyeux ébats, et, dans un berceau y attenant, se repose notre bonne mère, dont le regard exprime le contentement à la vue des innocents plaisirs de l'enfance. Pendant ce temps-là, notre frère Édouard passe ses heures de récréation à cultiver un parterre de fleurs, et ta fille Amélie l'orne de plantes, en pensant à son tendre père, et elle lui tresse une couronne de roses mêlées de myosotis.

Comme tu l'avais désiré, mon cher père, je prends une leçon de composition au lieu de piano ; je ne joue plus qu'avec Mlle Pégot la musique que tu m'as envoyée. Plus tard, je t'enverrai le règlement des leçons qu'elle me donne. Auparavant, elle désire avoir les livres nécessaires à cet effet, et qui coûtent fort cher. Ainsi, elle veut acheter l'*Histoire universelle*, des cartes de géographie, un atlas et deux globes, un globe terrestre et un globe céleste.

Je t'embrasse, mon cher père, de tout cœur. Je te recommande à la protection du Tout-Puissant. Dans l'espérance et dans l'attente d'apprendre d'heureuses nouvelles, je suis ton aimante et obéissante fille.

AMÉLIE.

Digitized by Google

La princesse Amélie au prince, à Paris.

Dresde, le 12 juillet 1836.

Mon très cher et bien-aimé père,

L'inexactitude de mon rapport, que tu me reproches dans ta dernière lettre du 22 juin, doit être plutôt attribuée à l'inattention qu'à l'ignorance. Mon erreur est donc bien excusable, car tout le monde peut se tromper.

Le 5 de ce mois, notre bonne mère, mon frère Édouard et Mlle Églantine, accompagnés de notre amie Mme Forest (1), qui a fait les frais de ce petit voyage, nous nous sommes rendus à Pilnitz (2), pour voir le duc de Bordeaux, notre cousin. Nous avons passé la journée au château, dans l'appartement d'une de nos amies très dévouées, Mlle Dupont, la gouvernante des enfants du prince Jean, qui nous présenta la signora della Torre, dame attachée au service des deux petites grandes-duchesses de Toscane Cette dame a eu également pendant dix-huit mois sous sa direction Henri et Mlle de Berry. Elle croit à ton existence, mais affirme avec assurance que la vérité ne parvient jamais jusqu'à ta pauvre sœur.

A une heure nous nous sommes rendus dans la galerie de la salle à manger royale, où nous voulûmes nous dissimuler parmi la foule déjà arrivée. Ce fut de là que nous pûmes contempler ce cher Henri, qui nous parut aussi beau de visage que distingué dans ses manières. Il occupait la place d'honneur entre le roi et la reine, et pourtant ses beaux yeux exprimaient plus de tristesse que de contentement. Ce fut le cœur oppressé que nous quittâmes notre place pour nous rendre chez Mlle Dupont. Bientôt Mlle della Torre apparut et nous assura que nous n'étions pas restés inaperçus ; elle avait été à table et avait entendu distinctement qu'on avait parlé de nous et remarqué qu'on nous avait lorgnés.

(1) Première dame d'atour de la reine de Saxe.

(2) Château historique, résidence d'été du roi de Saxe, où fut signé, en 1791, le traité de coalition contre la France.

Digitized by Google

Les eaux minérales, que prend notre bonne mère, sont cause qu'il faut que je me lève tous les matins à cinq heures. Je me rends alors avec elle, accompagnée de notre bonne Forest, à l'établissement de Steruwen, où elle les boit d'après l'ordonnance du médecin, à la source nommée Muhlbrünen. Dans cet établissement, on fabrique artificiellement toutes les eaux minérales, qui produisent les mêmes effets que les eaux naturelles. C'est un grand et beau jardin; il y a une musique brillante, qui, dans ce lieu de cure, diminue considérablement par son charme le goût de ces eaux. C'est en même temps un lieu de réunion, où beaucoup de personnes de distinction nous ont exprimé la sympathie qu'elles éprouvent pour ta cause. Parmi elles, le comte de Kaarlinsky et sa fille nous ont demandé la permission de venir nous faire visite. Leur demande était si polie que nous ne pouvions pas faire autrement que d'y répondre affirmativement. Ces excellentes personnes se figurent qu'il est impossible d'être heureux daus la solitude où nous vivons.

Dans huit jours, la saison d'eaux de notre bonne mère sera terminée, et alors il nous faudra de l'argent pour la payer. Tu ne te doutes peut-être pas que, au moment où je t'écris, nous ne possédons rien, absolument rien de ce *mal nécessaire*. Mais, par bonheur, notre amie Eglantine a encore quelques ressources, assez insignifiantes, il est vrai, mais qui cependant seront peut-être suffisantes jusqu'à ce que soit arrivé ce que tu nous annonces dans ta dernière lettre. Nous espérons que Mme de Générès va s'occuper sérieusement de combler le déficit dont elle a été cause (1).

Quant à ce qui concerne ta petite famille, mon bon père, je ne sais comment faire pour te rendre compte en détail de la conduite des enfants. Ces petits esprits bruyants se font presque toujours la guerre. Alors *M. du Bouleau* est obligé de faire son apparition comme instrument de châtiment et de justice, et de figurer en même temps comme le messager de la paix. Pour ce qui concerne leur caractère, c'est celui de

(1) Elle avait eu besoin d'argent pour retourner en France.

Digitized by Google

Charles et de Thérèse qui sont les meilleurs ; l'entêtement d'Edmond a beaucoup diminué. Mais le caractère d'Antoinette est tout particulier ; elle est très difficile à diriger, elle est à la fois remplie de bons sentiments, entêtée et inflexible, ou toutes ces choses-là rapidemeut l'une après l'autre. Mais elle a en même temps du talent, quand elle a envie d'apprendre. Charles écrit des lettres au crayon, il sait compter jusqu'à dix et réciter quelques fables, entre autres *le Corbeau et le Renard*. Ils sont tous d'une gaieté et d'une santé parfaites. Les yeux de la petite Antoinette me semblent très bien guéris. Ta charmante petite Thérèse, le suprême bonheur de notre bonne mère, commence déjà à marcher et t'appelle de sa voix argentine : « Papa, papa ! » Oh ! si tu pouvais, bien-aimé père, te rendre à son appel !

L'avocat Tischer est parti ce matin à dix heures avec sa famille, et, comme il se rend en France, il te fera une visite.

Adieu, mon cher père ; écris-nous bien souvent, et, si le temps te manque, nous nous contenterons de quelques lignes ; chaque jour où nous recevons une ligne de toi est pour nous une fête. Ce sont les seules joies de notre solitude : tes expressions cordiales, tes paroles consolantes sont le seul baume de notre vie. Dieu le Juste veille sur toi ; c'est lui qui maintient l'espérance et l'amour dans le cœur de ton obéissante fille qui t'aime tendrement.

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince

Dresde, ce 15 juillet 1836.

Mon très cher père,

Comme j'ignore où ces lignes te trouveront, je me bornerai à te donner quelques détails. Nous avons reçu ta chère dernière lettre contenant la lettre de change. J'espère aussi que

Digitized by Google

la mienne, qui était sans importance, t'est parvenue. Il me tarde de n'avoir bientôt plus besoin de t'écrire, afin de t'exprimer plus librement et plus ouvertement combien nous t'aimons. Le changement de ta destinée nous est peut-être favorable ; peut-être te posséderons-nous bientôt au milieu de nous. Viens au milieu de tes chéris, ô le meilleur des pères : eux seuls te comprennent bien. Ils te feront oublier l'injustice des hommes si cruels et si inhumains. Mais Dieu, leur juge sévère, les fera un jour trembler devant la vérité, et ce sera la honte au front que ces misérables créatures seront courbées jusque dans la poussière. Que je voudrais bien continuer à m'entretenir avec toi ! Mais il me faut cesser. Adieu, mon père tendrement aimé. Tes enfants, qui te chérissent, se portent tous bien. Ils en appellent à la justice du Tout-Puissant.

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Londres

Dresde, ce 29 juillet 1836.

Oh ! mon cher et tendrement aimé père, qu'elle était grande l'anxiété dont m'a délivrée ta lettre du 19 de ce mois ! C'est avec angoisse que j'ai souffert et que j'ai compté chaque minute, afin d'apprendre quelque chose sur ton sort. Que Dieu soit béni ! Ma prière a été exaucée. Qu'il était donc pénible pour moi de voir que tes amis ne nous aient fait aucune communication sur ta position et d'apprendre, sans ménagement et sans y être préparée, et par la voie des journaux seulement, des détails si tristes pour nous ! mais au moment où le bonheur recommence à nous sourire, on oublie facilement tous les maux qu'on a souffert, et bientôt l'espérance recommence à

Digitized by Google

revivre dans le cœur humain. J'espère que tout s'arrangera pour le mieux à ton égard, mon cher père. Combien de fois s'énigmatique Providence ne nous voile-t-elle pas les voies de la sagesse, qui peuvent nous paraître nuisibles, et dont nous autres, pauvres créatures à courte vue, nous ne reconnaissons pas l'utilité ! Espère donc tout de notre Père céleste, dont tu es l'enfant bien-aimé, espère que même ces épreuves serviront un jour à te glorifier. Oui, mettons notre confiance dans le Tout-Puissant.

Quelque sombre que nous apparaisse l'avenir, bien-aimé père, ne tremble pas. Ce ne sont là que de vaines machinations des hommes, qui veulent empêcher la vérité de parler.

Arrêtez, misérables! C'est la toute-puissance de Dieu qui protège le juste. La vaine poussière de votre puissance ne prévaudra pas contre celle de Dieu, qui est éternelle (1).

Notre bonne mère, à laquelle nous avions tout caché jusqu'ici, a été toute bouleversée par la nouvelle que tu nous a apprise, et elle a été longtemps avant de se remettre et de vouloir croire que tu étais hors de danger. Cette secousse l'a tout à fait affaiblie. Et c'est pourquoi, mon bon père, tu ne recevras une lettre d'elle que la prochaine fois.

Les 2,500 francs, dont 200 pour notre amie Eglantine, ont été exactement reçus. Ils nous sont parvenus juste au moment où notre fortune ne consistait plus qu'en deux écus. Penses-tu, mon bon père, pour le cas où tu serais obligé de rester longtemps à Londres, et si tes moyens te le permettaient, penses-tu à nous appeler tous auprès de toi? Oh! comme ce serait heureux et avec quelle facilité n'apprendrions-nous pas la langue du pays! Nous pourrions nous rendre auprès de toi, comme des cygnes en nageant ; en nous embarquant à Mayence, nous descendrions le Rhin jusqu'à Rotterdam, et de là nous traverserions la mer jusqu'à l'embouchure de la Tamise, que nous remonterions jusqu'à Londres. Dis-moi si mon plan te convient.

Tes chers cheveux blanchis furent reçus avec la même joie

(1) Ces deux alinéas sont en vers.

Digitized by Google

que si c'eût été ta personne. Chacun de nous ne pouvait se rassasier de les baiser avec amour. Notre joie était indescriptible, elle ressemblait à celle des oiseaux à qui on donne la liberté. C'est que maintenant nous savons que tu es en sûreté.

Dieu seul sait quels tristes événements ont marqué les journées de juillet. Ton cousin, le pauvre Philippe, que je plains bien, me fait de la peine : il sera impossible d'empêcher que sa triste destinée ne s'accomplisse. On dit ici généralement qu'il a été empoisonné. Cependant on a de la peine à ajouter foi à une telle nouvelle. Mon Dieu ! qu'il est effrayant de voir avec quelle facilité on dispose en France de la vie d'un homme.

Tout ton petit peuple est gai et bien portant; mais les chers petits ne peuvent se faire aucune idée de leur père. Il n'y a qu'Antoinette qui se souvient très bien de toi. Chaque fois que Charles aperçoit un beau cavalier, il me demande s'il ressemble à son papa. Edmond prétend que tu dois être vêtu en bleu. La petite Thérèse marche seule et appelle « Papa! Papa! » sans savoir à qui ce doux nom revient. Si tu veux détruire leurs doutes et leurs erreurs, tu as les moyens en mains pour nous rendre tous heureux.

Maintenant, mon cher père uniquement bon, il ne faut pas que j'oublie de te remercier pour le *souverain* en or, qui a reçu de ma part le meilleur accueil. Je le conserverai comme un remarquable et précieux souvenir. J'ai pris avec mon frère Edouard la ferme résolution d'étudier avec une grande application le français et l'anglais. Nous nous réjouissons beaucoup de la visite annoncée du comte de F..., parce que tes amis rompent d'une manière si agréable la monotonie de notre existence si solitaire!

Mais à propos, mon bon père, je suis si contente, et je gage que tu ne seras pas fâché si je te demande ce que devient *le petit Colonel* (1), car tout ce que tu m'avais dit de lui était bien intéressant. Quand arrivera donc ce que tu voulais m'en-

(1) Personnage imaginé par le prince.

Digitized by Google

voyer? J'espère que la mer ne l'a pas englouti comme le bonnet grec du marquis.

J'ajoute encore, mon cher père, les vœux les plus affectueux et les respects de la bonne dame Forest; mais ce qui vaut encore mieux, ce sont les millions de gros et de petits baisers, dont tes chéris voudraient pouvoir faire un pont pour conduire jusqu'à toi.

Adieu, mon cher père : je t'embrasse de toute mon âme et je t'assure que celle qui t'aime le plus, c'est bien ta fille obéissante.

AMÉLIE.

P. S. — Si tu voulais nous donner une adresse directe pour Londres, nous saurions plus tôt de tes nouvelles que par Paris.

La princesse Amélie au prince, à Londres

Dresde, le 3 novembre 1836.

Mon bien-aimé père,

..... La cour de Dresde et toute la ville s'intéressent beaucoup à toi. La reine de Bavière a fait demander, par Mme Forest, les brochures qui contiennent ton histoire. Elle les lit en cachette. Mlle Eglantine a fait la connaissance de Mme Tridon (peintre en miniature) ; c'est elle qui a fait les portraits du duc de Bordeaux et de sa sœur. Cette dame avait entendu parler de nous, mais ne croyait pas à ton identité. Elle désirait cependant s'instruire. Nous la rencontrâmes un jour par hasard chez Mme Forest, où elle me reconnut sur-le-champ à mes traits, car elle a les portraits de toute la famille. Et, lorsque Eglantine lui fit dernièrement une visite avec le petit Charles,

Digitized by Google

elle le compara tout de suite avec un portrait de Louis XVIII, et cette merveilleuse ressemblance lui arracha des larmes. Elle prend une grande part aux malheurs des Bourbons. Elle désire ardemment faire mon portrait. J'espère que tu ne m'empêcheras pas de lui accorder cette permission.

Mon bien [cher père, il faut que je te dise encore qu'on a écrit à M. Schmer que tu avais l'intention de venir à Dresde. Comme tu ne pourrais pas venir aussi facilement que tu l'as fait, il y a deux ans, ne t'expose pas aux dangers et aux désagréments qui te menacent. Dans ce cas, nous preférons retarder le bonheur de te revoir.

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Londres

Dresde, le 24 novembre, 1836.

Mon cher père,

Tu ne peux pas te figurer avec quelle joie nous avons reçu ta dernière lettre. Il me semble que tu nous a fait attendre bien longtemps. Mais cela ne fait rien, ô le meilleur des petits pères, car ton cher portrait nous fait une double compensation. Nous croyons presque te voir en corps et en âme. Mais tu as l'air bien triste : aurais-tu des soucis ? Pauvre cher père, comme je voudrais être près de toi ! Peut-être réussirais-je par moment à t'en faire oublier quelques-uns. Tu me dis que, dans un an, j'occuperai une position plus haute : crois-tu donc, bon père, que nous serons alors réunis ? Que ce serait un bel avenir !

Notre bonne mère et mon frère Edouard sont très heureux

Digitized by Google

d'avoir ton consentement pour son entrée à l'École royale militaire de Dresde. Avec notre bonne Forest, nous avons pris auprès du commandant, qui est un vieux général bien aimable les informations nécessaires, que notre bonne Églantine te communiquera. Quant à ce qui me concerne moi-même, mon cher père, je désire vivement, après le départ d'Edouard, continuer encore quelques leçons avec le professeur Hoffmann, c'est-à-dire, par semaine, une leçon de dessin, une d'arithmétique et une autre d'exercice de style. Notre bonne mère te prie, mon cher père, de lui faire parvenir bien exactement la pension d'Edouard, car il est impossible maintenant de reculer. Ce n'est qu'à force d'insistance de la part de Mme de Générès, que le général lui a réservé une place. Tu voudras bien aussi, cher petit père, envoyer un cadeau à ses maîtres, qui se sont donné tant de peine pour lui faire passer un bon examen. J'ai annoncé à grand'maman la bonne nouvelle : elle s'empressera de voler vers nous. La bonne Mme Forest t'écrit quelques lignes ; réponds-lui donc un petit mot gracieux. En voyant ton portrait, elle fut tellement émue qu'elle versa un torrent de larmes : elle a tant de cœur et elle t'aime tant, sans te connaître ! Pour nous, elle nous chérit plus que sa propre famille. Il faut aussi que je te remercie, bon petit père de vouloir bien me permettre d'aller au théâtre (1) C'est un si grand plaisir pour moi ! Tu as sans doute déjà appris la mort de ton oncle (Charles X). Nous ne savons pas s'il nous faut porter son deuil.

Tes chéris se portent bien.

Mon portrait sera bientôt terminé ; mais on me fait plus jolie que je ne suis. On me représente en toilette de bal : cela me donne presque envie d'y aller. Ah ! oui, je le voudrais bien, mais j'attendrai jusqu'à ce que tu m'y conduises toi-

(1) Le théâtre de Dresde était le théâtre de la cour. La musique était admirable. On n'y jouait que les pièces les plus belles, les plus instructives et les plus irréprochables ; il y avait une censure très sévère.

On y donnait tour à tour les chefs-d'œuvre historiques des poètes allemands et les morceaux des plus grands compositeurs.

Digitized by Google

même. En attendant, nous dansons toujours à la maison. Nous n'avons pas encore de lustre dans notre salle, et c'est pourquoi notre bonne mère est obligée d'allumer des bougies de cire, et nous dansons au son du piano en nous imaginant le reste. Seulement, nous manquons de cavaliers. Quelquefois Eglantine ou moi, nous faisons le garçon ; mais alors nous manquons de dames. Aussi invitons-nous notre maman à danser une valse avec nous : ce qu'elle fait très joliment.

Adieu, mon très cher père. Nous t'embrassons de tout cœur Ecris souvent. Si M. de Laprade est toujours auprès de toi, dis-lui bien des choses aimables de la part de nous tous, surtout de son gros Charles. Tous les enfants l'embrassent. Permets-lui d'écrire un petit mot dans tes lettres, s'il veut bien se souvenir de nous.

Adieu, père cordialement chéri : je te recommande à la protection du Ciel et de sa grâce.

Ta fille qui t'aime,

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Londres

Dresde, le 18 décembre 1836.

Mon cher et bien-aimé père,

Je m'empresse de répondre à ta lettre du 3 de ce mois. L'entrée de mon frere Édouard à la maison des Cadets est arrêtée, s'il réussit dans ses examens : ce que nous pouvons espérer d'après le témoignage de ses maîtres. Mais, mon cher père, de ta banque-note anglaise il ne reste rien pour grand'maman, comme tu l'avais calculé. L'achat de linges fins monte à plus

Digitized by Google

de trente écus, comme Églantine te l'a écrit; ainsi, l'argent que tu as envoyé est tout juste suffisant. Il y a quelques jours le général-major de Schreibershoffen, commandant des Cadets, nous fit une visite, ce qui nous fut une marque de haute distinction, car il n'est pas allé voir les parents des autres élèves. Il nous a paru qu'il s'intéressait beaucoup à toi et je crois qu'Édouard aura en lui un protecteur.

Nous avons reçu aujourd'hui mille francs par un banquier de ton ami Brémond. Et, comme nous avons déjà payé des dépenses avec ton excellente banque-note, nous fûmes obligés de prendre sur ce que nous avons reçu aujourd'hui pour compléter ce qui était nécessaire pour Édouard, et ainsi j'ignore pour combien de temps le reste nous suffira. Les fêtes de Noël sont proches, et il nous faudra donner dix écus à chaque servante, et nous en avons deux ; quarante écus de loyer et ce qui est dû aux maîtres d'Édouard : tout cela fera une somme considérable. Et ton petit peuple s'écriera : « Les fêtes de Noël ne sont pas brillantes à Dresde. » D'autre part, notre bonne mère voudrait bien nous causer quelque agréable surprise ; mais elle n'en a pas le moyen.

Nous attendons avec impatience ta Biographie, mon bon père. M[me] de Générès nous écrit que M. de Saint-Didier vient de publier une brochure, dans laquelle il parle de nous et nous appelle « une couvée d'anges. » On nous l'enverra. Grand'-mère ne nous a pas encore répondu si elle vient.

De tout l'été, je n'ai pas pris mes leçons de composition. Tu en seras fâché, mon bon père, mais ce n'est pas ma faute, c'est celle de mon maître, qui les a négligées, jusqu'à ce qu'il m'ait dit franchement qu'il n'avait pas envie de m'en donner, parce qu'il n'en donnait à personne. Nous prenons maintenant par semaine deux leçons de danse, auxquelles Antoinette prend part. Mon maître de chant est parfaitement content de moi et de ma voix. Seulement, il me souhaite encore plus de force ; quand elle ne me manquera plus, il dit qu'il fera de moi une cantatrice, une *Prima Dona*. Je ne sais pas si cela est possible, car je n'ai pas cette confiance en moi : ce serait pourtant bien joli.

Digitized by Google

Tous tes petits et tes grands se portent admirablement bien. J'ai bien changé depuis ta visite. Viens donc, ô le meilleur des pères, viens nous voir. Ah! tu nous causerais une joie si vive! Mais comme le bon Dieu voudra. Porte-toi bien, mon cher père. Nous t'embrassons de toute notre âme, et nous recommandons ton avenir au Tout-Puissant, ton miséricordieux protecteur.

Ton aimante et obéissante fille,

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Londres

Dresde, 2 janvier 1837.

Mon cher et bien-aimé père,

C'est avec beaucoup de plaisir que je t'apprends aujourd'hui que mon frère Édouard a fait hier soir son entrée à l'École militaire. C'est avec joie que nous pouvons nous promettre de grands progrès de sa part dans cette éducation supérieure, car il sera à même d'en jouir dans la plus grande plénitude. Avant son entrée, notre bonne mère a été obligée de donner par écrit l'assurance qu'elle possédait assez de fortune pour subvenir aux dépenses exigées par l'établissement. Nous te remettons ce soin, mon bon père, car tu es le bras fort qui nous gouverne. Édouard me charge de te faire ses excuses : ses études préparatoires et son entrée précipitée ne lui ont pas permis de te témoigner par écrit toute sa satisfaction.

Mais maintenant, mon cher père, il me faut te faire part de notre position politique : il nous faut, aussi promptement que possible, *des troupes auxiliaires*, à l'armure d'argent. L'ennemi invincible, la nécessité nous a pillés sans merci. Notre amie, Mme de Générès, m'a défendu de t'attaquer en cas de besoin ; comme j'ai déjà demandé des *Français* il y a quinze jours et que nous n'avons pas encore reçu ce renfort, il faut que je

Digitized by Google

m'adresse à notre chef, qui a toujours pris le plus grand soin de nous.

Mon portrait est terminé et parfaitement ressemblant. La princesse Jean de Saxe a envoyé chez l'artiste, Mme Tridon, la priant de le lui apporter pour le voir. C'est bien amusant, mon bon père, de voir que j'ai été invitée d'aller à la cour en effigie. Oh ! les curieux et les peureux !

Nous sommes entrés dans la nouvelle année tous très bien portants et très dispos. Veuille le Ciel, mon bien-aimé père, que toi aussi tu te portes bien et que tu conserves toujours ta santé! Si cette année était l'époque de notre réunion, nous la regarderions comme la plus heureuse de notre existence. Mais, hélas ! je n'en ai pas le pressentiment.

Nous n'avons pas encore reçu ta Biographie, ô mon bien cher père; nous serions désolés, si par malheur on l'avait confisquée. On n'a pas besoin d'avoir peur: elle n'est pas adressée à un lecteur révolutionnaire. Oh! comme je désire, mon bien-aimé père, que les vœux ardents que je forme pour toi puissent se réaliser, et qu'enfin tu atteignes le terme de tes si douloureuses épreuves! Qu'enfin tu trouves la justice parmi l'humanité aveuglée, dont les langues envenimées et malignes n'ont cherché qu'à te blesser! Qu'ils tomberont bas dans l'opinion ceux qui cherchent avec tant d'impudeur à salir la pureté de ton âme! Mais tu as du courage, mon bien-aimé père ; que l'Éternel te le conserve. La noble conscience, que tu as de toi-même, te donne la suprématie. Me confiant dans la grâce du Dieu juste, qui dirige ta destinée, j'espère un avenir de bonheur, dont j'ai le pressentiment et que le Ciel ne nous refusera pas. Sois avec Dieu, mon bien-aimé père. Adieu: continue à être aussi bon pour moi dans la nouvelle année, que tu le fus dans celle qui vient de s'écouler.

Ton aimante et obéissante fille,

AMÉLIE.

P. S. — Notre bonne mère te fait dire qu'elle forme pour toi les vœux les plus beaux de ce monde. Notre bonne Forest se recommande à ta bienveillance dans la nouvelle année.


Digitized by Google

La princesse Amélie au prince, à Londres

Lettre en plusieurs langues

Dresde, le 8 mars 1837.

EN ALLEMAND, EN VERS

Triste et solitaire fleurit ici une rose. Les cruels aquilons, hélas ! ont fait pâlir sa couleur vermeille et délicate Pâle, elle balance silencieusement sa tête environnée d'une sombre couronne d'épines, et jamais encore elle n'a vu les ardents rayons du soleil. Sa robe de vert feuillage n'a jamais été agitée par le doux zéphyr. Aucun passant ne vient la cueillir ; elle fleurit inconnue. Son regard languissant soupire après son jardinier, qui est si éloigné d'elle. Il n'y a que lui qui puisse lui rendre la vie et l'éclat, si bientôt se lève l'étoile du revoir.

EN ANGLAIS

Mon cher père, j'ai reçu avec beaucoup de plaisir ta lettre si aimable du 22. Tu me demandes si j'ai fait bien des progrès en anglais et en italien. Hélas ! il est impossible de me vanter moi-même, mais je comprends déjà tout ce qui se dit dans la conversation en anglais. Quant à ce qui est de le parler, j'éprouve encore un peu de difficulté. Pour l'écrire, j'ai encore le style d'un enfant.

EN ITALIEN

Mais, père chéri, l'italien n'est pas aussi facile pour moi que l'anglais et le français, parce que je n'ai pas l'occasion de le parler.

EN FRANÇAIS

La semaine dernière, j'ai reçu une lettre de notre ami de Laprade, dans laquelle il me dépeignait l'état malheureux du pauvre Louis-Philippe. Mon Dieu ! Que je le plains ! Cela me fait mal, quand je pense aux désastres qui lui arriveront. J'ai appris en même temps que j'étais de nouveau marraine en France. Eh bien ! je te dirai franchement que tu es un très vilain parrain, qui laisse la marraine sans cadeaux et sans

Digitized by Google

bonbons : c'est ce que ne néglige jamais un galant Français.

Nous avons loué un appartement délicieux, qui donne sur les boulevards de la ville, pour 300 écus par an, non meublé. Maman est bien décidée d'acheter des meubles, elle se réjouit beaucoup d'avoir son ménage à elle. Mais, hélas! deux mille francs, ce n'est pas beaucoup; nous avons besoin de tant de de lits! Tu y ajouteras bien encore quelque chose, n'est-ce pas?

Notre pauvre grand'mère va venir bientôt, et, vois-tu, mon cher père, nous serons déjà assez de monde, pour n'avoir pas besoin de Joséphine, qui, d'ailleurs, ne serait pas d'une grande utilité pour nous.

Notre santé à tous est excellente. Nous espérons que la tienne, qui nous est si chère, est bonne aussi. Mon frère Edouard se plaît infiniment aux Cadets.

Maintenant, il faut te dire adieu. Oh! quand te dirai-je bonjour! Je t'embrasse pour tous tes enfants, en attendant le jour heureux où nous nous reverrons. Adieu, mon bien-aimé père. Je suis à jamais ta fille obéissante.

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, dans sa prison (1), *à Londres*

Londres, 22 mai 1843.

Mon très cher père,

Les plaintes que tu m'exprimes, je les ai ressenties depuis

(1) La première manifestation politique en faveur du comte de Chambord eut lieu à Londres en 1843. Les adversaires du duc de Normandie, voulant le mettre hors d'état d'approcher le fils du duc de Berry, firent croire à un des fournisseurs que Louis XVII avait l'intention de quitter l'Angleterre sans payer ses dettes; comme il ne pouvait pas les acquitter au moment même que le paiement fut réclamé, ce créancier impitoyable le fit arrêter.

Digitized by Google

longtemps. Cette vie n'est qu'un rêve pénible pour l'âme sensible, qui s'élève vers les régions du ciel; il est impossible de nommer existence ce funeste tourbillon qui nous ballotte par-ci par-là, dans lequel le cœur désespéré ne trouve aucune satisfaction. Pour les bons, notre terre n'est qu'un enfer C'est pourquoi espérons, oui, espérons que le seul pur amour de Dieu nous conduira un jour à la source même de la béatitude. N'est-ce pas ce Dieu de bonté qui a excité en nous cette soif ardente du vrai et du beau? Sa justice, sa bonté infinies ne manqueront certainement pas d'étancher cette soif. Tu sais qu'il fut toujours ton meilleur ami et aussi le mien : réfugions-nous auprès de lui, quand l'humanité nous apparaît insipide et repoussante. C'est lui qui guérit toutes les blessures, même celles que nous nous sommes faites nous-mêmes.

Albéra (1) était hier très malade; sans cela, il serait allé te voir. A une heure et demie, il se rendra chez l'avocat Brown pour te l'amener. Je t'enverrai tout ce que tu demandes. Crois bien, mon bon père, qu'il est bien douloureux pour ma bonne mère et pour moi de ne pas pouvoir adoucir ta prison. Je joins à cette lettre, comme tu le désires, un schelling, mais je t'enverrai par Albéra tout ce que j'ai, parce que tu parais être sans ressources. Ce ne sera pas grand'chose, car, nous aussi, nous sommes dans la peine. Je sais que tu souffres courageusement. Qu'il plaise à Dieu de te fortifier toujours! C'est la prière la plus ardente de ta fille qui t'aime tendrement.

AMÉLIE.

La princesse Amélie au prince, à Delft

Londres, le 8 juillet 1845.

A mon bien-aimé père,

Nous aussi, mon bien-aimé père, nous rendons grâces mille et mille fois au Dieu de toute bonté, qui t'a rendu tes forces

(1) Un ami de Milan.

et ta santé. Qui pourrait nier que sa main paternelle et miséricordieuse te guide et te protège de plus en plus visiblement? Ta merveilleuse existence suffit à elle seule pour prouver la puissance de Dieu et l'impuissance de tes ennemis. Lui seul est ton égide invisible, et les puissants de la terre ne pourront rien contre celui qui semble être abandonné de tous. C'est pourquoi nous mettrons toujours toute notre confiance en lui. Il te rendra victorieux, il ne te refusera pas, ni à nous non plus, le bonheur de voir que les tiens ne dépendent que de toi. Que nous serons fiers, le jour où nous serons uniquement redevables de tout au meilleur des pères et que nous le verrons entouré d'hommes estimés et pleins de talent qui l'honorent et l'admirent!

Je n'ai pas de peine à comprendre la douleur que tu as éprouvée dans le moment où ton nouvel ami ne répondit pas aux désirs de ton cœur et que l'éclat de ses belles qualités fut terni par l'attachement qu'il montra aux biens périssables de cette terre (1). Tu l'aimais comme un ami selon ton cœur; tu admirais son intelligence, et voilà pourquoi tu es d'autant plus affligé de voir qu'une âme aussi magnifiquement douée soit néanmoins tellement attachée aux richesses frivoles de ce monde. Celui dont l'esprit réfléchit, celui dont le cœur sensible a ici-bas souffert, lutté et subi de cruelles épreuves, et par cela même a appris à connaître la véritable valeur des choses, celui-là seul, mon cher père, peut ressentir ce qu'a de dur et de pénible la perte d'un tel ami. Quand, oh! quand atteindrons-nous ces sphères, où nous lirons comme dans un livre ouvert la vérité sans voiles dans les cœurs de nos frères! Qu'il nous suffise de savoir que Dieu ne l'a pas permis et que notre grande joie n'est que retardée. Nous nous sentons néanmoins les obligés de ton ami, car les services qu'il t'a rendus, deviendront la pierre fondamentale de notre bonheur futur. Que le Père céleste le bénisse mille fois!

Notre bonne mère a reçu avec reconnaissance le billet

(1) Le Prince avait demandé une avance de fonds pour faire venir sa famille et il avait subi un refus.

Digitized by Google

joint à ta lettre; elle t'envoie un baiser en échange. Nous avions grand besoin de cet argent. Dans huit jours à peu près, les vacances de l'école seront terminées. Comme tu le sais, mon bien-aimé père, il faudra payer d'avance l'argent de l'école, ou bien il faut prévenir trois mois d'avance que les enfants ne fréquenteront plus l'école, sous peine de payer inutilement. Qu'en penses-tu? Faut-il prévenir, ou bien payer et y envoyer les frères, ou bien as-tu l'espoir ou la certitude de prendre un autre arrangement? Aie la bonté d'en parler avec de la Barre, car c'est lui qui a mis les enfants à l'école.

Nous avons appris avec bonheur que tu te trouves maintenant dans ton élément. Mais, veille bien sur toi, bien cher père, afin que la malice de tes ennemis qui se cachent dans les ténèbres, n'empêche pas ta réussite, et j'espère qu'aucun espion étranger ne sera pas plus admis à Delft qu'à Bréda.

Porte-toi bien, bon et excellent père, Dieu seul et toi vous êtes notre unique espérance. Ce n'est qu'en lui et en toi que nous mettons toute notre confiance. Pense, oh! pense souvent à ta fille qui t'aime tendrement.

AMÉLIE.

Lettres de Jules Favre (1)

Paris, ce 1er mai 1843.

A la princesse Amélie de Bourbon.

Je ne puis vous exprimer, Mademoiselle, à quel point j'ai été touché des sentiments exquis de bonté, qui vous ont dicté la noble et charmante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire Je me réjouirai d'avoir éprouvé les vives souf-

(1) Jules Favre, on le sait, fut l'avocat convaincu et l'ami dévoué de la cause de Louis XVII.

Digitized by Google

francs, qui ont mis quelques heures ma vie en danger, puisqu'elles m'ont valu un si précieux témoignage de votre gracieux souvenir ; non que je me flatte de mériter tout le bien que vous voulez bien penser de moi ; je n'y vois que la conséquence de votre générosité naturelle et de l'élévation de votre caractère, qui rehaussent les actes les plus simples, quand ils sont inspirés par le cœur. A cet égard, je ne crains pas de dire que vous m'avez jugé tel que je suis. L'intérêt vrai que commandent les infortunes de votre famille, la magnanimité de son chef, l'admirable courage avec lequel vous portez le fardeau de cette illustre adversité, a été chez moi un sentiment si impérieux, il s'est si vite et si complètement emparé de tout mon être, que mon dévouement et mon affection vous étaient acquis même avant le jour où j'eus le bonheur d'apprécier par moi-même vos rares qualités. Les moments trop courts que j'ai passés près de vous, ont ajouté, à cette disposition de mon âme, tout le charme des plus doux souvenirs. Il ne m'est pas plus possible d'oublier votre aimable hospitalité, notre soirée au théâtre, nos promenades dans votre jardin, les romances que vous vouliez bien chanter à votre piano, que de cesser de suivre avec anxiété tout ce qui touche votre destinée. Avant de vous avoir vue, j'étais prêt à vous servir, et je sentais qu'en ceci je remplissais un devoir à la fois obligatoire et facile : depuis mon séjour à Camberwel, j'ose me rappeler comme un bien, que rien ne m'enlèvera, le titre d'ami que vous avez bien voulu me donner à mon départ et que votre charmante correspondance me conserve. Hélas ! c'est un ami bien faible, bien impuissant, que vous avez, puisque son zèle se borne maintenant à garder votre souvenir comme un culte du cœur et de la conscience ; mais soyez sûre que cette affection, stérile et sommeillante aujourd'hui, serait encore toute prête à se produire et à vous protéger, si une voie était ouverte à son action. Considérez-la comme vous étant toujours dévouée ; ainsi que le dit si justement votre excellent et digne ami M. de la Barre, les liens qui se forment dans l'adversité ne sont pas de ceux que les événements humains peuvent briser.

Digitized by Google

Cependant cette rude épreuve, à laquelle tant d'autres auraient succombé, a eu pour résulttat de fortifier votre âme déjà si bien trempée et de l'élever au-dessus de toutes les misères accoutumées dont les hommes composent leur vie. Vous parlez du monde et de ses grandeurs, comme un de ces héroïques philosophes, qui, dans les premiers jours du christianisme, demandaient à la solitude l'apaisement des ardentes aspirations de leur cœur. Après s'être familiarisés avec ce commerce intime d'eux-mêmes et de Dieu, ils se dégageaient peu à peu des liens terrestres, et leur pensée ne connaissait plus les tristes entraves qui attachent les nôtres à de périssables illusions. C'est là une noble et grande transformation : mais combien faut-il avoir souffert pour atteindre ces hauteurs ! Que de retranchements à opérer, que de sacrifices intérieurs à consommer ! Je vous admire sans pouvoir vous suivre, et permettez ce témoignage de mon incurable faiblesse, en regrettant de vous voir conduite par de si âpres sentiers à cette sublimité de la sagesse. Qui le sait ? Dieu peut-être marque ainsi au sceau de la grandeur et de la souffrance ses créatures privilégiées. Il leur donne le baptême de la douleur, afin de les rendre inaccessibles aux fautes, dans lesquelles nous trébuchons à chaque pas. Il en fait des exemples vivants et les immole pour l'édification de celles qui luttent et qui se relèvent encouragées par ces modèles de vertu.

Et si, comme vous le dites, l'approbation, laissez-moi ajouter, l'affection des hommes de cœur vous soutiennent et vous suffisent, soyez sûre qu'elles vous sont bien sincèrement acquises. Ces deux sentiments, vous les avez inspirés à tous ceux qui ont eu le bonheur d'être admis près de vous. J'ai entendu débiter beaucoup de calomnies et de sottises contre la vie de monsieur votre père, les éloges sur votre courage, sur la noblesse de votre âme, sur votre charmante bonté, m'ont toujours paru unanimes, et ce n'est pas moi qui les aurais affaiblis.

Suivez donc généreusement votre carrière. Vous êtes l'ornement, la gloire, le guide et la joie de toute une famille que la Providence se lassera peut-être de frapper et qui, dans

Digitized by Google

tous les cas, vous devra toujours une reconnaissance et un attachement que le temps ne fera qu'accroître. Aux yeux de ceux qui ont pu vous apprécier, vous serez plus grande que si vous occupiez un trône; car vous supportez la perte de ces biens si chers au monde, l'humiliation de l'exil, les privations de la misère, avec un visage serein, avec un cœur plus fort que l'adversité, et qui cependant est accessible à toutes les exquises délicatesses de la sensibilité, dont votre sexe semble avoir le privilège.

Pour moi, Mademoiselle, je ne cesserai point de conserver précieusement le souvenir de vos bontés et de m'estimer heureux toutes les fois que je pourrai vous prouver l'étendue de mon respectueux dévouement.

JULES FAVRE.

A madame la princesse Amélie de Bourbon

2 janvier 1880.

Chère princesse,

Je suis vivement touché de votre fidèle souvenir et en échange de vos vœux, je vous offre l'expression sincère de tous ceux que je forme pour votre bonheur. La Providence vous a donné un port après les violents orages qui ont agité votre cœur. Vous y trouverez le suprême trésor d'une loyale et pure affection, le commerce toujours nouveau d'une belle intelligence digne de s'associer à la vôtre et d'en partager les nobles espérances. Que Dieu vous garde longtemps cette félicité, et surtout qu'il vous réserve, comme récompense de votre foi pieuse et de votre filiale constance, une manifesta-

Digitized by Google

tion éclatante et inattendue de la vérité. Je crois, comme vous, qu'en dépit des résistances et des ambitions humaines, peut-être même en raison de leurs efforts, l'opinion est suffisamment éclairée pour servir de flambeau à l'histoire. C'est là votre recours et le livre éloquent (1) que vous m'avez adressé, y aidera puissamment. Je vous remercie de cette communication qui m'a profondément touché; car je demeure et demeurerai jusqu'à la fin l'avocat de votre héroïque défaite : je suis enseveli sous les débris de votre cause et plus que jamais convaincu de sa justice.

Veuillez, je vous prie, offrir tous mes compliments à M. de Laprade, et croire, chère princesse, à l'assurance de mes sentiments de respect et de dévouement.

JULES FAVRE.

(1) *La Survivance du Roi-Martyr.*

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

LETTRES INÉDITES

Lettre de Louis XVII à la princesse

Digitized by Google

Lettres de la princesse Amélie au prince

Lettres de Jules Favre à la princesse

10466. — Tours, imp. Rouillé-Ladevèze, rue Chaude, 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES PARUS
SUR LOUIS XVII ET SA FAMILLE

La Légitimité, journal historique hebdomadaire ; deux années 1883 et 1884, prix : 20 fr. ; 3ᵉ année en publication. Prix de l'abonnement .... 10 fr.

Où est la Maison de France ? par le Dʳ DAYMONAZ, broch. in-8° .... 1 fr. 50

Un Crime politique, étude historique sur Louis XVII, par Otto Friedrichs, in-8°, orné de deux portraits, 620 pages .... 7 fr. 70

Plaidoirie de Jules Favre devant la cour d'appel de Paris en 1874 .... 1 fr. 50

Appel à la conscience publique, ou réplique judiciaire aux conclusions de M. l'avocat général BENOIST, par le comte GRUAU DE LA BARRE, 2 vol. grand in-16 de chacun 350 pages, ensemble. 6 fr.

Le Comte de Chambord devant l'histoire et devant le droit, par un ami de la vérité .... 1 fr. 50

Non, il n'y a plus de Maison d'Orléans ! par PEROT DE ROCHEMONTOISE .... 0 fr. 25

La Salette, Lourdes et Pontmain, ou l'avenir dévoilé : relation intime entre ces trois apparitions. L'auteur ne voit en ce moment, comme monarque fort, que Charles XI, petit-fils de Louis XVI, par l'abbé ROUBAUD .... 1 fr. 20

La Survivance du Roi-Martyr, in-8°, par un ami de la vérité .... 3 fr. 50

L'Évasion de Louis XVII, par le même .... 0 fr. 50

Réponse à la note de Mᵍʳ Besson, évêque de Nîmes, au sujet des apparitions de Boulleret, annonçant l'avènement de Charles XI. 0 fr. 40

Apparitions de la sainte Vierge à Boulleret, annonçant l'avènement de Charles XI .... 1 fr. 50

Histoire populaire de Louis XVII, par E. DE FERTIN .... 0 fr. 25

Louis XVII et Charles XI, par Victor DE NAVARRE ..... 0 fr. 25

Le vrai roi de France, par Juste DE LACROIX .... 0 fr. 50

Biographie de l'abbé Souffrant, par P. DE VALAMONT. 1 fr. 20

Ces ouvrages et les photographies (ces dernières au prix de 0 fr. 60 l'une) de Louis XVII, de Charles XI et des membres de sa famille, sont en vente chez SISTAC et BOUBÉE, rue de la Pomme, 5, à Toulouse, chez GHIO, galerie d'Orléans, Palais-Royal, Paris, et chez PHILIPPONA, rue Cassette, 6, Paris.

Tours, imp. Rouillé-Ladevèze, rue Chaude, 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

The New York Times, Sunday
December 27. 1908.

THE MYSTERY OF THE DAUPHIN REVIVED ANEW

Death of "Madame Le Clercq" Starts Discussion of the Identity of Her Father with Louis XVI.'s Missing Son.

BY A VETERAN DIPLOMAT.

OF all the romances of history there is none that possesses so much fascination for the student as the web of mystery woven around the fate of the missing Dauphin of France, that is to say, the son of Louis XVI. and Queen Marie Antoinette. It is a mystery for which some have sought a solution in this country and interesting essays, and even whole volumes, have been printed and pub-

Digitized by Google



MARIE ANTOINETTE.

lished with the object of demonstrating the identity of the Prince with the Reverend Eleazar Williams, who lived and died as a missionary to the Oneida and St. Regis tribes of Indians, much remarkable evidence being adduced in support of the contention.

But even still stronger is the testimony in favor of the identity of the Dauphin with the man who for a time bore the name of Naundorff, but who lies buried at Delft under a monument in which he is described as "Charles Louis de Bourbon, Duc de Normandie. Born at the Chateau of Varsailles on 27th March 1785. Son of his Late Majesty Louis XVI., King of France, and of Her Imperial and Royal Highness Marie Antoinette, Archduchess of Austria, Queen of France; both of them deceased at Paris. Died on August 10, 1845 at Delft." When King Louis Philippe of France learned of this inscription, and of the fact that it was embodied in the Dutch official register, in recording the death of the alleged

Digitized by Google

Dauphin, he addressed a protest to William of Holland, asking him to cause the inscription to be obliterated. It is said that the Dutch ruler replied offering to comply with the request if the French Government would furnish evidence that it was false, with the result that the matter was dropped. And as recently as five years ago Queen Wilhelmine at her own expense caused the tomb in question to be repaired, and to be surrounded by a handsome grating, thus indicating that she shared the views of her grandfather about the matter.

The tomb has just been opened to receive the remains of the only surviving daughter of the Naundorff Dauphin, who died the other day at Arnheim, in Holland, at the age of nearly eighty, and whose demise has been recorded in the Dutch official registers, as " Madame Le Clercq, widow of Louis Le Clercq, née Princess Marie Thérèse de Bourbon, daughter of Prince Charles Louis de Bourbon, Duc de Normandie, and of Madame la Duchesse de Normandie, née Jeanne Einert."

Dauphin's Great Grandson Living.

It must not be imagined, however, that the old lady was the last of her family. Her brother's son, Prince August Jean of Bourbon, who makes his home at Paris, where he is in business as a wine merchant, is the head of his House, and is the heir of all the pretensions of his grandfather, the Naundorff Dauphin, claiming thus to be a great-grandson of the ill-fated Louis XVI. and Queen Marie Antoinette, who perished by the guillotine during the days of the Terror, at the close of the eighteenth century, on a scaffold erected in that great square in Paris at the foot of the Champs Elysées, and which is known to every American visitor to the French capital as the Place de la Concorde.

While proofs of the authenticity of these claims are said to exist in the family archives of the Czar, of Queen Wilhelmina, and at the Vatican, it is known that the principal key to the mystery is at Berlin, in the possession of the Kaiser, and it is insisted that were a monarchical restoration to take place in France in favor of the Duc d'Orléans, he would be in a position to hold over the latter's head as a sword of Damocles the threat of disclosures which would prove that the real heir to the French throne was Prince Auguste Jean of Bourbon, the Parisian wine dealer, whose trade circular

Of course the Duke of Orleans would be able to argue that even admitting the Naundorff Dauphin to have been Louis XVII., the latter's marriage with a woman of the Bourgeoisie and similar matrimonial alliances on the part of his son were sufficient to invalidate the pretensions of Prince Auguste Jean, whose status in the eyes of royalty could at the best be that of morganatic progeny.

But in view of the fact that if the Naundorff Dauphin were really the son of Louis XVI., his uncles, Louis XVIII. and Charles X., and his cousin, King Louis Philippe, had no right to the throne, and were nothing better than usurpers, there is no doubt that the masses in France, who know nothing about the German system of morganatic marriages, would regard the rights of Prince Auguste Jean very seriously indeed, and as superior to those of the Duke of Orleans. In fact, were the Duke to become King and the Kaiser to furnish Prince Auguste Jean with the documentary means of establishing his claims, the position of Philip VII. would be very grievously impaired in the eyes of his countrymen.

Prince Auguste Jean, Wine Merchant.

Prince Auguste Jean, the wine merchant, has on more than one occasion in recent years made, through his legal representatives, demands upon the Prussian crown and Government for the surrender of the papers which, as I have mentioned above, are said to furnish the key to the problem by establishing beyond any doubt the identity of his grandfather with the missing Dauphin. But thus far the proceedings have been without avail. The Berlin authorities have not denied the existence of the documents, but have intimated that they were not prepared at this time to consider any demand for their release. It seems that the papers were taken from the Naundorff Dauphin by Prince Hardenberg, Minister of the Interior of Prussia. The Prussian Government had committed itself to the Comte de Provence, afterward Louis XVIII., and to his younger brother, the Comte d'Artois, subsequently Charles X., and had jointly with England provided them with handsome allowances.

It would not have suited its policy to accord countenance to any one whose appearance upon the scene would have constituted an obstacle in the way of the accession of these two Princes to

Digitized by Google



NAUNDORFF - M. LE DAUPHIN

Digitized by Google



LOUIS XVI

the throne of France on the restoration of the Bourbon dynasty. Consequently the alleged Dauphin was deprived by Prince Hardenberg of all the papers and documents in his possession constituting documentary proof of his identity, and was furnished in lieu thereof with a passport as "Naundorff, a citizen of Weimar," where no such person had ever been born or known. Moreover, in spite of all the efforts and of the large amount of money spent by Louis XVIII., Charles X., King Louis Philippe, and even by the late Comte de Paris, in their efforts to demonstrate the fraudulent character of the Naundorff pretensions, they entirely failed to find out who the man in question could possibly have been if not the son of Louis XVI. and Queen Marie Antoinette.

The Naundorff Dauphin did not appear upon the scene at Berlin until toward the close of the Napoleonic era, when the possibilitiy of a Bourbon restoration in France was already on the cards, and when he was about twen-

Digitized by Google

ty-seven or twenty-eight years of age. Now, while the Naundorff Dauphin was able to give an account of his youth, from his early boyhood until his interview with the Prefect of Police at Berlin, that was not merely plausible but convincing, corroborated by all sorts of circumstantial evidence, and which all went to confirm the statement that he was the missing son of Louis XVI., yet the three rulers of France whose names I have just mentioned, with all the resources of wealth, and of the police services of their own and of foreign countries at their disposal, were never able to discover any other antecedents for him, or to bring a single bit of evidence to show that his accounts of himself were false.

Nor is this possession by the Kaiser of the documents taken from the Naundorff Dauphin at Berlin by the Prefect of Police nearly a hundred years ago and establishing his identity the only connection of the German Empire with the so-called Louis XVII. mystery. The late Jules Favre will be remembered, not only as a leading statesman who played a notable and patriotic rôle in the hour of his country's greatest trial, but likewise remains on record as the most eminent and level-headed lawyer produced by France in the nineteenth century. Having convinced himself of the justice and of the validity of the pretensions of the Naundorff Dauphin, he became not only his legal adviser, but the champion of his cause.

It was not for the sake of the money which there was in the case, for the Naundorff Bourbons have always been in relatively straitened circumstances. It was because he firmly believed in their rights, and his espousal of their case contributed in the eyes of his contemporaries to endow it with an amount of consideration which it might not otherwise have received. He acted as counsel of the Dauphin as long as he lived, and afterward of the man's sons. Jules Favre contributed more than any one else to bring the war between France and Germany to a close in 1871, and to obtain from Prince Bismarck an amelioration of the onerous conditions of peace imposed by the victors upon the vanquished. When at Versailles it became necessary to affix the seals to the treaty of peace, in addition to the signatures, Jules Favre remarked: "I have unfortunately no official seal with me." Whereupon Bismarck answered: "Why do you not

Digitized by Google

use that signet ring which you wear on your finger? Any kind of seal will do."

The signet ring in question had belonged to the Naundorff Dauphin, bore the royal Bourbon arms of France, and had been bequeathed at his death, as his most precious belonging, to his best friend, namely, Jules Favre. The French statesman, slowly drawing the ring off his finger, thereupon sealed the treaty ending the war, with the signet ring of the man who claimed to be the son of King Louis XVI. and of Queen Marie Antoinette.

Fatality in Dauphin's Case.

By some Jules Favre was regarded as fortunate in having been too young to actively interest himself during the years immediately following the restoration in the case of the man who was subsequently to become his client and his friend. For a strange fate seems to have overtaken all those who either espoused the cause of the Naundorff Dauphin, or who expressed their opinions on the authenticity of his claims. Thus, the widow of Simon, under whose care the Dauphin had lived in the Temple Prison until 1794, who could have given valuable evidence as to his health, and who could have helped to legally identify him, was seized immediately after the Bourbon restoration, by orders of King Louis XVIII., and locked up as a lunatic in the asylum for the insane at Bicetre, where she died fifteen years afterward, without ever having been restored to liberty.

It is known that when Emperor Alexander of Russia visited Empress Josephine at Malmaison, after the entry of the allies into Paris, she spoke to him so convincingly about the escape of the Dauphin and of his rights to the throne in preference to those of his uncle, Louis XVIII., that the autocrat was deeply impressed, and from that time forth fought shy of the French monarch, with whom his personal relations indeed became exceedingly strained.

Twenty-four hours after this interview at Malmaison Josephine was dead, and, according to Sir Thomas Wyley, the English physician of the Czar, she succumbed to poison. Poison likewise caused the death of the Abbé Dubois, rector of St. Marguerite, who refused to comply with the demands of King Louis XVIII., to the effect that he should sign a declaration that the remains of the Dauphin had been interred

Digitized by Google

chivalrous son of Charles X. and the father of the equally high-minded Comte de Chambord, was assassinated by Louvel at the opera, after a violent dispute with his uncle, Louis XVIII., in which he had denounced the latter's usurpation of the throne and announced himself convinced of the validity of the claims of the Dauphin.

Louis XVIII., Uncrowned King.

Official dispatches of foreign Ambassadors at Paris to their Governments, and since printed, confirm this. Louis XVIII. never ventured to permit the coronation ceremony to be performed, and lived and died an uncrowned King; while, when the Vatican was asked in 1826 for a permit of consecration of the memorial chapel at Paris, erected over what were understood to be the remains of Louis XVI., of his Queen and of their son, only granted it on the condition that the name of the Dauphin should be removed, taking the ground, which is set forth in an official dispatch which is on record, that it could not lend itself to the comedy of consecrating a memorial chapel to a living person.

The attitude of the Vatican toward the Naundorff Bourbons has always been very significant. The alleged Dauphin who, after his experiences in Germany, sought refuge in Holland, where he learned the trade of a watchmaker and earned a competence thereby, had eight children, whom his Dutch wife insisted upon bringing up as Protestants. It was as a member of that faith that his daughter, old Mme. Le Clercq, died a fortnight ago. Her elder brother, Louis Charles de Bourbon, served in the Dutch Army with the rank of officer, under the name of Bourbon, by special permission of the King of the Netherlands, and afterward embarking in trade realized a fortune, small, but yet large enough to enable him to retire from business.

He withdrew to Paris, where he became a convert to the Roman Catholic Church, to which he was admitted by no less a personage than the late Cardinal Archbishop of the metropolis. The latter performed the ceremony at Notre Dame, where so many of the Kings and Emperors of France have been crowned, and the neophyte figures on the registries of the cathedral as "Louis Charles Adelbert Philippe de Bourbon." He himself was unmarried and childless. But his two nephews,

Digitized by Google

the elder of them Prince Auguste and now chief of the family, followed him into the Roman Catholic Church, the late Cardinal Richard, who until his death proved himself a warm friend of the family, performing in person the wedding ceremony in the Cathedral of Notre Dame on the occasion of Auguste Jean's subsequent marriage to a Mlle. Cuillier, daughter of a Quai de Bercy wine merchant.

The venerable prelate married Auguste Jean de Bourbon under that name, and while on the one hand he was a man of too vast experience and knowledge of the world to be easily duped, he was on the other hand a prelate of too lofty principles to have consented to officiate at a marriage of a man who was being wedded under a name that did not lawfully belong to him.

It would take too long to enumerate here all the various pieces of evidence which have been adduced in favor of the identity of the Naundorff Dauphin with the missing son of Louis XVI., his possession of the eight peculiar birthmarks of the young Prince, his recognition by the latter's old governess, Mme. de Rambaud, and by many other of the former retainers of the royal family, as well as his recollections of intimate incidents, known only to them, and which could not have been within the cognizance of any impostor. It is a matter on the subject of which a whole literature exists. One thing at any rate is positive, namely, that the Dauphin was not done to death in the Temple Prison, as is stated in some histories.

Fate of the Young Prince.

Abundant evidence, of a nature so positive that no contradiction is any longer possible, exists to show that the young Prince was smuggled out of the Temple in January, 1794, by the Simons, who a few few days later were relieved of their office of jailers. The warders appointed in their places found an imbecile lad, in the last stages of scrofula, who died just eighteen months later, and whose remains, found in the old Church of St. Marguerita, were subjected in 1843 and again some thirty-five years ago to an exhaustive medical examination, which demonstrated that they were the remains of a lad at least 15 years of age, that is to say, some five or six years older than the Dauphin would have been at the time of his alleged death.

Digitized by Google

There is no doubt that the real Dauphin was spirited out of his prison, and that Simon, who was not an ignorant brute, but an educated man, a member of the Conseil Generale de la Seine, and his wife, were privy to the rescue. Simon afterward perished on the scaffold, but Mme. Simon, whom Louis XVIII. locked up at Bicetre as insane, persisted in declaring that the royal lad was carried off, and that he was identical with Naundorff.

It is unfortunate for the descendant of the latter that while the present chief of the family, Prince Augute Jean, is a reputable citizen, earning his living in an honest fashion, several of his relatives have been less careful of their behavior. Some indeed have suffered in jail for swindles, others have been posted as deserters by the military authorities of France and of Holland, while one of them at any rate has served a term in Germany for counterfeiting.

French Aristocracy Unfriendly.

This, taken in conjunction with their lack of funds, and with the plebeian nature of their matrimonial alliances, has served to alienate from them the sympathy of the French aristocracy, which they might otherwise have enjoyed. One of the principal leaders of the monarchical party in France remarked once to me, in alluding to the subject, "It would be a European calamity if the Naundorffs were to succeed in proving their claims. In fact, it would be even preferable to disbelieve the most positive and convincing evidence on the subject."

When in addition to this feeling on the part of the old French nobility and the Royalists in France, the fact is taken into consideration that the recognized Princes and Princesses of the House of Bourbon, whose position and prospects would be impaired by the establishment of the Naundorff pretensions, are closely related to the reigning families of Spain and Italy, of Austria, Denmark, Greece, Portugal, England, and even Russia, it will readily be seen why the foreign courts refuse to countenance the Naundorff claims and why the Kaiser may be relied upon to hold his hand and to decline to furnish the key to the mystery until pushed to the last extremity, that is to say, by a Royalist restoration in France in favor of a Prince who would pledge himself to seek the recovery for

Digitized by Google



THE CHAPEL EXPIATOIRE.

his country of the lost provinces of Alsace and of Lorraine.

The Trade Circular, which Auguste Jean de Bourbon and his younger brother issued on transferring their wine business from the South of France to Paris a few years ago, is headed with the royal arms of the House of Bourbon and reads as follows:

> When our ancestress, Marie Antoinette, knitted the Dauphin's stockings in the Temple she in no wise derogated from her majesty in the world's eyes. When Louis XVII. turned watchmaker to earn his children's daily bread, or worked at pyrotechny he remained worthy of universal respect. Our own father also labored with his own hands, and no one conceived that

Digitized by Google

his dignity was thereby impaired. Charles XI., our uncle and the political heir of Louis XVII., gained by trade and toil the competency on which he subsisted until his death. We are also desirous to support ourselves by industry; but as the French Legislature denies the nationality of the descendants of St. Louis and Francis I., thus excluding us from the army, commerce alone is left to us. For several years we have pitched our tent in the south, where the wine trade is the only flourishing branch of business. To that we propose to devote ourselves here in Paris, and, wishing to have no secrets from you, we sign ourselves, in soliciting your custom, your princes and friends.

AUGUSTE JEAN DE BOURBON,
CHARLES DE BOURBON.

Of course, it is just possible that there is some truth in the story according to which the young Dauphin, after his escape from the Temple, was brought to this country by a couple of French priests, was adopted by a converted Iroquois chief of the name of Williams, and grew up into the Indian missionary subsequently known as Eleazar Williams. This story was firmly believed by men of such acumen and levelheadedness as the late John Jay, the late Bishop Horatio Potter of New York, and the late Bishop W. Ingraham Kip of California. Moreover, it is a fact that when Louis Philippe's sailor son, the Prince de Joinville, granduncle of the present Duc d'Orléans, arrived in this country in 1841 he took the trouble to travel all the way to Lake Michigan in order to visit the Rev. Eleazar Williams, with whom he spent several days.

Case of Canadian Missionary.

It is said that the Prince de Joinville asked the missionary to sign a paper waiving what rights he possessed by birth to the throne of France, and that he declined. But although a number of gifts in the shape of books, &c., were sent to him from France by King Louis Philippe, he never made any attempt to go to Europe, or to enforce any rights that he may have considered he possessed. Feeling himself unfitted by his ignorance of European life to battle with conditions there, and contented with his lot as a missionary among the Indian tribes, in whose midst he had to a great ex-

Digitized by Google

tent been feared, he lived and died this side of the Atlantic in relative c security, save for that notice whi he received toward the close of his e istence in articles published in vario New York magazines, some of them e titled: "Have we a Bourbon amor us?"

Interesting documents bearing upo this American end of the missing Dau phin mystery are said to exist in th archives of the Consulate General o France in New York, which date bac to the beginning of the nineteenth cen tury. And one is tempted to ask one's self whether there is not somethin more romantic, and at the same time more sympathetic, in this story that unites the identity of Louis XVII, of France with the devoted, God-fearing, and humble Indian missionary, Eleazar Williams, than in the still more plausible tale which associates the watchmaker Naundorff and his winedealer grandson and heir with the missing Dauphin of France.

The Milwaukee Sentinel, Sunday Jany 29 1911

HOUSE OF BOURBON HEIR IS A PUZZLE

Survival of Louis XVII. a Topic of Much Conversation Throughout French Republic.

INFORMATION IN WILL

Many Claimants Have Caused Interest and Trouble; Some of Them Were Americans.

BY WILLIAM PHILIP SIMMS.

PARIS, Jan. 28—(Special Cable).—Is the enigma of the survival of Louis XVII. of France at last to be solved? Once more the strange story has been revived. Lips long sealed in respectful silence are speaking, and the writings of the dead

Digitized by Google

are now, for the first time, giving to the living their testimony.

Many people in France firmly believe that the Prussian who called himself Naundorff, and pretending to be the king of France, Louis XVII., was really the king, and that his descendants today are the true heirs to the house of Bourbon instead of the duc d'Orleans, now in England, actual pretender to the throne. The duc d'Orleans is the descendant of Louis XVIII., who was the uncle of Louis XVII., whose death is said to have taken place in the temple, the prison in which he and his mother, Marie Antoinette, were confined at the time of and after the beheading of Louis XVI. during the revolution.

But did Louis XVII. really die? All agree on the start of the thing. That is, the dauphin was one of the royal family imprisoned in the temple, a fortress in Paris erected by the knights of the Order of the Temple, and that, upon the beheading of his father, Louis XVI., he was proclaimed King Louis XVII. by his uncle, who later became Louis XVIII. Most of the courts of Europe recognized him as king. This irritated the revolutionary government no little, and caused it so much uneasiness that, one night at 10 o'clock the baby king (he was but 8 years old at the time), was literally torn from his mother's arms and shut up in another part of the prison. In absolute solitary confinement, systematically tortured, prey to the terrors of the dark as most children are, Louis XVII. is supposed to have died of scrofula in 1785 at the age of 10. Four prominent physicians performed a post-mortem, and several high officers of state recognized the lad's body as that of the king.

It is only the final chapter of this pitiful tragedy which is in dispute. The Naundorffists say that a faithful retainer of the royal family spirited the king away to Prussia and substituted a scrofulous sick lad in his stead. And when the revolutionists discovered the trick (if discover it they did) they decided, for reasons of state, to make no outcry. They simply went ahead with the substitute king as they had done with the real one; offering it cruelty and neglect. So far as the post-mortem and the identification of the body were concerned the Naundorffists say that was the simplest thing in the world. Far more difficult things have been accomplished when state reasons demanded them.

A facsimile of the will of the duchess d'Angouleme, sister of King Louis XVII.

Digitized by Google

has now been made public for the first time. It appears to affirm that this personage did not believe Naundorff to be the king, her brother, but at the same time it showed between the lines that she was a prey to some terrific emotion in this regard. Did she believe or know Naundorff to be her brother and was fearful of saying so on account of her sense of duty to France? Naundorffists believe this to be the case. Here is what the marquis de Guory, godchild of the duke and duchess d'Angouleme, has to say on the subject, he being an old man, though possessed of his faculties to a quite remarkable degree:

"Yes, I will tell what I know," he said, when asked if he would or could throw some light on the testament of the late duchess d'Argouleme, his godmother. "I consider that the time has come to tell all. Even now I am preparing a brochure in which I shall put many documents on the subject which I have in my possession. The publication of the will of the duchess makes my book necessary for immediate circulation.

"All her life the duchess d'Angouleme was disturbed by the feeling that Naundorff was what he pretended to be. Her nephew, the count de Chambord (Henry V.), was equally imbued with this idea. The best proof of this is that the duchess gave a pension to the Naundorff descendants and upon her death in 1851, the count de Chambord continued the pension himself. I, myself, for three years, was intrusted with the mission of taking the money to an intermediary in Antwerp, my father, who usually did this, being too feeble to go. At the time I had no idea of where the money went and not until the abbe cure at Frohedorf, the residence of the count de Chambord, then exiled from France, told me, did I know the true destination of these funds.

"With my own ears and in the presence of Robert de Clery, at Goritz, I heard the count say in his smoking room: 'As for myself I shall not sit upon the throne of France, for I am a younger son.' He was, among the scrupulous, the most scrupulous, and unless he had been certain that Louis XVII. survived he would never have said so. He would have given much to have been able to prove that he survived, but it was too soon then. It can now be done.

"Here is a letter written me by my father, one of the most truthful men who ever lived. It has never been mentioned before. For the good of the cause I am including it in my collection of documents which are soon to be made public.

Digitized by Google

Here is an extract: "If the princes who call themselves the descendants of Louis XVII. are really the grandchildren of Naundorff, well, then, it is to the elder of them that the crown of France belongs.'

Chicago Record-Herald
Sunday Feby 5, 1911

NAUNDORF WAS THE DAUPHIN?

Report on Heir of Louis XVI. Made to French Senate.

PARIS, Feb. 4.—The senatorial committee which was appointed to consider the claims of the Naundorf family to the succession of Louis XVII. has presented a report to the senate which has not yet been published.

The report decides in favor of Naundorf, as was to be expected from the fact that the committee's president, Senator Boissy d'Anglais, has always been a firm supporter of the legend that the Dauphin, son of Louis XVI. and Marie Antoinette, did not die in the Temple prison, but escaped; that another child was substituted, and that the Dauphin lived afterward under the name of Naundorf, whose descendants are now making the foregoing claims.

The self-styled "Charles of Bourbon," who has been recognized by a commission of the French senate as a citizen of France by virtue of descent from Naundorf, supposed by many to have been the "lost Dauphin," held a kind of court reception the other afternoon at his luxurious apartment in the Gare Saint Lazare quarter.

The so-called prince is well built, of medium height, bears a striking resemblance to the Bourbon type, wears a long bushy mustache and is remarkably handsome. In low, deliberate tones he gave the correspondent a short account of his ancestry. From time to time, as he talked, he rose to receive guests, all of whom addressed him as monseigneur and bent low over his hand.

"My sole aim in setting up my genealogical claim," he said, "has been to obtain recognition as a French citizen. As heir to the throne of France I have no designs against the republic, and have given definite promises to the government to that effect; but I do claim to be a direct descendant of the Dauphin, Louis XVII., who we know did not die in the Temple, but escaped in a coffin."

Chicago Tribune
Sunday Feby 19. 1911

BACKS CLAIM OF NAUNDORFF

Descendants Held in Report Entitled to Name De Bourbon.

UP TO PARIS PARLIAMENT.

Digitized by Google

Citizenship Finding Supports Story Dauphin Survived.

[BY CABLE TO THE CHICAGO TRIBUNE.]

PARIS, Feb. 18.—The commission of the French senate has adopted a report prepared by Boissy D'Anglas which favors according citizenship of the republic to the descendants of Naundorff, who claimed to be the son of Louis XVI.

This decision, if accepted by parliament, will recognize the right of the descendants of Naundorff to bear the royal name De Bourbon.

The report repudiates the statement found in nearly all histories of the French revolution, that the dauphin died in the Temple prison and brands his royal relatives who survived the reign of terror with unworthy conduct in his regard in evading recognition and acknowledgment of his legitimacy.

Great stress is laid in the report upon the refusal of ecclesiastic authority to permit mass to be celebrated for the repose of the soul of the dauphin, this refusal having been accompanied by the assertion he was known to be still alive.

After Naundorff's death the government of Holland accorded him the kingly title.

The report recalled the fact that a sister of the dauphin, the Duchess d'Angouleme, refused to accept the heart of the pretended prince, who is said to have died in the Temple prison, although it was offered her by Dr. Pelletan, who dissected the body.

New York Times, Feb'y 26, 1911

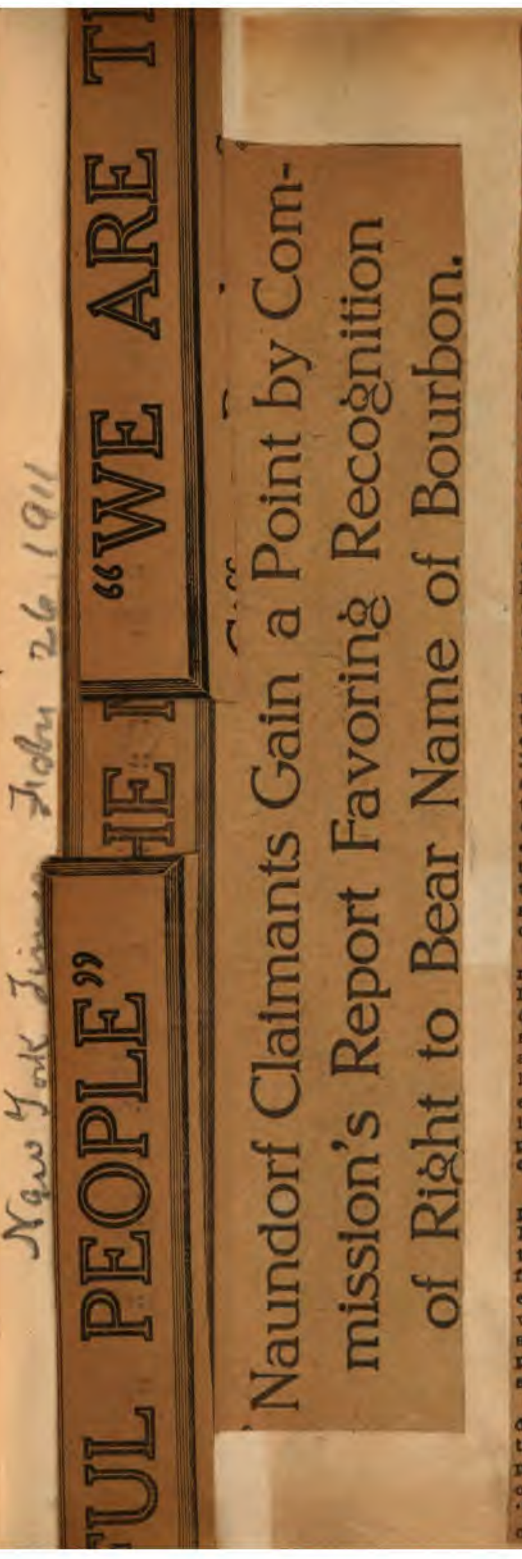
As his rule for preserving the kingly power, Louis XIV. of France took the simple motto, "Divide." The more factions there are the better the chance of one strong personality to gain and keep the power. It is not a bad theory, and the French Senate seems to have adopted it in its remarkable verdict as to the Naundorf claim.

The recent decision of the special commission of the Senate that the descendants of Charles William Naundorf, calling himself Louis XVII. of France, may rightfully use the name of Bourbon opens the way for another claimant to the French throne.

Now is confusion worse confounded. There are the Napoleons, the descendants of Louis Philippe, and this week the galaxy is increased by the addition of the "great-grandchildren of the little dauphin," so pitifully lost and so frequently and so extraordinarily "found."

The workings of the commission have been a source of much delight to the French press. The nine worthy gentlemen have been scouring the country looking at tombstones, to the edification of

Digitized by Google



New York Times Feby 26 1911

"WE ARE THE PEOPLE"

Naundorf Claimants Gain a Point by Commission's Report Favoring Recognition of Right to Bear Name of Bourbon.

the Parisian populace. The secretary of the nine was M. Boissy d'Anglas, one of the most earnest Naundorfists in the country, and no one of the remaining eight appears to have had any special historical training for settling the question. They have not visited the German haunts of Naundorf, and it is said that no new evidence has been brought out.

It is not a matter of great importance. One pretender, more or less, will not disturb the calm of the republican mind, and Paris has been entertained, which is always a point gained. Here and there a paper remarks cautiously that France has been making herself ridiculous before Europe, but nobody pays much attention, and the laughter goes on.

It is an extraordinary situation. No country but France could have shown anything like it—perhaps other nations have not that passion for abstract justice that inspires her. Not one of the men who have been fighting in season and out for the recognition of the Naundorf family as the oldest branch of the royal line wants to see them at the head of the French Government. They merely seek to right what they believe to be a wrong more than a century old.

So it is now settled, in the opinion of nine members of the French Senate, that the little dauphin, son of Marie Antoinette and unfortunate, good-hearted Louis XVI., probably did not die in the Temple and that there is no reason for believing the watchmaker Naundorf was not the child so persistently reported to have escaped from prison. Historians are with them on one point—it is entirely possible that the Dauphin did not die as his jailers said he did. But the overwhelming weight of opinion is that Naundorf was not he.

If ever a child deserved the pity of mankind it was the miserable baby called Louis XVII. of France, who reigned in a dungeon crawling with vermin, who starved and suffered without a friend, and, forsaken by everybody, wore out his little heart in a cruel loneliness. Not even in his unknown grave could he rest in peace, for no less than forty "dauphins" have arisen to claim the throne of France in his name.

Of these there have been several with plausible tales. Perhaps Richemond, a Frenchman whose origin was never traced, was the prince of them all, so far as verisimilitude went, but Naundorf easily gained the greatest following. This was thanks to his energetic and handsome wife, who pushed his claim in every possible way, rather than to his own personality.

The theories held to-day as to the little dauphin's fate may indeed be counted as three only: There are the Naundorfists persisting alone amid the disappearances of party after party of the followers of "dauphins"; then there are those who claim the Prince really died in prison.

Digitized by Google



The Little Dauphin.

and finally there are the supporters of the theory that the child was smuggled out of the Temple, but that he died soon after and that so one of the forty pretenders was genuine. The first of these theories, that of the Naundorfists, is suddenly given an air of unexpected dignity by the Senate; the other two have all along had earnest and enlightened partisans.

First, to take up the story of Naundorf, or, perhaps, better still, to review briefly the mysterious history of the dauphin as it is accepted by everybody, on to which Naundorf fastened his story.

The son of Marie Antoinette was born in 1785, at Versailles, a long-delayed heir to the French throne. He certainly was not welcomed by the Comte de Provence, the heir apparent until his birth. Later the Comte became Louis XVIII. on the strength of his nephew's death. He was a sorry character on the whole, and he certainly hated the boy; which is important to remember.

When the revolution broke out the dauphin was 8 years old. He was a singularly pretty child, of gentle disposition and delicate health. While he was imprisoned with his mother and sister in the Temple, Marie Antoinette measured his height against the wall, and he was not quite three feet two inches high. He was ill-fitted to withstand the treatment he afterward received.

For some time Simon the cobbler, friend of Marat, took care of him. "Care" is ...y a figure of speech, for never was child more neglected. Coarse food, dirty linen, a filthy cell, no air or exercise—under these conditions a child who had not been born in a palace and to whom heaven had given a sturdy body would have pined and sickened, and the dauphin had reached the age of eight only by the strictest attention to his health.

He had two years of this, under different jailers. Some people describe Simon as a monster of cruelty, some think he was not especially brutal to the boy. At least Madame Simon used to creep up occasionally and wash and tend him. When the Simons left he had as jailer one Laurent, a native of Martinique. Here comes

Digitized by Google



The Little Dauphin Taken from His Mother, Marie Antoinette, in the Temple.

in, according to the Naundorfists, Josephine de Beauharnais, later to be Empress of the French—but let us return to her later.

The boy had various other jailers after Laurent. Gen. Barras, then at the height of his power, visited him in his prison and was shocked at the condition of the poor child. Barras was the close friend of Josephine, which is also to be remembered, since the Naundorfists make a point of it.

Accounts of different persons tell of appalling filth in the dauphin's cell, and Barras in his report to the Committee of Public Safety (as recorded in his memoirs) declared that there was great negligence, in the case of the Princess as well as of the Prince, that the dauphin was in feeble health, and that better care and medicine should be given him. From crouching on his bed and lack of exercise the poor child's body was getting quite deformed.

The end came, officially, on the "20th Prairial," (the 9th of June,) but the death certificate was not issued until the 24th, although the law required it to be given within twenty-four hours. In the case of an ordinary person this would seem like mere negligence, but when it concerned the famous prisoner there is possibly another interpretation.

The death certificate was, by law, to be signed "by the two nearest relatives."

Digitized by Google



Prison of the Temple, Where the Dauphin Was Confined.

by his jailer, who had been in charge only a short while, and by a totally unknown person, Bigot by name. Nobody has ever found out who he was or why he signed. The sister of the boy was in the prison at the time, but she was not taken to see the body.

In addition to this irregularity there is another peculiarity. The four doctors who made an autopsy on the child's body (one of them took out his heart as a sort of curiosity) issued a statement that has seemed rather curious. They described how they were taken to the second floor of the Temple and found there the dead body of a child who seemed to them to be about ten years old. "The guardians told us this was the son of the late Louis Capet," they wrote, "and two of us recognized the child as one to whom they had given care for some days."

There is nothing said about the doctors recognizing the child as the dauphin. And further, Surgeon Desault, who had been attending the dauphin, died suddenly two days before the boy. A good many persons died suddenly in the course of this long romance of the son of Marie Antoinette.

The body of the Prince was buried somewhere in a mysterious fashion. Four places are named. They have all been investigatetd and the results have not been convincing one way or the other. In 1816 Louis XVIII. sought the body of his nephew in vain. In 1846 a coffin was found which seemed to be his, and it was inclosed in another casket, but an examination in 1894 showed that the bones were partly those of a child and partly of an adult, so nothing was proved except that the digging had been careless.

Nothing, then, is known as to the resting place of the unhappy little king. In the abbey at St. Denis his family, father and mother and all, lie buried, but for him there is not even a monument. And since a solemn mass for the repose of his soul could not be celebrated in St. Denis unless he was buried there, he has never had that royal tribute paid to his memory.

The Senate Commission made a great point of this omission to say the mass, but does not appear to know that prayers were said for him on the 9th of every June in the chapel of the Tuilleries. It is not true, therefore, as M. Boissy d'Anglas is quoted as saying, that no mass has ever been celebrated for him.

It is quite plain that mystery surrounds the taking-off of the child. Impostors had every chance, and they were not slow in improving the opportunity. Naundorf enters the scene for a brief moment in

Digitized by Google

1810, then disappears to come back after the restoration of Louis XVIII. to the throne of France as the most energetic of all claimants.

He was a watch-maker living in Berlin, and some rivals brought against him the charge of using a false name. Summoned before the head of the Bureau of Passports he confided to the official that he was the son of the late King of France. This gentleman, much disturbed over the turn of affairs, advised this troublesome person to go away and say nothing about it. Which is what Naundorf did, settling in Spandau and plying his trade peacefully.

When monarchy got the upper hand again in France he reappeared with an extraordinary tale. To understand all its details requires hard study, and even so there remain contradictions. Here it is, in brief, "the document of Brandenbourg," (so-called because he was living in that town when he wrote it,) and probably the chief evidence given to the Senate Commission. It is called by his followers "The first official word of the Prince and the most interesting because the most sincere and personal."

Friends (Naundorf does not give names, but his followers see Gen. Barras and Josephine in the plot) came to the prison one day and gave him a dose of opium. He fell half asleep, but only half. He could not move, but he saw dimly what passed.

A figure of wood, with a face of wax made to resemble his own, was put in the bed he occupied; the head inclined as if the child slept. Then he was carried away into the tower, at the very top, where no one ever came.

The Government, on the evening of this adventure, discovered his escape, thought that he was actually out of the prison and substituted a deaf and dumb child, so that the matter might be kept quiet. The Prince had refused to speak, and the substituted child's affliction attracted no attention, while it precluded his making embarrassing remarks.

Naundorf says he disliked intensely his eight months' imprisonment in the tower, but he was treated as kindly as possible. The question was now to get him out. To pass the guards his "protectors" thought impossible. Then there came the inspiration—change again, and have the dauphin go out as the child imprisoned downstairs.

This child could not be got out alive, and he remained alive obstinately. Another substitution seemed in order. The deaf child was changed for a little dying object from a hospital. In a short time the newcomer obliged the waiting Prince by coming to the end of his troubles, and arrangements for the funeral began.

Now, there were in the Temple, according to this account, three children: the dauphin, hidden under the eaves of the tower, the deaf mute hidden somewhere else, and the dying child in the cell of the Prince. The situation, says some one, resembled the imbroglios of comedy.

When the sick child died his body was removed by the "friends" aforesaid and buried in a ditch near the Temple. A child's body was indeed said to have been found there years after. Then the dauphin was put in the coffin, deposited in the hearse, and started for the cemetery. On the way he was taken out and rubbish substituted to make the weight right. The bearers duly buried the corpseless coffin.

The child had been drugged for this ordeal, and when he recovered consciousness he found himself on a soft, clean bed. A German woman spoke to him and was kind. Before long "a polite, kind gentleman" came to see him, and he and the woman talked in a tongue the boy could not understand. No names were given to either of the personages or of the place, although the boy lived there for two years.

One day, when he was 12 years old, some men who "seemed to come out of the earth," seized him, bound him, and put him in a carriage. For three days and nights they traveled; then they came to a castle and entered. They walked along a corridor, the child with his eyes bandaged, until he reached a room, where he was turned over to the care of an old and ugly woman.

Here he stayed for a long time. One night a man came into his room and seized him—conduct to which one might think the child would have become accustomed. The visitor dragged the boy into the corridor, where, (awful sight,) lay the old woman, weltering in her blood. "Silence!" said the man, "or we are lost."

Then came another flight and wild adventures. On one occasion he escaped from a house in which he was imprisoned just in time to see it blown up. Again he was taken on board a ship, where two of his "friends" were murdered. Eventually he came to the town of Lorient.

This is about the first name that appears in Naundorf's account. He does give a pretty girl the name of Marie, which is not very definite, but otherwise his acquaintances are "friends," "protectors," or "enemies."

At Lorient the boy had another adventure of a most distressing nature. Three masked men—but need one say they entered his room and seized him? One of them took a photograph from his pocket, compared it with the face of the boy, and then the three proceeded to prick his face with needles. The pain was frightful, and the face was soon swollen beyond recognition. After many days he saw himself in a mirror and could hardly believe it was he. And his curling hair was never again as it had been.

Digitized by Google

To relate all the perilous escapes of Naundorf would take many a page. To sum it up, he wandered to Germany and acquired a passport belonging to some one else, whence the name of Naundorf. "Friends" helped him at first, but he was glad (well he might be!) to flee to Berlin and settle down with a local habitation and a name.

The interpretation put on this narrative by Naundorf and his followers is that Josephine de Beauharnais had become interested in the fate of the child in the Temple, had discussed the matter with Barras, and put in one of her fellow-countrymen as jailer, in order to accomplish the child's escape. It was at that time a sufficiently shrewd move, for the republic was none too secure, and Napoleon was not foreseen.

Should the republic fall a knowledge of the whereabouts of the rightful king would be of advantage. Either he would take the throne and be grateful to his preservers, or the Comte de Provence would be King and Barras, with his secret, would be the real master of France. As a matter of fact, Barras did live in France after the restoration, in all security in spite of his revolutionary activities.

When Naundorf came to France and announced himself as the resuscitated dauphin there is no doubt that he frightened Louis XVIII. as none of the other pretenders ever succeeded in doing. At that time the relations between France and Germany were not such as to make admission to the archives of Berlin where, said Naundorf, there were proofs a-plenty of his origin possible to the French authorities.

Recently such a search has been made, with small results. It is apparent, says the Naundorfist who made the inquiry, that Naundorf was not guilty of counterfeiting money, as has been charged, nor of several other alleged offenses, but there were no proofs of royal birth.

However, Louis XVIII. was frightened. He was a man selfish to the core and the dauphin's sister, the Duchesse D'Angouleme, was no better. Neither of them wished the return of the Prince supposed to be dead. Louis XVIII. was clever, and royalty seemed secure on its throne. It was better to let things stay as they were.

The selfish carelessness of the reigning house was calculated to help Naundorf. Then, too, the Duc de Berry, an upright young Prince who earnestly wished the claim to be investigated, was promptly assassinated, and various attempts were made against the life of Naundorf. The royal house played into his hands.

One of his followers, wishing to make assurance surer, brought to see Naundorf at Prague his old governess, Madame de Rambaud. This lady, then far advanced in years, not only recognized Naundorf by his face, (what of the disfiguring episode at Lorient?) but found that he could supplement her memories of his childhood. She showed him a little suit he had worn only once and said to test him that it was at Paris he wore it, but he answered quickly "No, at Versailles," which was the truth and convinced her.

This is the story, apparently as authentic as such stories can be. That a man nearly fifty should remember the occasion on which he had worn a blue suit at the age of seven may be believed or not, as you choose. At any rate this recognition of the dauphin—there were marks on his body too that Madame de Rambaud remembered—was a great point in his favor.

The old governess sent word to the Duchesse d'Angouleme about this discovery, but no answer ever came. The Duchesse said she did not believe Madame de Rambaud ever went to Prague.

It is true that no one has ever traced the origin of Naundorf. It was not possible at the time, and now the people who might have given clues have been dust and ashes for nearly a century. It is, however, a fact that none of the places in which Naundorf resided believe his claim. In making out the certificate of his second marriage—before he began to proclaim himself dauphin—he gave his birth as seven years prior to 1785.

The chief objection to his claim seems to be his quite unnecessary vagueness and the cheap melodramatic turn he gives to everything. A bewildered child of ten might not be able to give an account of his adventures in detail, but this vagueness persists in the case of Naundorf up to and beyond the age of manhood.

His companions, too, were not always of a sort suited to sincerity. A half-crazed fellow named Martin de Gallardon acted the rôle of Joan of Arc to him, "recognizing" him instinctively as King and predicting his success with the aid of the Archangel Raphael.

The Naundorfists claimed that the Vatican had secretly recognized Naundorf as the rightful King of France and had consecrated him, but the Vatican has issued a full denial of this. "Never in any way," says the official statement, "has the pontifical authority pronounced in favor of the Naundorf cause."

Naundorf's claim to bear the name of Bourbon and practically the whole of his claim was recognized by Holland. It is not to be forgotten, however, that France had been helping Belgium in her revolt against the Netherlands. A chance to embarrass the offending nation could not have failed to appeal to the Dutch King.

There is a feeling among some people who do not believe Naundorf to have been the dauphin that he nevertheless has some knowledge of the child's fate that

Digitized by Google

frightened the King and imposed on the friends of little Louis. Certainly none of the pretenders ever seemed to have a share of the terror-inspiring quality Naundorf possessed. It is only a theory, unsupported by actual proofs, but it is plausible.

Did the dauphin die in the Temple? Why not? It is not improbable that a delicate child should succumb to two years of ill treatment. And as to the curious death certificate, there is authority for the statement that such a form was not uncommon at the time.

Did the dauphin escape from the Temple? Again, why not? One does not have to be a Naundorfist or a Richemondist or a partisan of any of the forty claimants to believe that. In short, it is all a mystery.

In her last illness old widow Simon, who had been kind to the child in the Temple, said that she had managed to get him out hidden in the linen. There is no apparent reason for her lying; and the fact that she said so seems tolerably authentic.

Again, a guard declared that one day as he stood by the Temple gate several bath-tubs, covered up, were taken out. The bearers of one stumbled, and as they did so he heard the cry of a child come from under the cloth. This is an authentic story—so far as the fact that the guard made such a statement is concerned.

There are extant several letters, which have been accepted by some serious scholars as authentic, from Laurent, the Creole jailer of the Prince, in which there is plain talk of escape. The child had been removed from his old cell, according to these letters, and was in hiding. Laurent was waiting for an opportunity to get him out of the Temple altogether. A man referred to as "B." figures in the letters. Barras certainly begins with a B.

Another tale goes that he was taken out as the Greeks entered Troy in a hollow toy horse, but this has the flavor of the classical plagiarism and does not encourage confidence.

Lastly, there is a legend that Simon murdered him and buried him in a ditch. A child's body was indeed found in such a place. Was it the corpse of the dauphin or the corpse of the sickly child from the hospital, or was there never any corpse at all? Every narrative contradicts every other narrative.

It is certain that rumors began to declare soon after the alleged death of the boy that he had not died, but had escaped. The European Magazine for December, 1799, published in London, said:

"Private letters which have been received by various persons of the first consideration of the French Emigrants, Nobility, and others agree in the general statement of an unaccountable rumour. It is generally reported, say their letters, that the unfortunate Louis XVII., supposed to have expired in the Temple upon the ninth of June, 1795, is still alive. The triumvir Sieyres is assigned both as the author of the report and the evidence of the fact. He is he who is said to have substracted the devoted Prince from the prison of the National Convention."

But it is possible to believe that the boy, if he was taken from the Temple, died shortly afterward. His whereabouts would have been a secret known to few, and they might have good reasons for never telling of their deed.

Such is the whirlpool of legend and contradiction into which the commission of the French Senate has been plunged. It has emerged waving the flag of Naundorf, which is unexpected. However, the only person injured is the Duc d'Orleans, who would thus be head only of a younger branch—and even he may bear up under it.

New York Times, February 26, 1911.

AN AMERICAN'S IMPRESSIONS OF THE BOURBONS

R

By Leila Sprague Learned.

COULD anything be more romantic than to have spent five weeks in the home of the Dauphin of France—and that, too, in the year 1910?

By a chain of circumstances too long to describe I was taken one day last July to Auteuil—a suburb where Parisians go for a breath of fresh air and a bit of the country—to have tea in the garden of Mme. Cuillée.

It had been my wish for many months during my stay in Paris to meet in her own home a French woman of gentle breeding. Here I was face to face with such a one, well worth knowing for her that she is the proud grandmother of Prince Henri Charles de Bourbon, a youth of 10 who may yet be King of France. In any case, if the report presented to the French Senate by Boissy d'Anglas is accepted, and the Government recognizes the descendants of Naundorff as De Bourbons, this boy's father, Prince Jean de Bourbon, will be reinstated as the oldest living male descendant of Louis XVI. and Marie Antoinette.

On entering the garden Mme. Cuillée came forward to greet me with unaffected hospitality, and her simple motherliness placed me at once at my ease. But I little dreamed that I should later enjoy

Digitized by Google



Jean de Bourbon, Grandson of Naundorf, Who Claims Direct Descent from Louis XVI.

the privilege of being her guest for five weeks.

"Vous êtes Americaine," she said, "et la première que j'ai connue."

Her first idea during our chat was that I should meet her daughter, and in a few minutes the gate to the garden opened and a striking woman of about thirty-five entered, leading her young son. Thus, I found myself in the presence of Magdelaine, Princess de Bourbon, and Prince Henri, whom I count to-day among my choicest friends.

The large brown eyes of the Princess looked into mine, and the pathetic sadness that they told made me love her at once. We felt almost instinctively that we were at the dawn of one of those lasting friendships, founded upon sympathy and understanding. She is a big-souled woman, with a refined, gentle nature, attracting whomever she meets, for her strong character is written on her face. Like her mother, Mme. Cuillée, she was interested in me at once because I was an American and could talk of a country of large ideas and powerful energies to which she feels herself irresistibly attracted.

To my timid questions concerning her interests and life, she replied with much reserve, seeming always to prefer talking of my studies and projects. Then, in the midst of our conversation she would call out in a modulated voice to her son.

"Pasl si vite, cher bebe. Prenezgarde!"

For the young dauphin, as he is called by many scions of the old nobility, was

Digitized by Google



Princess de Bourbon, Wife of the Claimant.

romping about the garden with his two dog friends in a manner that threatened destruction to the flower beds, and occasionally to the large umbrella under which we sat.

At these slight reproofs from his mother, the young lad would come up to us and say, "Très bien, chère maman." Sometimes he would throw his arms about his mother's neck and then, in true boy style, continue his romp through the garden with his pets.

He is a fine boy, this little Henri, slender and aristocratic in his bearing, yet sufficiently democratic in his ways to please any American. He is a little gentleman, worthy of his title, owing to the gentle breeding of a noble mother as much as to the fact of his royal lineage.

"Et vous," he asked one day in unconscious French egotism, "ma chere tante Americaine, n'aimez-vous pas Paris mieux que New York?" "Restez-avec nous, n'est-ce-pas?"

And then he told me that some day when he would grow up to be a big man like his father, he would come over in a big ship to see me. For the traditions in which he has been reared have woven themselves into his mind, and perhaps, as young as he is, he may dream the dreams of the royalists.

Even now he visits from château to château through the Vendée, where the royalist spirit rules and where he is always referred to as the dauphin and addressed as Monseigneur. None of this adoration, however, has spoiled him, and he is as frank and honest as one could wish—the pride of his school-fellows, who recognize in him a leader.

At the first breath of coolness, this day of my first call, Mme. Cuillée, with the traditional fear which the French have of air, suggested going into the house. The rooms were large, like those of a small château, and were filled with pictures and souvenirs of the house of Bourbon. My eyes wandered about the walls, covered with portraits and miniatures of Louis XVI. and Marie Antoinette and their family, and I studied, with

Digitized by Google



Prince Henri de Bourbon, Eldest Son of the Naundorf Claimant.

growing interest, the faces, in the eyes of which sleeps a tragic history.

The Princesse de Bourbon wore an odd chain about her neck, made up of trinkets, which aroused my curiosity. Imagine my surprise on learning that this chain had been the property of the ill-starred Queen and was given by her to the priest who accompanied her to the scaffold. One of the trinkets was a silver bambino, sent by the Pope.

How much of unusual interest I found in this home! How earnestly I longed to refresh my memory about French history! If success is the measure of desire, then truly destiny arranged a fulfillment of my longing to know this woman of rare intelligence, big heart, and hungry soul.

My introduction to these charming people had been through the Princesse de Liguori, wife of an Italian author, well known in his own country, and so when the Princesse de Bourbon learned that I was studying for the examinations of L'Alliance Française she became much interested. Her solitude and her eagerness for new ideas and activities impelled her to offer me assistance in my work, and thus it was that she invited me to spend the remaining weeks before the close of the term at her home. Prince Jean, who is called "Je Sais Tout" King Jean III., was going to the country on account of ill-health, so I met him just in time to wish him "bon voyage et bonne sante."

My visit in this house was a rare privilege. The Princesse de Bourbon is a superior woman, who thinks, studies, writes, and makes her life useful. She is interested in every vital question of the day, is a trained musician and author of several short stories. Her nom de plume in France is Claude d'Orpière.

It was thrilling to hear from her lips all the details of the tragic drama of history relative to the Lost Dauphin, who was supposed to have died in the prison. This has long been repeated by the historians and believed by those who have not given themselves the trouble to learn facts. And now, at this late day, the French Government is responding to the appeals of a committee who can prove that the Dauphin lived under the name of Naundorff. There are so many proofs of his identity, I believe, one has only to read the documents extant to know the truth.

It was my pleasure, also, to meet and know Princesse Cornélie, sister of Prince Jean, who was brought up by her aunt, the oldest daughter of the Dauphin. This aunt, Princesse Amélie, died only three years ago, after a long, sad life of disappointments relative to her father's unhappy fate. She gave to the Princesse Cornélie, who, by the way, is a living image of Louis XVI., the ring worn by

Digitized by Google



Duc d'Orleans, Head of the Orleanist Party.

Marie Antoinette, which contains the miniatures of her two children.

But I must not become involved in the historic details, which would fill volumes. Is it not time that the three Bourbon brothers, grandsons of the Dauphin, should be recognized as citizens of their own country? The restrictions that the name Bourbon has placed upon them cause both ridicule and chagrin.

Could you meet, know and live with this family as I have done, could you see the brave fight the Princesse de Bourbon is making to live above inharmonious conditions, could you know the longing to get away from the atmosphere of moldering traditions into the broad free life enjoyed by the independent American woman of education and culture—you would, perhaps, believe as I do, that she is a queen without royal blood in her veins.

You would feel also that the greatest inheritance of her son, Prince Henri, is not the blood and misfortunes of his Bourbon ancestors on his father's side, but the strong character and noble spirit of his mother. And should he live to become the great man he promises to be, he will join the ranks of the many who owe their greatness to good and worthy mothers.

Digitized by Google

Pittsburg Chronicle-Telegraph March 15. 1911.

catarrh, colds, coughs, bronchitis, croup, and all inflammatory diseases of the nose, throat and bronchial tubes. The name of this remarkable remedy is HYOMEI, and it is sold on money back plan.

HYOMEI (pronounced High-o-me) is medicated air; you just breathe it through the inhaler over the inflamed and germ ridden membrane, and its soothing antiseptic properties will allay the inflammation, destroy the germs, and restore the entire respiratory tract to its normal condition.

A complete HYOMEI outfit, including a hard rubber inhaler, costs but $1.00, and an extra bottle of HYOMEI, if afterwards needed, costs but 50 cents. Sold by druggists everywhere. Mail orders filled, charges prepaid by Booth's Hyomei Co., Buffalo, N. Y.

nce from ground to
43 feet higher than
Building.
ige Co., which has
e improvement, is
expects to have it
comparatively short
umns, which are a
se already in the
e high stack great

PLEAD TO LEGISLATORS

(*Continued from Page One.*)

of the Episcopal Church. It is expected that Mrs. Anna M. Orme, vice president of the State Association, will have something to say.

A third of the time will be given to the Pennsylvania Association oposed to women suffrage. Mrs. Horace Brock, Mrs. Charles B. Penrose and Mrs. Brinton Coke are among the representatives of the association.

The visitors are so well scattered that it is impossible to say exactly who are here.

The Philadelphia women leading the fight for suffrage claim the following Pittsburghers are present: Mr. and Mrs. Julian Kennedy, Miss Mary E. Bakewell, Mrs. E. N. Billington, Mrs. Franklin C. Frish, Mrs. William Walters, Allen T. Burns, Mrs. M. A. Dougherty, Miss Electa and Miss Florence Harper, Miss Nelson and Mrs. W. D. George, representing the Equal Franchise Federation of Western Pennsylvania; Mrs. M. L. Meyers, representing the Anthony Memorial Club; the Rev. Dr. W. J. ...

Paris, March 14.—A committee of the French senate has cleared up a point in French history which has been debated for many years. The committee's decision gives M. Naundorff the right to claim descent from Louis XVI and Marie Antoinette. This decision creates a possible claimant to the throne of France if the volatile people of this country ever should return to a monarchy. The son of Louis XVI was confined in the Temple and was supposed to have been put to death. The Naundorff family always has claimed that he was not put to death, but that friendly hands took him from the prison and substituted for him a child of unknown parentage. This child was killed and the Dauphin was brought up by the Naundorff family. The question has been debated for many years. The committee which now decides in favor of the Naundorff family is headed by Boissy d'Auglas. Among the points quoted in favor of the Naundorffs is the fact that when the church was asked to say a mass for the repose of the soul of the Dauphin it refused to do so on the ground that the Dauphin was not dead.

Digitized by Google

New York Times, Nov. 3, 1912

...NS PAINTINGS HERE

DR. VA...

The French Senate Finally Declares That the German Adventurer, Karl Werg, Was Not the Dauphin, Son of Louis XVI. and Marie Antoinette ---Great French Mystery Solved.

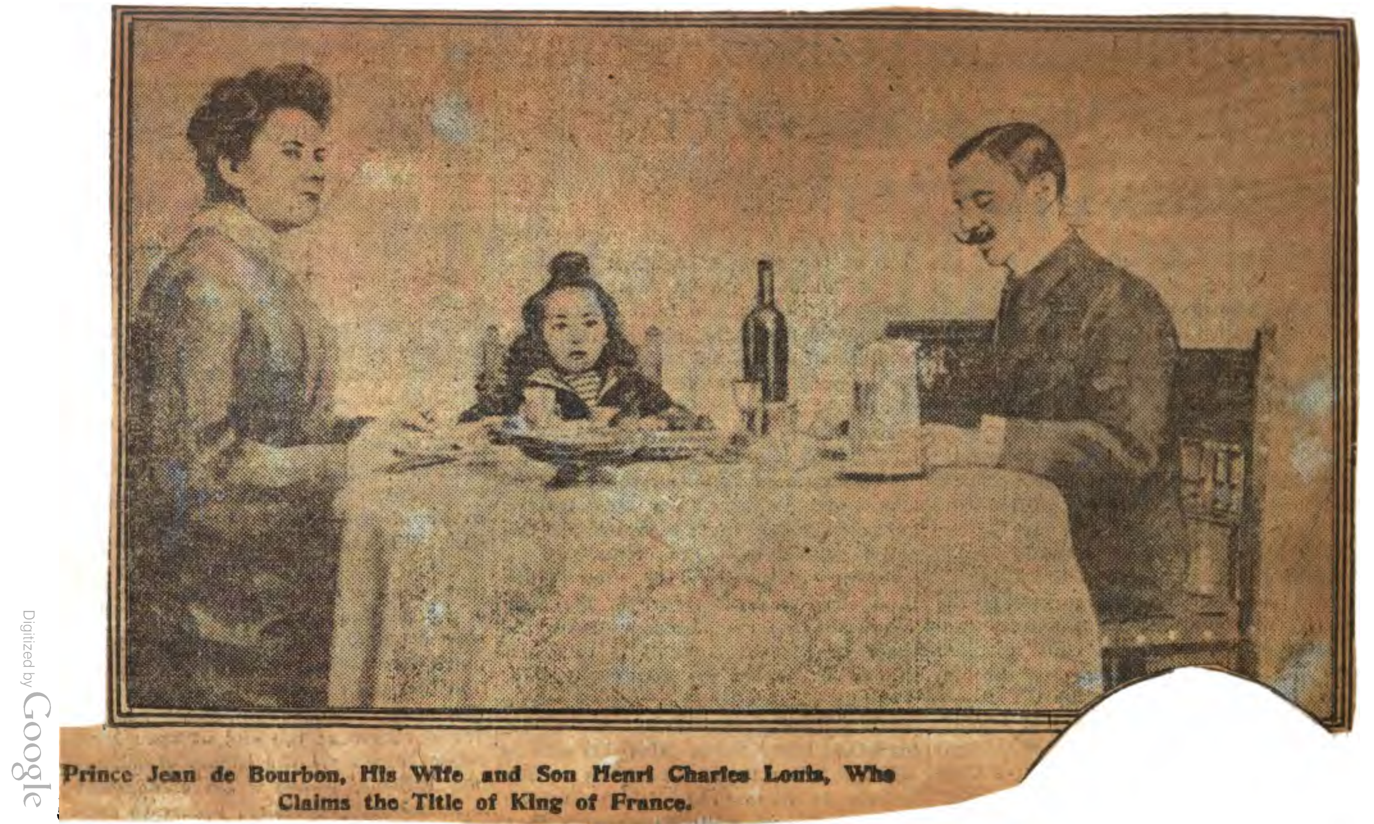
By a Veteran Diplomat.

WHAT the head of Charles I. was to Mr. Dick in "David Copperfield" the so-called Naundorff claims have been for a long time to the Comte Françoie Boissy d'Anglas, Senator of the Department of the Ardeche, and former Minister Plenipotentiary of France in Mexico. Level headed in most things, his mind is warped on the subject of the pretensions of the Naundorffs of to-day to be the grandsons in the male line direct of the Dauphin. The latter officially is declared to have succumbed to the maltreatment of his jailers in the Temple prison after the guillotining of his parents, Louis XVI. and Queen Marie Antoinette, but, according to the Senator, and to the other champions of the Naundorff cause, he survived his alleged demise for some fifty years, escaping from his prison in Paris to die at Delft, in Holland, half a century later.

Ever since 1835 the Naundorffs of the first, second, and third generations have been endeavoring through the French courts to establish their pretensions to the name of Bourbon, and to their descent from Louis XVI. and his ill-fated consort. Some of the foremost members of the French Bar have acted for a time in their behalf, and then have dropped the case as untenable. Among the number have been Jules Favre, who retained as his only remuneration for his legal services a signet ring adorned with the arms of the royal house of France, and which had belonged to the original Naundorff; that is to say, to the soi-disant Dauphin.

It may be recalled that Jules Favre in his later years contributed more than any one else to bring the war between France and Germany to a close in 1871, and to obtain from Prince Bismarck an amelioration of the onerous conditions of peace imposed by the victors upon the vanquished. When at Versailles it became necessary to affix the seals to the treaty of peace, in addition to the signatures, Jules Favre

Digitized by Google



Prince Jean de Bourbon, His Wife and Son Henri Charles Louis, Who Claims the Title of King of France.

Digitized by Google

remarked, "I have unfortunately no official seal with me." Bismarck replied, "Why do you not use that signet ring which you wear on your finger? Any kind of a seal will do." And so Jules Favre sealed the treaty ending the war of 1870 with the signet ring bearing the royal arms of France, and which had been engraved for the strange individual who insisted that he was the offspring and heir of King Louis and Queen Marie Antoinette.

Having thus failed in their efforts to establish their pretensions through the ordinary courts of law the Naundorffs were recommended some three or four years ago to present a petition to the Senate, as the supreme tribunal of the land, asking for their recognition by the State as French citizens by reason of their lawful descent from King Louis XVI., and of their rights to the name of Bourbon. Boissy d'Anglas—a grandson of the revolutionary statesman of the same name, who sat in judgment on Louis XVI. and Queen Marie Antoinette and sent them to the scaffold—undertook to push these claims in the upper house of the National Legislature, and actually secured the appointment of a Senatorial commission to report about the matter. It is hardly necessary to add that Boissy d'Anglas was not only the most active member of the commission, and the leader of its investigations, but likewise the compiler of its report. The latter was a most voluminous document of some 400 pages of closely printed matter, embracing all sorts of testimony.

Thrown Out by the Senate.

While the evidence, even when against the Naundorffs, still further strengthened the belief of the Comte Boissy d'Anglais in their story, it had a precisely contrary effect upon the Senate which, after a debate in which the whole affair was ridiculed as a monumental hoax and as a "masquerade of history," the House, by a vote which was almost unanimous, declined to accord official consideration either to the Naundorff petition or to the Boissy d'Anglais report, adopting the following resolution:

"The Senate not having to examine whether the petition is well or ill founded, and considering that there exists a regular and legal way open to all to obtain recognition of their French nationality, passes to the order of the day."

Digitized by Google

Now the majority which rendered this vote in the Senate was composed for the greater part of stanch Republicans, who see in the Royalist Party now headed by the Duke of Orleans, the principal, if not the only danger, to the existing régime in France. The establishment of the Naundorff pretensions would prove so severe a blow to the Duke, in his rôle as chief of the royal house of France, that the Republican Senators would have been only too glad of the opportunity to thus damage his position, by recognizing the Naundorffs, had they been able to find the slightest foundation for the truth of the latter's story. That they should have thrown it out so contemptuously, as unworthy of attention, is a blow so crushing a to carry conviction to the minds of all save of those who are obstinately blind and deaf to all arguments and proofs.

Among the most plausible pleas put forward in support of the Naundorff story, was the fact that if Naundorff was not the Dauphin, it could not be shown that he was anyone else. Careful investigations carried on both prior and subsequent to the presentation of Count Boissy d'Anglas's voluminous report to the Ser··te in Paris, have brought to light the fact that his real name was Karl Werg, that he was a native of Frankfort-on-the-Oder, the son of a watchmaker of that name there, that he served in the Prussian army under his own name of Werg, that he deserted and underwent a term of imprisonment for desertion, and that on his restoration to liberty he assumed the name of Naundorff, in order to escape that attention which the police of all countries are apt to accord to ex-convicts.

Naundorff established himself first at Berlin in 1810, whence he moved to Spandau, and afterward to Brandenburg, eking out a scanty livelihood by means of his trade as a watchmaker. He passed in 1810 for a man of at least thirty-five years of age, and bore the appearance thereof, whereas the Dauphin, if he had been alive, would have been but twenty-five. In 1823 several suspicious fires in the town of Brandenburg, invariably in houses either occupied by Naundorff or adjoining his residence, attracted the attention of the police to the man, and early in the following year he was arrested on a charge of arson. While this crime could not be definitely established, al-

Digitized by Google


Prince Maurice of Battenburg.

though the circumstantial evidence was strong, yet it led to the discovery of proofs that he had been engaged for some time previously in the coining of counterfeit silver thaler pieces, and for this felony he was convicted and sentenced to three years' imprisonment with hard labor.

In the course of his trial an affidavit which he had made before the Magistrate intrusted with the preliminary investigation and signed, was produced, and was confirmed again by him on oath. It was to the effect that he had been born on February 15, 1775, at Weimar, as the son of a watchmaker of the name of Naundorff in that town, but who, having been enrolled in the Saxe-Weimar army, had fallen in battle on the very day of his own birth, thanks to which his widowed mother had received a small pension until her death, when he was about twelve years of age.

Inquiry by the police at Weimar established the fact that there had never been anybody living there of the name of Naundorff during the previous fifty or sixty years, that the name was utterly unknown there, and that the municipal records showed no trace of the birth of a child of the name of Naundorff on Feb. 15, 1775. This endeavor on his part to conceal his real name convinced the authorities at

Digitized by Google



Charles Louis Naundorff, Son of the Original Claimant.

Digitized by Google

Brandenburg that they had a dangerous criminal to deal with; one, indeed, who had some far more serious offense than arson or counterfeiting to his record, which he was endeavoring to hide. Accordingly, they redoubled their researches, and eventually ascertained his identity with the deserter and ex-convict Karl Werg. But this was not until after his conviction, and he was sentenced under the name of Naundorff, which he retained on his liberation, his freedom papers being made out in the name of Naundorff.

All these facts are contained in the official archives of the Kingdom of Prussia, and are to be found in volumes I. and II. of Acta Criminalia, not of the ordinary records of the tribunals, but in the library of the royal house of Prussia, among the so-called "Acta des Koeniglichen Cabinets," having been removed thither when during the latter part of the reign of King Frederick William III., Karl Werg, alias Naundorff, put forward his claims in France to be the son of King Louis and Marie Antoinette.

How Naundorff Started the Mystery.

It would seem that Naundorff, to leave him his alias, had been impressed during his trial by the attention aroused among the Magistrates and the police by his efforts to conceal his identity, and it was subsequently, while serving his time in the penitentiary, that he developed that species of hallucination which the alienists of the present day designate as degenerate mysticism, and which in his case took the form of a conviction, first of all that he was in personal relation with the Saviour through visions, and secondly that he was the son of King Louis and Queen Marie Antoinette.

When he was released Naundorff moved to the town of Crossen, in Silesia, where his prison record was unknown. Almost starving, he aroused the pity of a Rev. Dr. Goebel, who not only relieved his necessities but likewise taught him much of the Gospels and Old Testament, which he had until then ignored. The reverend pastor seems to have been much impressed by the stories of celestial visions imparted to him by Naundorff, and was therefore in a measure prepared for the fantastic revelations made to him by the man under the seal of secrecy to the effect that he was the son of Louis XVI.

Digitized by Google


Louis XVII. of France, the Lost Dauphin.

It was in a letter to the Rev. Dr. Goebel that he first ventured to sign himself "Ludwig Bourbong," this showing that he ignored even the spelling of his alleged father's name, nor did it seem to occur to him at the time that he knew nothing of any religion save that of the Lutheran Church, to which he belonged, although the real Dauphin had been carefully reared in the Roman Catholic faith until his ninth year by his mother, Queen Marie Antoinette, and his aunt, the pious Princess Elizabeth.

Dr. Goebel interested his friend Dr. Pezold, a physician of Crossen, in the case, and Pezold, becoming enthusiastic about the matter, sought all the news which he could obtain from Berlin concerning the rumors then current to the effect that the Dauphin had survived his alleged death in the Temple. In discussing this information with Naundorff, Pezold and Dr. Goebel failed to realize that they were communicating to their protégé information of which he had until then had no conception. Eventually they became so enthusiastic about his pretentions to be the son of Louis XVI. that they subscribed a small sum of money, all that they

Digitized by Google

to proceed to France to push his claim.

Naundorff arrived in Paris with but a few thalers in his pocket on May 26, 1833, and seems to have attracted the attention of the French police from the very outset. It was at a moment when the authors of the revolution of July, 1830, were endeavoring to assail and discredit in every possible way the senior branch of the Bourbons, which had been driven into exile three years previously, and which retained many adherents in France. The political police were quick to realize that if they could show that Louis XVIII. and his brother Charles X. had reigned as Kings of France while their nephew, the Dauphin, was alive, they had been guilty of an act of almost unpardonable usurpation, and, thanks to this, Naundorff was not only supplied with money, but was encouraged for a time in his pretensions by the authorities.

It was then that he drew up what he professed to be the real story of his escape from the Temple Prison at Paris, and of his adventures, including



Charles Wm. Naundorff, Who Claimed to be the Lost Dauphin and Therefore Rightly King of France.

Digitized by Google

a stay in the United States, and extending until his conviction for counterfeiting at Brandenburg in 1824, a conviction which he insisted was obtained by perjured testimony at the instance of his uncle, Louis XVIII. Now, of all the fantastic, blood-curdling, melodramatic and improbable stories that have ever been set down in writing, this autograph tale of Naundorff is assuredly the most wildly extravagant. It teems with the blowing up of houses, with people being put to sleep by means of drugs, with shootings, poigniardings, scuttlings of ships, kidnappings, arson &c., with a careful avoidance of defining any precise date or locality which would admit of investigation for the sake of securing corroboration. It is signed:

I, the undersigned, swear and declare that in subscribing thereto my sign manual this biography contains nothing but the pure and incontrovertible truth, and that I guarantee and swear to everything that I have here related.

LOUIS CHARLES,
Former Dauphin of France, and Duke of Normandy, or Louis XVII.

Now this affidavit is in the same handwriting and admittedly by the same person as that which Naundorff signed at Brandenburg on the eve of his trial and conviction for counterfeiting in 1824. His sons and grandsons, realizing how damaging this second affidavit would be to their cause, have kept it in the background. But the original is on file in the National Library of France, and it is largely on the strength of this report that the National Society of History in France, composed of the most erudite authorities on history in the country, have condemned the pretensions of the Naundorffs in a decision recently rendered, which was to the effect that the entire Naundorff legend was without any historical basis.

Much has been made by the Naundorffs of the fact that the Dutch authorities permitted the original Naundorff to be buried at Delft under the name of "Charles Louis de Bourbon, Duc de Normandie," while on his tombstone there figures an inscription to the effect that he was "Born at the Chateau of Versailles, 27 March, 1785. Son of His late Majesty Louis XVI., King of France, and of Her Imperial and Royal Highness Marie Antoinette, Archduchess of Austria, Queen of France. Died August 10, 1845."

Digitized by Google



Princess de Bourbon, Wife of the Claimant

Digitized by Google

It is insisted that the Dutch authorities would not have permitted this, had not evidence been furnished to them of the validity of the representations of Naundorff and of his heirs. But the Dutch authorities deny that any evidence of the kind was ever submitted to them, and declare that they had contented themselves with the assertions of the dead man's family. Moreover, if the Naundorffs really possessed proofs of a nature to convince the Dutch authorities, why have they never submitted these proofs either to the French tribunals or to Count Boissy d'Anglas's Senatorial Commission of Investigation?

Much speculation prevails as to why the Naundorffs of the present generation, headed by "Prince Auguste Jean de Bourbon," the Bercy wine dealer, who also styles himself "King John of France," should be so anxious to merely establish their French citizenship as great-grandsons of the Dauphin, while pro[illegible]sing their good-will and allegiance to the Republic. There are mythical millions, however, involved, a fact of which the general public is ignorant. According to a story in which the Naundorffist leaders firmly believe, the treasure of the French Crown was saved in 1793 by a member of the household of Louis XVI., a Comte de Monciel, who turned it over in 1795 to the care of the Duc de Blacas, the principal adviser, adherent, and chief of the household of that Prince who was afterward to reign as Louis XVIII.

This treasure represented, it is said, 300,000,000 francs, which was invested in foreign government bonds, and used by Louis XVIII. prior to his restoration for the promotion of the Royalist cause throughout the Napoleonic era. In 1820 enough of this treasure remained to yield an annual income of $10,000,000. The Naundorffs are convinced that this fortune remains intact in the coffers of the State, and that if they can establish their legitimate descent from the Dauphin they are the rightful heirs of the money, which should have gone to him personally on his father's death, instead of being turned over to the Duc de Blacas for his uncle, Louis XVIII.

Now these millions, and this fortune, are as much of a myth as the Crawford estate in the sensational and memorable Mme. Humbert swindle. But just in the same way that Mme. Humbert was able to obtain from her dupes incalculable sums of money for the pros-

Digitized by Google

ecution of her claims to the Crawford property, which did not exist, so are the Naundorffs able to find credulous people ready to invest their money in the efforts of the Naundorffs to establish their rights to the equally non-existent "fortune of the Crown."

Tell-tale Manuscript.

There are just two more points to be mentioned in connection with the exposure of this Naundorff hoax. I have referred above to the original Naundorff as a sufferer from hallucinations of grandeur, and from what has been declared by such eminent alienists as Drs. Capgras, Serieux, Janet, who is Professor of Medicine at the College de France, and Dumas, who is Professor of the same branch of science at the University of the Sorbonne, to be Degenerate Mysticism. This diagnosis is borne out by the perusal of an extraordinary pamphlet compiled by the original Naundorff, at Paris, in 1834, on file in the National Library of France, and entitled "The Celestial Doctrine, or Gospel, as revealed anew by three Angels of Our Lord to the son of Louis XVI., King of France, Charles Louis, Duke of Normandy."

In this pamphlet Naundorff describes his visitations by angels arrayed in the most extravagant garb, one of them being in a long overcoat of the so-called Spencer type, in fashion in 1830, while another angel wore the short silk cassock of an abbé de Cour, with the blue pantaloons of a Garde National. The diagnosis of the alienists, based upon this pamphlet, is entitled by them, "The Messianism of a False Dauphin."

There has been but one person who could have identified the Dauphin had he survived his death in prison—a death to which the Royalist General de Protte bears such striking and convincing testimony when he found that his carefully organized plot to rescue the unfortunate boy was too late. That one person was the Dauphin's only sister, who shared his imprisonment at the Temple, and who, restored to liberty after his death, lived to marry her cousin, the Duke of Angoulême, and survived for several decades. She was the most striking figure in the procession of the royal house of Bourbon when it entered Paris in state after the Restoration, sitting on the right hand of her uncle, Louis XVIII. She was unable to recognize her brother in any of the pseudo Dauphins, and, discussing the matter one day with Gen. de la

Digitized by Google

Rochejacquelein, she exclaimed, in a voice of mingled reproach and sorrow.

"How can you believe for one instant that if I had the slightest idea that my brother was still alive I would refrain from proclaiming it aloud? Can you conceive of my preferring my uncle to my own brother?"

The Duchess, at any rate, entertained no doubt whatsoever as to the death of her so fondly loved brother, the young Dauphin, in the Temple.

The New York Evening Post
January 4, 1913

FRENCH NOTES.

[Special Correspondence of The Evening Post.]

PARIS, November 1.—"Sources d'Idées"

x x x x x x

It cannot be said that research has not succeeded in lightening one of the heavy mysteries of modern history. The mystery is the fate of Louis XVII, the prisoner of the Temple. It has been lightened of the Naundorff incubus. Ernest Daudet, perhaps from his liking for Louis XVIII, of whom he knows more than any living historian, considers the death in the Temple certain. But it is also certain that the prisoner's sister, who was confined with him but kept strictly separated, did not think his survival impossible. And it is probable that Louis XVIII himself had no positive knowledge. Of all the many Pretenders, Naundorff was least likely as a lost Dauphin, and he has had the most lasting success. Round the claims transmitted to his descendants, there has grown up not only a vast literature, but something very like a speculative attempt to get at the Bourbon properties inherited by the ducal family of Parma. This went as far as the French Senate, which drew out a critical study of the case that should dictate the verdict of history—"La Pétition Naundorff au Sénat," by Georges de Manteyer. It is a wonderful work of patient, skilful research in obscure public records and unveils the real life of adventure and want and ambition of Naundorff. There still had to be ex-

Digitized by Google

plained his evident belief in his own stories (for they changed often). This has been undertaken as a case of pathological psychology by Doctors Sérieux and Capgras in "Le Messianisme d'un faux dauphin." A megalomaniac and mystic degenerate, he was obstinate in his belief that he was both Louis XVII and the Elect of God; and his folly was communicative. His wife, in her parallel hallucinations, saw five kings seated on thrones to deliberate about her husband. The facts of this medical consultation are historical, though the conclusions from them have not the weight of proof of Manteyer's study of records without hypothesis. S. D.

Evening Wisconsin
May 19. 1914

CLUB MEETS AFTER A SEVENTEEN-YEAR RECESS

Parkman Members Gather at the Law Library.

The Parkman club held its first meeting in seventeen years at the Milwaukee Law library Monday night. There were present W. W. Wight, Gardner P. Stickney, Rev. J. N. Davidson, Montgomery E. McIntosh, John G. Gregory, Frank T. Terry, Henry C. Campbell and Prof. Gilmore, custodian of the natural history museum of the University of Nebraska. Mr. Wight, who possesses one of the most important collections in existence of works on the French dauphin, son of King Louis XVI. and Marie Antoinette, who was held a prisoner in the temple till his execution by the revolutionists in 1795, read a monograph on works relating to that interesting, unfortunate prince, and exhibited a collection of rare books relating to him and to impostors who sought to impersonate him after his untimely taking off.

Digitized by Google

Gil Blas, Paris, Aug. 24, 1906

La famille royale et Naundorff

Réponse au comte d'Aleyrac

Bien qu'il soit peu vraisemblable que M. le comte d'Aleyrac et moi arrivions jamais à nous convaincre, je veux cependant répondre aux questions qu'il me fait l'honneur de me poser, et je me fusse plus tôt acquitté de ce devoir si une absence de quelques semaines ne m'en avait empêché jusqu'à ce jour.

Il n'est pas besoin, je suppose, de déclarer tout d'abord, que je ne partage pas l'avis de M. d'Aleyrac sur le premier point qu'il aborde dans sa lettre au prince de Lucinge ; j'ai écrit, l'an dernier, sur ce sujet, tout un volume, et je ne reviendrai pas sur une question qui me paraît tranchée. Elle me semble, d'ailleurs, complètement étrangère à la cause Naundorffiste.

Il me paraît difficile également d'interpréter d'après le récit du prince de Lucinge, l'émotion de la duchesse d'Angoulême dans le sens adopté par mon adversaire ; ses déductions me semblent vraiment trop fantaisistes pour être vraisemblables. Le souvenir de la longue agonie du Dauphin et de sa mort presque à ses côtés, dans la tour du Temple, était resté trop profondément gravé dans sa mémoire pour ne pas justifier pleinement, même à tant d'années de distance, son trouble et sa paleur, et il n'est nul besoin d'y ajouter les reproches de sa conscience et le remords d'avoir constamment méconnu son malheureux frère. Ce sont des suppositions purement gratuites que rien ne vient étayer et je regrette vivement que M. le comte de Aleyrac n'ait pas cru devoir y ajouter toutes les autres preuves qu'il nous assure pouvoir fournir en si grand nombre. Peut-être nous paraîtraient-elles plus convaincantes ?

Mais j'ai hâte d'arriver à la question qui m'est posée par mon distingué contradicteur. Il me met en demeure d'expliquer comment, il peut se faire que la duchesse d'Angoulême, apprenant que Naundorff vient d'être victime d'une tentative d'assassinat, s'émeuve au point de lui envoyer son gentilhomme d'honneur avec son propre médecin et qu'elle ordonne qu'un bulletin quotidien de son état et de la gravité de ses blessures lui soit exactement adressé. Je me suis empressé de me reporter aux souvenirs de La Rochefoucauld qui devait contenir la relation de ces faits surprenants, et, comme je croyais bien me le rappeler, ce que j'y ai lu s'écarte

Digitized by Google

sensiblement de l' « interprétation » de M. de Aleyrac. C'est par deux lettres, écrites par des partisans de Naundorff, l'une de M. Morel de Saint-Didier, datée du 7 février, l'autre de Mme de Rambaud, écrite quelques jours plus tard, que la duchesse d'Angoulême fut prévenue tout d'abord de l'attentat, ou, plutôt, du soi-disant attentat, dont le prétendant avait été victime, le 28 janvier, à 8 h. du soir, sur la place du Carrousel. Les deux pièces se trouvent citées intégralement, avec le rapport du médecin, dans le cinquième volume des Mémoires du Vicomte de La Rochefoucauld. Ce ne fut, au contraire, seulement que le 11 février que ce dernier crut devoir écrire à la Princesse pour l'informer de l'événement, et les termes mêmes de sa lettre donnent la preuve bien évidente que lui seul avait pris l'initiative de cette communication :

« Madame, lui écrivait-il, l'affaire dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Altesse Royale semble acquérir tous les jours assez de gravité pour que je crusse manquer à ma conscience en lui laissant ignorer les circonstances qui l'accompagnent.......

« On vint me prévenir, le 29 janvier, que le « personnage » avait été atteint, la veille, à 8 h. du soir, de plusieurs coups de poignard, dont un paraissait assez profond, mais qu'on ne le croyait pas en danger. Je m'y rendis le lendemain et j'examinai le tout avec le plus grand soin, je voulus voir et vis la plaie.......»

Depuis plusieurs mois, en effet, Sosthène de La Rochefoucauld, qui était en butte aux obsessions du parti Naundorffiste, avait cru devoir à diverses reprises entretenir la princesse du nouveau prétendant qui venait de surgir en face du baron de Richemont « et dont les agissements, ajoute La Rochefoucauld, occupaient fâcheusement l'opinion publique incessamment travaillée contre les Bourbons. » Plusieurs entrevues avaient eu lieu, et l'ancien ministre de Charles X s'était montré quelque peu ébranlé tant par la fermeté de l'attitude « du personnage » que par l'honorabilité des protecteurs dont il était entouré. Avec une inlassable fermeté, Naundorff déclarait avoir en mains les preuves irrécusables de son identité et réclamait avec instances une audience de la duchesse d'Angoulême. D'une loyauté parfaite, animé du désir manifeste d'arriver à la vérité, La Rochefoucauld consentait alors à intercéder en sa faveur auprès de la Dauphine, mais celle-ci, résolue à ne pas laisser s'accréditer davantage cette légende de la survivance, refusait de faire droit à sa requête. « Je sais très bien que mon frère est mort, déclarait la princesse à M. Morel de Saint-Didier dans une dernière audience, et j'en ai toutes les preuves ; cet homme n'est qu'un « intrigant », un « imposteur », mais « fort habile ». Et, comme M. de Saint-Didier rappelait à la Dauphine les soi-disant détails secrets que lui avait transmis le pseudo Louis XVII. « Tout cela a été imprimé, répondait-elle ; il l'a lu dans des journaux français ou

Digitized by Google

quelque autre publication ! » (Voyez Lannes, le *Secret de la Révolution*).

A cette nouvelle, le prétendant se répandait en vaines menaces mais, en le voyant incapable de fournir aucune des preuves promises, et formellement désavoué (lettre du 22 novembre 1833), par le prince Auguste de Prusse, dont il avait invoqué le témoignage, La Rochefoucauld sentait bientôt se dissiper complètement ses premiers doutes, et il ne tardait pas à ranger le nouveau Dauphin au même rang que ses prédécesseurs. Il me suffit à l'appui de mon dire, de copier les dernières lignes du chapitre qu'il a consacré à Naundorff et qui servent de conclusion : « Depuis lors, ce personnage a été, par ordre du gouvernement, renvoyé de Paris comme étranger et transporté à Londres, où il vit toujours et où il a trouvé d'autres compétiteurs à la couronne de France, car j'ai appris que l'Angleterre renfermait en ce moment trois véitables Louis XVII. Quand s'arrêtera cette monomanie de Dauphins. Puissent cet exemple et ce récit, inutiles sans doute vis-à-vis des intrigues de la politique et de l'industrie, aider du moins à « prévenir et à éclairer l'erreur et la bonne foi ! »

Il n'y a donc qu'une seule réponse à faire à M. d'Aleyrac, c'est que, dans les mémoires de La Rochefoucauld, il n'existe nulle trace d'une mission remplie par lui auprès de Naundorff par ordre de la duchesse d'Angoulême au moment du fameux attentat ; attentat qui, du reste, est resté peut-être trop mystérieux et trop bizarre pour justifier pareille qualification. Ce qui est indéniable, c'est qu'à la grande stupéfaction de ses partisans, le blessé se refusa obstinément à porter plainte et à laisser faire une enquête qui lui eût donné pourtant une occasion exceptionnelle de saisir les tribunaux de ses revendications d'une façon retentissante et d'émouvoir le public sur son sort.

Il est un autre point sur lequel je me permettrai également de me montrer incrédule, c'est sur l'existence d'une pension servie par la Dauphine à son soi-disant frère, « par l'intermédiaire de Mgr de La Fare », nous dit le comte d'Aleyrac. Ce dernier oublie sans doute que le cardinal de La Fare est mort en 1829, et que Naundorff n'ayant commencé ses revendications qu'en 1833, il eût été vraiment difficile à ce célèbre prélat de transmettre une pension à une personne dont il ne soupçonnait même pas l'existence. J'ai du reste consulté à cet égard le petit neveu du cardinal, M. Maurice Pascal, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, la comtesse Régis de La Fare, et Mme Lucas, née de La Fare : non seulement tous trois démentent cette légende, mais encore ils ignorent de quel parent du prélat M. d'Aleyrac a pu la recueillir.

Quant à vouloir rattacher à la cause de la survivance, l'assassinat du duc de Berry, c'est à la fois illogique et invraisemblable, il suffit pour s'en convaincre de parcourir les documents du procès

Digitized by Google

Louvel, il est avéré pour tout le monde que le seul but de l'assassin était de détruire la monarchie en supprimant celui qu'il croyait être l'unique héritier légitime, et il est enfantin de supposer qu'il pût être l'instrument de Louis XVII. Je ne m'indignerai même pas de l'horrible rôle prêté si gratuitement à ce malheureux souverain, mais d'après quelles circonstances et sur quels documents est basée cette affreuse supposition ? Sur le simple récit d'un huissier ou garde, récit qui a passé par trois bouches différentes avant de venir jusqu'à nous ? C'est par une porte entr'ouverte que celui-ci aurait surpris quelques mots d'une discussion entre Louis XVIII, la duchesse d'Angoulême et le duc de Berry, qui voulait faire reconnaître les droits de « son cousin ». J'ai même constaté récemment qu'on n'est pas même bien d'accord sur les trois personnages ayant pris part à cette scène. Tantôt c'est la duchesse d'Angoulême qui, en sortant du cabinet du roi, surprend le malheureux garde pâle et tremblant derrière le battant de la porte. Tantôt c'est la duchesse de Berry ! Naundorff avait affirmé, il est vrai, posséder une lettre des plus probantes que lui avait adressé le duc de Berry, mais comme pour ses autres fameuses preuves, lorsqu'il s'est agi de la produire, il ne lui a plus été possible de la présenter.

J'arrive au témoignage qu'invoque le comte d'Aleyrac pour prouver la certitude parfaite qu'avait le comte de Chambord, comme tous ses parents, de la survivance de Louis XVII. Dans un déjeuner chez M. de La Tour du Pin, en 1874, où auraient été conviés plusieurs intimes de Frohsdorf, ceux-ci auraient fait les aveux les plus concluants. Je n'assistais pas à ce déjeuner, auquel du reste mon âge m'eût difficilement permis de prendre part, mais je puis à ce sujet apporter la déclaration du comte René de Monti, qui a été pendant quinze ans attaché à la personne du comte de Chambord. Or, il proteste formellement contre les propos prêtés à son oncle qui, dit-il, n'eût jamais de secrets pour lui et avait été son second et tendre père. Le comte de Monti ajoute qu'à l'exception du comte de Damas, aucun des convives cités n'avaient jamais été au nombre des « habitués » de Frohsdorf, et quant à Mlle Mathilde de Kersabiec, après avoir passé dix-sept ans dans un couvent, elle avait accepté un emploi dans la maison de l'impératrice Eugénie, ce qui se concilie difficilement avec une si grande intimité dans la famille royale.

Enfin, avant de terminer cette trop longue réponse, je me permettrai de demander à M. d'Aleyrac quelles sont ses preuves de l'existence d'un testament de Louis XVIII et de sa destruction par le cardinal de Lotil, qui, vraisemblablement, ne s'en est pas vanté ? Le roman de Bermond sur la cassette à double-fond de Louis XVIII, ne peut être pris au sérieux par personne, car ce dernier ne vit jamais son contenu, et le récit prêté à M. de

Digitized by Google

Montchenu a passé par trop de bouches pour qu'on puisse y ajouter foi.

Quant à la reconnaissance successive des *cinq papes* qui, au dire de M. d'Aleyrac, ont salué solennellement en Naundorff et en ses descendants les fils et les petits-fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, je n'entreprendrai pas de la discuter et je ne lui discuterai même pas le sacre de ce même Naundorff, célébré au Vatican par Pie VI, en présence de 26 cardinaux ! Je me contenterai seulement de lui donner le conseil de demander au Vatican une simple note donnant confirmation de ces diverses déclarations. Cela lui sera évidemment facile, puisque Pie X, à l'en croire, a déclaré cette année même à la famille Naundorff qu'elle seule représentait le droit légitime et que tôt ou tard leur cause arriverait à triompher.

Ce sera le meilleur argument que M. le comte d'Aleyrac pourra opposer à ses adversaires et qui contrebalancera peut-être le bref de Grégoire XVI, où Naundorff est traité d'imposteur.

Vicomte de Reiset.

Gil Blas, Paris, Oct. 28, 1906

Le Testament du comte de Chambord

ET LA QUESTION NAUNDORFF

La *Légitimité* qui est, avec la *Revue naundorffiste*, un des organes officiels du parti de la *survivance*, a publié, dans le numéro de septembre, un article dans lequel l'auteur s'efforce de tirer du testament du comte de Chambord, une preuve de l'identité de Naundorff avec Louis XVII.

J'ai répondu déjà deux fois à cette même place à diverses assertions du parti Naundorffiste, notamment au sujet des testaments politiques attribués faussement au roi Louis XVIII et à la duchesse d'Angoulême, j'ai donc pensé que je trouverais encore au *Gil Blas* la même gracieuse hospitalité pour parler cette fois du testament du comte de Chambord.

L'auteur de l'étude en question a cru devoir conserver l'anonyme, en faisant suivre ses initiales du titre « d'ancien professeur », mais il est probable qu'après avoir lu son article, beaucoup de gens conclueront comme

Google

moi, sans doute, que ce ne fut jamais la logique qu'il était chargé d'enseigner. Ce testament de Frohsdorf, en effet, l'ancien professeur ne l'a naturellement jamais lu, mais il a eu connaissance d'une clause par laquelle le prince déclare que, dans le cas où il mourrait hors de France, il s'oppose à ce que son corps y soit jamais rapporté. Cette condition qu'il qualifie de « mystérieuse » lui semble un argument convaincant en faveur de la cause de la survivance et il en tire cette surprenante conclusion, que, en exprimant un semblable désir, le comte de Chambord a voulu se punir lui-même après sa mort, de s'être refusé de son vivant à éclaircir la question de la légitimité des revendications naundorffistes.

Ce raisonnement m'avait paru d'une logique si bizarre que je n'aurais peut-être pas répondu, bien que M. A. R. me fit l'honneur de s'adresser à moi, si je n'avais trouvé préférable de profiter de cette occasion pour raconter en quelques lignes ce que contient ce testament du comte de Chambord, testament au sujet duquel tant de légendes ont couru et tant de suppositions ont été faites.

Plusieurs années avant sa dernière maladie, Monseigneur avait fait un long testament qui n'a été connu de personne et sur le contenu duquel il n'avait fait aucune confidence. Dans l'été de 1883, se sentant gravement atteint, le prince, pour une raison, qui demeure inconnue se décida à le déchirer, et en écrivit un autre daté du 5 juillet de cette même année. Ce testament, qui n'avait absolument aucune couleur politique, pourvoyait uniquement à la distribution des biens entre ses héritiers, aux dons qu'il voulait faire aux pauvres de France ,ainsi qu'à diverses institutions charitables, et, enfin, aux souvenirs, qu'il désirait laisser à ses amis les plus intimes et à ses serviteurs les plus fidèles. Enfin, il affirmait comme il a été dit déjà, son désir d'être enterré à Goritz, près des siens, et faisait défense de rentrer son corps en France.

Bien des années avant cette époque, le comte de Chambord avait déclaré à son entourage que s'il mourait en exil, il ne voulait pas que son corps fût, un jour, porté en France ; les Français n'ayant pas voulu de lui « vivant » il n'entendait pas être encore le jouet des révolutions après sa mort.

Ce testament fut ouvert le vendredi 24 août 1883, à 3 heures de l'après-midi, c'est-à-dire, huit heures à peine après que le prince avait rendu le dernier soupir. On voulait s'assurer, en effet qu'il ne renfermait aucune clause particulière au sujet des obsèques. La lecture eut lieu en présence du comte de Blacas, du ba-

Digitized by Google

Rézé, et de MM. Barraud et Huet du Pavillon, secrétaires. A ces uniques témoins, il faut ajouter un membre du grand maréchalat de la cour d'Autrihe, venu tout exprès pour prendre connaissance du document royal, et le secrétaire qu'il avait amené de Vienne avec lui.

Je possède la copie des principales clauses et donations contenues dans ce testament, et j'en pourrais citer la plus grande partie ; « En reconnaissance de trente-sept années de bonheur sans nuage », le prince laissait à la comtesse de Chambord l'entière propriété de Froshdorf, et en remerciement de leurs dévouement et de leurs services, un souvenir lui ayant appartenu, aux gentilshommes de la maison et à ceux auxquels il avait voulu donner une preuve de son affection. Parmi ceux-ci, le comte de Blacas avait reçu un objet particulièrement précieux, un crucifix en ivoire que le duc de Blacas, son père avait autrefois donné au prince et qui avait appartenu à Henri IV.

S'il était nécessaire d'ajouter un autre témoignage à ce que je viens de dire, j'invoquerais celui du comte René de Monti, qui passa de longues années auprès du comte de Chambord et qui demeure maintenant le seul survivant de ceux qui ont entendu la lecture de ce testament avec M. Huet du Pavillon. Sur les douze gentilshommes qui composaient à ce moment la maison du prince, M. de Monti et M. de Raincourt étaient les seuls qui fussent régulièrement de service au moment de la mort de Henri V, et ils furent les seuls par conséquent à signer le procès-verbal rédigé après la lecture du testament. Nulle déclaration plus officielle et plus certaine ne saurait donc être produite à l'appui de mes dires, et je tiens de ce dernier témoin, lui-même, l'assurance formelle que le testament n econtenait non seulement aucune allusion politique, mais encore aucune clause qui pût paraître ni mystérieuse, ni étrange, comme nous le raconte l' « Ancien professeur ». Ces dernières dispositions écrites par le prince n'offraient qu'un intérêt privé et purement familial, c'est la seule et unique raison pour laquelle elles ne furent pas publiées.

« Quant à l'incident du drapeau, ajoute le comte de Monti, il est absolument exact, en faisant toutefois cette réserve que ce fut de sa propre initiative et non pour obéir à un désir primitivement exprimé par le défunt, que le comte de Beaumont déploya sur le cercueil du noble exilé le vieil étendard des guerres de Vendée. Il l'y étendit avec un religieux respect, comme il y eut pieusement déposé une couronne. Mais

si l'inscription de « Vive Louis XVII » se lisait encore sur la soie du vieux et glorieux dra-
...st possible, il est bien certain
...rque fut faite par un bien petit
... r je n'en
... a
... fait,
... le
... de

IFT THE VEIL
TEPS EASTWARD

Follow Disappearing Head-
lls Victim to H. C. L. and End

lated," means "Josef" ... seigneur with royal condescension, giving the speaker a most unkindly ... in the ribs with one hand while ... extended the other for me to ...

... was my first meeting with M... Naundorff, soi-disant prince de Bourbon, pretender to the throne of France. "His royal highness," as the faithful call him, was known to most of the party, and he graciously accepted a seat at our table and did not repel an invitation to name his favorite refreshment.

"Waiter!" the order was shouted, "bring white port as if it were raining."

Trayfuls of the sweet sickly portoblanc, with which certain Frenchmen keep down their appetite for food, duly appeared, and each time that the tide in monseigneur's glass ebbed a fresh shower was ordained. In the intervals of such pelting rains, our exalted guest would call one of the little girls who were playing about on the terrace, and giving her a five-franc piece would bid her go and play it for him on any number she pleased at the gaming table inside the casino. The whole covey of bare-legged children would dash off in a tornado of delighted shrieks and, wonderful to relate, invariably returned with fistfuls of silver coins as the result of their raid. The luck of children and fools!

"Monseigneur" pocketed the tribute with royal calm, rewarded the short skirted urchins with a tap on their sunburnt dimples, and passively awaited the next . . . . break in the weather.

"King" Rides Away Into the Night

We all dined that evening with the unacknowledged head of the house of France. The banquet was prolonged far into the night by a political discussion which sprang up between "Monseigneur" and the pince ...

... is sufficient to say that ... perhaps of a supreme joke, he kept away from the meeting. To the audience composed of faithful adherants of the type that Pierre Weyman, the Parisian artist, has depicted in his fanciful sketches, the royal clainant with great solemnity discoursed his pretensions. There was not even a smile when his highness referred with matter-of-fact stolidity to "my ignoble ancestor Philippe Egalite"—meaning the famous Orleans-Bourbon who went over to the revolution.

Evidently a sense of humor is not an essential part of the makeup of latter-day legitimists. Or perhaps the faithful were slightly borne down by the startling incongruity of a descendant of kings standing at a little table on a cinema platform installed in a church decorated with flaming picture posters in order to demand from republican France of 1920 the restoration of the throne of St Louis.

Hope springs eternal in the breast of royal claimants, however. And probably even Monsieur Naundorff-Bourbon-Orleans is cheered when he learns— what public accounts revealed to an amused and astonished France only yesterday—that the republic is still paying a pension of 6000 livres ($1200) to the descendants of a French nobleman who centuries ago, to use the words of the original grant, "had the honor to be killed while out shooting by monseigneur the heir-apparent!"

(Copyright by the Edward Marshall Syndicate, Inc.)

celles où le prince a affirmé le plus hautement ses droits à la couronne et le bien fondé du principe monarchique. Le langage employé par le comte de Chambord chaque fois qu'il s'est adressé à la France, a été toujours trop clair et trop précis pour pouvoir prêter à des interprétations aussi fantaisistes, et son désir d'être

Digitized by Google

ron de Rancourt, du comte René de Monti de Rézé, et de MM. Barraud et Huet du Pavillon, secrétaires. A ces uniques témoins, il faut ajouter un membre du grand maréchalat de la cour d'Autriche, venu tou[...] connaissance du docum[...] lai[...]

Springfield Republican July 1. 1920

the Loire. It was a few years before the war and we were on a motoring tour round the French seaboard from Boulogne to Bordeaux. I gazed in the direction of the speaker's glance but saw no one who suggested to my mind the idea of a king even in mufti. But at the foot of the steps which lead from the casino to the beach an insignificant little man, middle-aged and grayish, was getting off his bicycle.

He was neatly dressed in black and wore a small round felt cap turned up at the back which vaguely recalled the "cap of maintenance" if that is its real name—that one has seen in old royal portraits. Just a little French bourgeois, one would have said, spending August with his family at a fashionable place and come to take his fore-dinner aperitif on the crowded terrace which faces the broad Atlantic. (When the inhabitants look out to sea they never fail to repeat the local joke that the nearest town of any size is New York.) The little man, his trousers tightly held at the ankles by steel clips, as is the European cyclist fashion, came up the steps, flicking the dust from his shoes, and in response to a friendly hail, fought his way through the press to our table.

Meeting the Man Who Might Have Been King

"Monseigneur," said the Frenchman on my right, with mock solemni[...] rising and removing his pan[...]a[...] with a courtly sweep as he pre[...]se[...]d me, "deign to receive the homage of a noble stranger who desires to lay his respectful reverence at your feet."

"Farceur!" which, being trans-[...]

sans rire, or dry joker, of the party, who, professing the most terrifying radical opinions, implored his hig[...]

The spectacle of a royal pretender lecturing on his claims from a public platform in Paris was sufficiently novel to attract a crowd to Saint Anthony of Padua last Saturday. The saint in question has the reputation of specializing in the recovery of articles which his devotees have mislaid. Obviously, said the Parisian wits, his chapel is the proper rendezvous for a would-be monarch searching for a lost crown.

Charles Chaplin and the "King"

But alas! Saint Anthony's chapel is no longer a place of worship. Most of those who made their way to the Batignolles quarter on Saturday afternoon were astonished to find the gothic building plastered with cinema picture posters. For of evenings, Saint Anthony of Padua now presides over the movies, the chapel being one of those which since the separation of church and state in France are not maintained for public worship.

Afternoons the ancient edifice, wedged tightly between the grimy shops of a shabby street, may be hired for any sort of meeting.

Even the least religious of "Prince Louis's" audience were probably a little shocked to find his proclamation: "I am the decendant of Louis XVII" cheek by jowl on the venerable walls with colored pictures of Charlie Chaplin, whom the French call "Chorlot."

Many of them were attracted by an announcement that Monsieur de la Fouchardiere, prince of present-day French humorists, would introduce M. de Naundorff. Naundorff was Louis XVII and his willingness to do homage to the present head of the family . . . . . on one condition. That condition is that "Prince Louis" shall first prove that he is the son of his father.

There is no need to follow the brilliant satirist in his remarks on the [...] of this demonstration. It

Beaumont déploya sur le cercueil du noble exilé le vieil étendard des guerres de Vendée. Il l'y étendit avec un religieux respect, comme il y eut pieusement déposé une couronne. Mais

Google

si l'inscription de « Vive Louis XVII » se lisait encore sur la soie du vieux et glorieux drapeau, ce qui est possible, il est bien certain que cette remarque fut faite par un bien petit nombre des personnes présentes, car je n'en ai pas conservé le plus léger souvenir. »

Il serait facile de vérifier l'exactitude du fait, puisque si le drapeau n'est pas resté sur le tombeau il a dû être repris par le marquis de Guery, gendre du comte de Beaumont. Entre le récit d'un anonyme n'assistant pas à la cérémonie, qui nous dépeint l'émotion du public, et le récit d'un témoin oculaire occupant un rang officiel, qui nous déclare que l'incident a passé inaperçu, est-il permis d'hésiter ?

Il est un autre point abordé dans l'article de la Légitimité, ce sont les avertissements donnés au comte de Chambord sur l'inanité de ses droits au trône par le célèbre berger Maximin, le voyant de la Salette : « Je suis venu vous dire, lui aurait déclaré ce dernier à l'une de ses soi-disant visites à Frohsdorff en 1865, qu'il ne faut pas entreprendre de devenir roi de France, que cela ne se peut, et que vous savez bien pourquoi. » Le comte de Monti m'a encore répondu à cette question de façon péremptoire : « Jamais, à ma connaissance, Maximin n'est venu à Frohsdorf, m'a-t-il écrit, et jamais je n'ai trouvé la plus légère trace même d'une seule visite faite par lui ; mais, quand bien même il serait venu à mon insu, il est absolument certain qu'il n'y a pas tenu le langage qu'on lui prête dans la Légitimité. Ces singulières prophéties n'auraient pu passer inaperçues et auraient singulièrement frappé l'entourage du prince. En admettant que ni moi ni mon frère, qui, pourtant, faisions partie de la maison, n'en ayons pas été avertis, il est impossible qu'il en ait été de même pour mon oncle, le comte Alexandre de Monti, qui possédait à un si haut degré la confiance de Monseigneur, et mon oncle ne nous eut pas laissé ignorer de pareils propos. » L'auteur de l'article de la Légitimité n'hésite pas à certifier cette visite, mais il néglige de nous apprendre sur quelles preuves ou quels témoignages il base sa conviction. En revanche, il affirme que les soi-disant révélations de Maximin hantèrent jusqu'à sa mort l'esprit de Henri V, et c'est dans le texte même de ses Manifestes qu'il croit en trouver la preuve ; malheureusement, les phrases qu'il nous cite sont précisément celles où le prince a affirmé le plus hautement ses droits à la couronne et le bien fondé du principe monarchique. Le langage employé par le comte de Chambord chaque fois qu'il s'est adressé à la France, a été toujours trop clair et trop précis pour pouvoir prêter à des interprétations aussi fantaisistes, et son désir d'être

enterré à Goritz est trop compréhensible pour qu'il ne soit pas absurde d'y chercher une autre cause que la volonté si naturelle de rester enseveli à côté des siens. Tout le monde sait que ses intentions ont été scrupuleusement respectées et qu'il repose dans le caveau de Castagnovizza entre sa sœur la duchesse de Parme et la comtesse de Chambord, qui est venue prendre place à son côté. En face de lui se trouvent les tombes du duc et de la duchesse d'Angoulême et du roi Charles X. C'est là que le dernier roi Bourbon dort son son dernier sommeil sur la terre étrangère.

Vicomte de Reiset.

The Evanston, Ill., News-Index, Sept. 17, 1925.

"The Lost Dauphin of France"--Eleazer Williams

By J. SEYMOUR CURREY

One of the distinctions of Green Bay history was the long residence near there of the man whom many believed at one time to be the "Lost Dauphin of France." The man professed to believe so himself, and as he was an ordained minister of the Episcopal church his claims met with wide acceptance.

The Rev. Eleazer Williams lived for years in a house on the banks of the Fox river, a few miles above the present city of Green Bay. The house was constructed of logs in the fashion common to settlers of the time, and here he carried on missionary work among the Indians, whose language he was familiar with. During his boyhood he had lived in New York state, where he was regarded as the son of parents who were themselves half-breed Indians. He had acquired a fairly good common school education and aspired to be a missionary among the Indians of his vicinity. He was a great reader of history and had gathered quite a collection of books on that and other subjects, and among those who knew him he obtained a reputation of being possessed of considerable learning.

It will be remembered that the so-called "Lost Dauphin" was the son of Louis XVI and Marie Antoinette, who were both guillotined at the time of the French revolution in 1793. The

Digitized by Google

dauphin was eight years old at the time, and was kept in prison for some two years after the death of his parents. According to the official records, the dauphin died in 1795, and he was buried in one of the cemeteries of Paris, but no stone was erected to mark the spot. He had, however, been proclaimed king of France with the title of Louis XVII by the royalists then in exile. There was so much mystery surrounding his death that a rumor gained currency among the sympathizers with the Bourbon family that the boy had been spirited away and taken to America, but no account of him was ever heard of afterwards. In the meantime a number of other persons in Europe had made claims to be the "Lost Dauphin," but there was no general belief in their pretensions.

Returning now to Eleazer Williams, we find that he was some two years younger than the true dauphin, but in view of the incomplete records of the time this was not regarded as any serious objection to his claims as the "Lost Dauphin of France." During the war of 1812, Williams, then a young man of twenty-five, had entered the service of the United States army and had become a bearer of secret dispatches—in other words, a spy. After the war he entered seriously upon his chosen life work, and was instrumental in persuading a majority of the Oneida tribe of Indians to embrace Christianity. He translated the prayer book into the Oneida dialect and preached to the Indians in their native language. In 1821 he led a large number of the tribe to Green Bay, where he designed to form a settlement of Christian Indians under himself as ruler. After their arrival, however, trouble ensued because of his arbitrary conduct, and he lost the confidence of his followers.

Meantime, Williams returned to New York state, hoping to persuade other tribes of the Six Nations to join his Indians in the west, but he was not very successful in his plans, though a considerable number of the New York tribesmen eventually moved to Wisconsin, in particular the so-called "Stockbridge Indians," whose descendants live there at the present time. For some twenty years Williams traveled back and forth between the east and west as a missionary, and in 1841 he was at Mackinac island when the Prince de Joinville arrived there with a party on a tour of the west. The prince was a son of Louis Philippe, then on the throne of France. This was the same Prince de Joinville who at the time of the Civil war was on the staff of Gen. McClellan when he was commander-in-chief of the Army of the Potomac.

The prince wished to visit Green Bay, and in looking about for someone acquainted with the locality, Williams was recommended to him as being the proper person, and accordingly he became a member of the prince's party. When later the prince visited Williams' home on the Fox river, Williams disclosed to the prince that he himself was no other than the "Lost Dauphin of France." At least, this is what Williams said in later years, though the prince when he heard the story disclaimed all knowledge or recollection of any such conversation. Williams said the prince thereupon proposed that he should sign a paper "abdicating all claims to the throne of France in favor of Louis Philippe," in return for which a splendid establishment, either in France or America would be granted to him. This proposition, it was said, was promptly rejected by Williams, who, "though in poverty and in exile, would not sacrifice his honor."

In 1853, twelve years after the Prince de Joinville's visit to this country, a book appeared entitled, "The Lost Prince," written by an Episcopalian clergyman by the name of J. H. Hanson, in which it was attempted to prove that Williams was what he pretended to be. The claims of Williams at once provoked a widespread newspaper discussion, and it was shown that without doubt Williams had invented the story of the interview with the prince, and had imposed upon the credulity of his brother minister. Gov. Cass wrote an article in which he said, "I have known him (Williams for almost thirty years, and under various circumstances of official and personal intercourse. I have known him as an Indian half-breed of the St. Regis

Digitized by Google

and. No man acquainted with our boriginal race and who has seen Mr. Villiams can for a moment doubt his escent from that stock. His color, is features, and the conformation of is face, testify to his origin." Anther writer said of him: "He had all he marks of a half-breed; his skin, ven in youth, was quite dark, his hair jet black. His copper color inreased greatly with his age, and the ast time I saw him, when he was bout sixty years of age, he was dark nough for a three-quarter Indian, and ooked just like one. He always made n effort in walking to turn out his oes, but forgetting it, he would, ndian-like, immediately turn them in. One of the most decisive marks of his ndian parentage, to my mind, was his nother tongue, his speech; he was nost perfect in the Iroquois, while he ould not pronounce a syllable corectly in French."

On the other hand, there were writrs who saw matters quite differenty. In a history of Green Bay it is aid: "Improbable as now appears is (Williams') claim to greatness, it s yet possible to imagine how the tory was largely credited among an ntelligent and cultivated class. In he parish register at St. Regis are ecorded the names of the children orn to Thomas Williams and his ife, but Eleazer is not among them. Villiams possessed in a marked deree the facial peculiarities of the ourbons; he had the scrofulous scars aid to have marked the young dauhin. He was, according to a conemporary, like the race of Louis IX rough all the centuries, an adept at issemination and intrigue, and a reiew of the sad facts in the unforinate dauphin's history renders the eory advanced in Williams' case at ast plausible." He died in 1858, his st years marked by neglect and by nly slight attempts at self-exploitaon. There is an extensive literature existence on the subject of Wilams' pretensions as "The Lost Dauhin of France."

Digitized by Google

Milwaukee Sentinel July 9 1916

Letter Tells of Prince's Proposed Visit to Green Bay to Confer With Lost Dauphin

NEW YORK MAN NOW OWNS HISTORICAL DOCUMENT WRITTEN BY PARTNER OF JOHN JACOB ASTOR TO EARLY WISCONSIN FUR TRADER.

By Publius V. Lawson.

GREEN BAY, Wis., July 8—(Special). —The prince de Joinville, son of Louis Philippe, king of France, had landed at New York and announced his intention to make an inland journey to St. Louis by way of Green Bay. On the boat he had inquired for the whereabouts of Eleazer Williams. Williams had met him at Mackinac and they voyaged together on the boat to the village of Green Bay. It was during this journey and at the room of the prince in the Astor hotel in Green Bay that, as claimed by Williams, the prince urged him to sign a document renouncing his rights to the throne of France as the son of Marie Antoinette, queen of France, and now Louis XVII.

There have been discovered few written letters, if any, in connection with this prince de Joinville and, therefore, the letter that follows becomes of interest as among the few contemporary reference to the visit.

"N. Y., 4 October 1841.

"My Dear Sir:

"It gives me great pleasure to send you this by the count de Montholo (the son-in-law of an old friend, Gen. Gratio) who accompanies the prince de Joinville via Green Bay to St. Louis.

"The prince is desirous of traveling from your place by water, and if you will render all the assistance you can in procuring for the party a suitable conveyance on fair and equitable terms, you will very much oblige me.

"I have written both Gov. Doty and Mr. Mitchell in relation to this same matter, and I recommend your uniting good offices to secure the prince in the prompt accomplishment of his wishes.

"I am, my dear Sir,
"Yours very truly,
"RAMSAY CROOKS.

"JOHN LAWE, Esq.,
"Astor, Green Bay."

The letter was written by the famous Ramsey Crooks, who was so intimately connected with the fur trade of the west, a partner of John Jacob Astor, and president of the American Fur company and celebrated by Washington Irving in "Astoria."

It was addressed to John Lawe, one of the successful fur traders of this valley.

The letter is now owned by Walter C. Wyman now of New York, but formerly with Field Columbian Museum at Chicago and a tireless collector of antiquities. It is part of a collection of 5,000 old letters and documents pertaining to the early fur traders of the Fox River valley, which was owned by Dr. Herbert B. Tanner of Kaukauna and sold three years ago to Mr. Wyman. Dr. Tanner, by the relationship of his wife, came into possession of all the correspondence and documents of the old fur trading families, the Grignons, the Lawes and Bairds. About one hundred and fifty volumes of those papers were given to the State Historical society of Wisconsin and have been mounted and bound for reference. Dr. Tanner retained of those papers 5,000 of the most interesting, and three years ago, on changing his residence, disposed of them to Mr. Wyman, who has classified them and neatly bound them in nine large volumes.

The letter of Rasmey Crooks does not settle any detail of the reason assumed for the visit of the prince to Green Bay, but it is an interesting contribution to the literature of the lost Dauphin question.

The prince did not make the journey from Green Bay by foot, as designed in the letter, but took saddle horses over the military road.

Digitized by Google

New York Times, Aug. 6, 1916

THE WANDERING CHINAMAN.

The Legend of YUAN SHIH-KAI has already begun. His enemies cannot believe that that towering figure has vanished so suddenly. Of course it has not; it is a trick; he is alive somewhere, ready to descend on us again; there is a man who can prove that another body was substituted; a man who knows him saw him take passage on a ship disguised. And with the growth of time the legend will increase in circumstantiality and wealth of detail, till, years hence, there will be elaborately illustrated magazine articles telling how YUAN died in Mississippi, or Stockholm, or Catalonia in 1925 or 1930.

YUAN has joined the company of peripatetic shades and flitters about the world. He has a wide choice of careers. If his temperament leans toward trouble making, he can follow the example of NERO. He refused to live a quiet life after he died; he was always about to reappear and start a war, and he kept his former subjects, especially the Christians, in a constant ferment. Frequently he did reappear, and there was a good deal of ill-luck for lots of people whenever he did. It is to be hoped that YUAN will pass by the example of NERO and take up a quieter one.

For instance, he might imitate the Dauphin. LOUIS XVII. never annoyed or worried any one after his death, as NERO did. He became a watchmaker in Brandenburg under the name of NAUNDORFF, and, aside from being arrested on suspicion of arson, never figured in public life. He also became a traveling missionary in America under the name of the Rev. ELEAZAR WILLIAMS; there are still living people who have seen and talked with him. Huckleberry Finn, it will be recalled, met him in another shape. "You see "before you, in blue jeans and misery, "the wanderin', exiled, trampled-on, "and sufferin' rightful King of France."

Marshal NEY was similarly well behaved; after he was shot he came to America and became a schoolmaster in North Carolina under the name of PETER NEY. There could be no doubt of it; he was ruddy-faced, slept five hours at night, and otherwise resembled the Marshal unmistakably. Archduke JOHN of Tuscany, JOHN ORTH, has never disturbed anybody either; he lives peaceably, usually as a farmer, at various places, but principally in South America. On the other hand, the murdered Princes in the Tower made a great deal of trouble after their death, more so than did even NERO. They kept reappearing at the head of armies and greatly disturbing the order of the English realm. We have presented these different conceptions of the rôle of Mysterious Stranger for the purpose of appealing to the better side of YUAN as he stands at the brink, facing the choice momentous.

Digitized by Google

Th[redacted]cago Tribune.

THE WORLD'S GREATEST NEWSPAPER

MONDAY, JULY 31, 1916.

THE LOST DAUPHIN.

An echo of an old time romance appears in a communication written by Mr. Publius V. Lawson to the Oshkosh Northwestern concerning the visit in 1841 of the Prince de Joinville to the west, during which the prince met Eleazer Williams and journeyed with him from Mackinac to Green Bay, where Williams lived. It was at this time, it may be remembered, that Williams afterwards said the prince asked him to renounce his claim to the throne of France.

Seventy years ago a furore was occasioned in the United States and Europe by the claims of Williams to have been the lost Dauphin, and the country became excited over the possibility that the Green Bay missionary was the luckless prince, who, instead of perishing miserably in the temple, was spirited away by friends of the Bourbons. Considerable literature grew up around this theory, the latest evidence being the romantic novel by the late Mrs. Catherwood.

The claim of Williams to be the son of Louis XVI. was believed by many. His origin was supposed to be surrounded by mystery, and there were stories of funds being sent from an unknown source for his support while young and of mysterious visitors from France coming to see the boy when he lived among the Indians. There is no doubt of Williams' belief in his royal origin. He is said to have visited France during the restoration, but no credence was put in his claim by the successors of the unfortunate Louis.

Williams was a remarkable character. He was a most zealous missionary, translated the Bible into the Indian tongue, acted as secret agent for the United States, served honorably in the war of 1812, being wounded at Plattsburg, and was the author of several books and pamphlets. Even after his death in 1858 many continued to believe that he was the heir of the Bourbons.

Other claimants of the honor appeared, and so much did the evidence brought forth in favor of one of these impress the French senate that only a few years ago a pension was given to his descendant. The mystery of the "lost prince" has a never failing charm wherever it is found, but it seems strange to find it surrounding an American in the middle west.

Digitized by Google

Chicago Tribune Aug 14. 1916

THE LOST DAUPHIN.

Appleton, Wis., Aug. 11.—[Editor of The Tribune.]—In connection with the story of the lost Dauphin, Eleazar Williams, I recall several incidents told me by my father, the late D. W. King of Green Bay, Wis., who settled there in 1836. He knew Eleazar Williams very well, as he lived at that time in the small town now called Depere. Mr. Williams was an Episcopal missionary and a frequent visitor at my father's house—a tall, fine, handsome man of courtly bearing. My mother often said he had a perfect Bourbon head, his profile like the coin of that period.

He had quite a fine collection of French books, mostly theological, and when he was hard up, as he often was, my father used to assist him. On one occasion he advanced him quite a sum of money on his books. My father said to keep the books, but he would not. He used to often afterwards come to our house, saying: "Mme. King, I must borrow a book to complete my sermon." My mother would say: "Certainly, Monsieur le Curé; help yourself." He never returned them, and in time received almost his entire library. He would sometimes say, "Ah, I must bring you back your books," but somehow always forgot.

Before the visit of the Prince de Joinville in 1841 he commenced behaving in a most unaccountable and mysterious manner.

He came one day into my father's drug store and talked for some time in a most obscure and incomprehensible fashion. Finally, raising his hair from his brow, he exclaimed, in a dramatic manner: "Dr. King, do you see this scar? You will hear from this some day." He also pulled up the leg of his trousers and showed the marks of smallpox. He then uttered these cryptic words: "Look well at these scars. They will some day astonish the world." My father said, "Explain yourself, Williams." But he would not at that time. Later he made his claim through an article published in Putnam's Magazine, entitled "Have We a Bourbon Among Us?" which created a sensation.

It was a well known fact that the little prince in the temple was the victim of a virulent attack of smallpox, and the scars on the legs of Eleazar Williams, as well as the scar on his head, were curious coincidents, if not proof that he and the Dauphin were one.

KATE KING RAMSAY.

Chicago Tribune Aug 1916

WILLIAMS AND THE LOST DAUPHIN.

Chicago, Aug. 16.—[Editor of The Tribune.]—Somewhat over forty years ago the writer went to Salem, Mass., a bride. Among her first callers was an elderly maiden lady by the name of Miss Mary Townsend. Always interested in French history, the conversation drifted upon the French revolution, and Miss Townsend related to me a most romantic story of Eleazer Williams, of whom I had never heard.

She told me that her grandfather was in Paris when they were sacking the royal palace, and that he bought of a street vender a beautiful portrait on ivory of the king, Louis XVI., Marie Antoinette, and the little dauphin.

Miss Townsend visited Eleazer Williams, taking with her the portrait, which she said was the perfect image of Eleazer Williams, who showed her a French prayer book said to have belonged to the unfortunate queen and some scraps of very beautiful silks and brocaded velvets. She was perfectly sure she had visited the lost daughin.

MRS. L. H. B.

Digitized by Google



I.
or of The
e story of
ams, I re-

I.
or of The
e story of
ams, I re-
by my
een Bay,
He knew
e lived at
w called
piscopal
r at my
ome man
er often
head, his
iod.
f French
when he
ny father
asion he
oney on
keep the
used to
ase, say-
a book
mother
ur is
urned,
's en-
say,
ks,"

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

89092526144

b89092526144a

Digitized by Google



Digitized by Google

89092526144

B89092526144A

Digitized by Google